

MEISTER

**Instructions de
pose et d'entretien
des sols**

Table de matières

Informations générales avant la pose pour tous les revêtements de sol MEISTER	
Mesures préliminaires, supports de pose et généralités	6
Parquet, sol en bois Lindura et sol en bois Natureflex	
Parquet et sol en bois Lindura posés selon la technique Masterclac Plus	8
Parquet et sol en bois Lindura posés selon la technique UniZip	10
Parquet et sol en bois Natureflex posés selon la technique Multiclic	12
Parquet et sol en bois Lindura posés au mur	
Meister Parquet. longlife PD 450, PD 400, PC 200 et sol en bois Lindura ® HD 400 posés selon la technique Masterclac Plus	14
Sol design et sol stratifié	
Sols design posés selon la technique Masterclac Plus	16
Sols stratifiés posés selon la technique 5G™ Dry™	18
Sols stratifiés posés selon la technique UniZip	20
Sols stratifiés posés selon la technique Multiclic	22
Sol design Meister Design. flex posé selon la technique Multiclic	24
Sols design Meister Design. rigid et Meister Design. allround posés selon la technique Multiclic	26
Pose dans des pièces humides	
Fiche technique pour les vérandas / baies vitrées	
Plinthes et accessoires	
Profilés sol	30
Finitions murales / plinthes	32
Matériaux de sous-couche	33
Pose sur des constructions avec chauffage au sol par circuit d'eau chaude	
Parquet	34
Sol en bois Lindura	35
Sol en bois Natureflex	36
Sol design	37
Sol stratifié	38
Pose sur des constructions avec chauffage au sol par circuit d'eau chaude avec fonction de refroidissement	
Pose sur un chauffage par le sol électrique	
Collage en plein	
Parquet, sol en bois Lindura et sol en bois Natureflex	41
Sol design Meister Design. pro	42
Instructions de nettoyage et d'entretien	
Conditions de garantie	

La qualité commence déjà lors de la pose.

Pour nous, la qualité MEISTER ne fait pas seulement référence à la longévité de votre sol. Elle se manifeste dès la pose. Nous utilisons des systèmes d'assemblage par clic qui correspondent à chaque type particulier de sol et aux dimensions des lames. Cela garantit une exactitude optimale que vous

percevrez lors de la pose. Les sols MEISTER sont particulièrement faciles et agréables à poser. C'est pourquoi de nombreux artisans ne jurent que par les produits MEISTER. Ces instructions de pose vous donneront de nombreuses informations relatives au maniement de votre produit MEISTER.



Mesures préliminaires, supports de pose et généralités

Les paquets doivent s'acclimater avant d'être ouverts jusqu'à ce qu'ils s'adaptent à la température ambiante. Entrez-les à plat sur le sol et sans les ouvrir au milieu de la pièce où vous voulez effectuer la pose, pendant env. 48 heures (en hiver 3 à 4 jours) (fig. 1) / MeisterDesign. allround, MeisterDesign. rigid et MeisterDesign. pro env. 24 heures (en hiver 2 jours) (fig. 1.1). Déposez les paquets à l'écart de murs humides ou fraîchement tapissés. Avant de commencer la pose, vous devrez avoir installé les portes extérieures et les fenêtres et achevé tous les travaux de peinture et de vernissage. La température ambiante adéquate est de l'ordre de 20 °C (support de pose au minimum 15 °C), le degré hygrométrique de 30 à 65 %.

Les parquets et les sols en bois sont majoritairement composés de bois. En raison de cette structure de produit particulière et du système d'assemblage par clic, les parquets, les sols en bois Lindura et le sol en bois Natureflex de MEISTER se prêtent à une pose flottante et sans colle. En tant que matière première naturelle, le bois possède des propriétés que l'on retrouve également de manière inchangée dans un sol en bois. Les rayons du soleil tout comme une lumière artificielle intense peuvent ainsi modifier la couleur du sol. En outre, le bois possède des propriétés hygroscopiques. Il peut absorber l'humidité (ainsi qu'en libérant) et réagit en gonflant (et en se rétractant). Si, par exemple, l'humidité relative de l'air dans la pièce est très basse et que le parquet ou le sol en bois se rétracte, cela peut entraîner de légères fissures dans la couche d'usure, la formation de fentes, des déformations, des bruits de craquement, etc. Ces aspects évoluent dans le cadre des propriétés caractéristiques du bois et ne sont donc pas un défaut du produit. Avant la pose, contrôlez la couleur et la structure des lames à la lumière du jour et vérifiez qu'elles ne présentent pas de défaut ni de dommage perceptible (fig. 14). Avant la pose, trie les lames de sorte à obtenir plus tard la structure et la couleur souhaitées pour votre sol (fig. 15). Une fois posée, la marchandise ne peut plus faire l'objet de réclamations !

Les supports de pose doivent être prêts à la pose selon les règles générales de la technique conformément à la norme VOB, partie C, DIN 18356 « Pose de parquets » et DIN 18365 « Pose de revêtement de sol ». Les supports doivent donc être secs, plans et propres. L'humidité résiduelle des sols minéraux/chapes de chantiers, contrôlée selon la méthode CM du carbure de calcium, ne doit pas dépasser 2 % CM (1,8 % CM pour les sols chauffants), celle des chapes anhydrites 0,5 % CM (0,3 % CM pour les sols chauffants). En ce qui concerne la méthode KRL, les valeurs limites sont de 80 % d'humidité relative pour les chapes non chauffées et de 75 % d'humidité relative pour les chapes chauffées (fiche technique TKB 18 ; DIN EN 17668) (fig. 4). Pour la pose d'un chauffage par le sol/chauffage par le sol avec fonction de refroidissement, vous trouverez des fiches techniques séparées à partir de la page 34. D'éventuelles irrégularités du sol de trois millimètres ou plus sur le premier mètre et de deux millimètres ou plus

sur les mètres suivants doivent être ragréés conformément à DIN 18 202, tableau 3, ligne 4 (fig. 2). Nous recommandons la fiche technique O2 du Zentralverband für Parkett und Fußbodentechnik (association nationale des parquets et techniques de sol) et du BEB. Dans le cas de MeisterDesign. rigid et MeisterDesign. allround, les joints de plus de 10 mm de large et de plus de 2 mm de profondeur (fig. 3) sur des anciens sols en céramique doivent être ragréés à l'aide d'un enduit approprié. Les sols minéraux (à l'exception des chapes en bitume) doivent être recouverts d'un film de protection contre l'humidité (valeur SD ≥ 75 m) servant de pare-vapeur (fig. 5). Les lés doivent se chevaucher d'au moins 20 centimètres et être collés sur les bords par une bande adhésive ou alors vous utilisez une sous-couche isolante MEISTER avec pare-vapeur intégré. MeisterDesign. allround et MeisterDesign. rigid sont étanches et ne nécessitent pas de feuille pare-vapeur. Dans le cas de locaux qui ne sont pas construits sur cave, la dalle de plancher devra être dotée d'un écran étanche contre l'humidité provenant du terrain, conformément à DIN 18195 (règlement allemand sur les adjudications de travaux de construction) et aux conditions en vigueur s'appliquant au bâtiment, pour éviter les dégâts dus à l'humidité. Vous pouvez également poser des sols MEISTER sur des revêtements existants, comme le carrelage et les dalles en céramique ou les sols en pierre, à condition que les sols soient solidement collés et ne comportent pas d'endroits lâches. Il vous est alors nécessaire de rajouter sur ces sols un film de protection contre l'humidité (valeur SD ≥ 75 m) en guise de couche de séparation (fig. 6). Sur du PVC, des lames de bois, des panneaux en matériaux dérivés du bois, panneaux OSB, chapes préfabriquées, etc., aucun pare-vapeur ne doit être utilisé (fig. 6.1). Les revêtements de sol textiles, comme p. ex. les moquettes, le non-tissé aiguilleté etc. doivent être retirés, non seulement pour des raisons techniques de pose mais aussi par mesure d'hygiène (fig. 6.2).

Les sols MEISTER ne conviennent pas pour la pose en milieu humide/mouillé (salle de bains, sauna, piscine etc.). Exception : Les sols design MeisterDesign. flex, MeisterDesign. comfort, MeisterDesign. next, les sols en bois Lindura HD 400, le sol en bois Natureflex HD 100, les parquets MeisterParquet. longlife PD 450, PD 400, PS 300, PC 200 et les sols stratifiés LC 150, LD 150, LB 150, LL 150, LD 200, LD 250, LL 250 et LS 350 ainsi que les sols design étanches MeisterDesign. allround, MeisterDesign. rigid et MeisterDesign. pro peuvent également être posés dans des pièces humides (classe WO-I, p. ex. les salles de bains ; pour life et pro classe W1-I). En revanche, ils ne conviennent pas pour les espaces extérieurs et les pièces mouillées telles que les douches, saunas, laveries publiques et pièces avec écoulement au sol (fig. 9) – fiche technique séparée voir page 28.

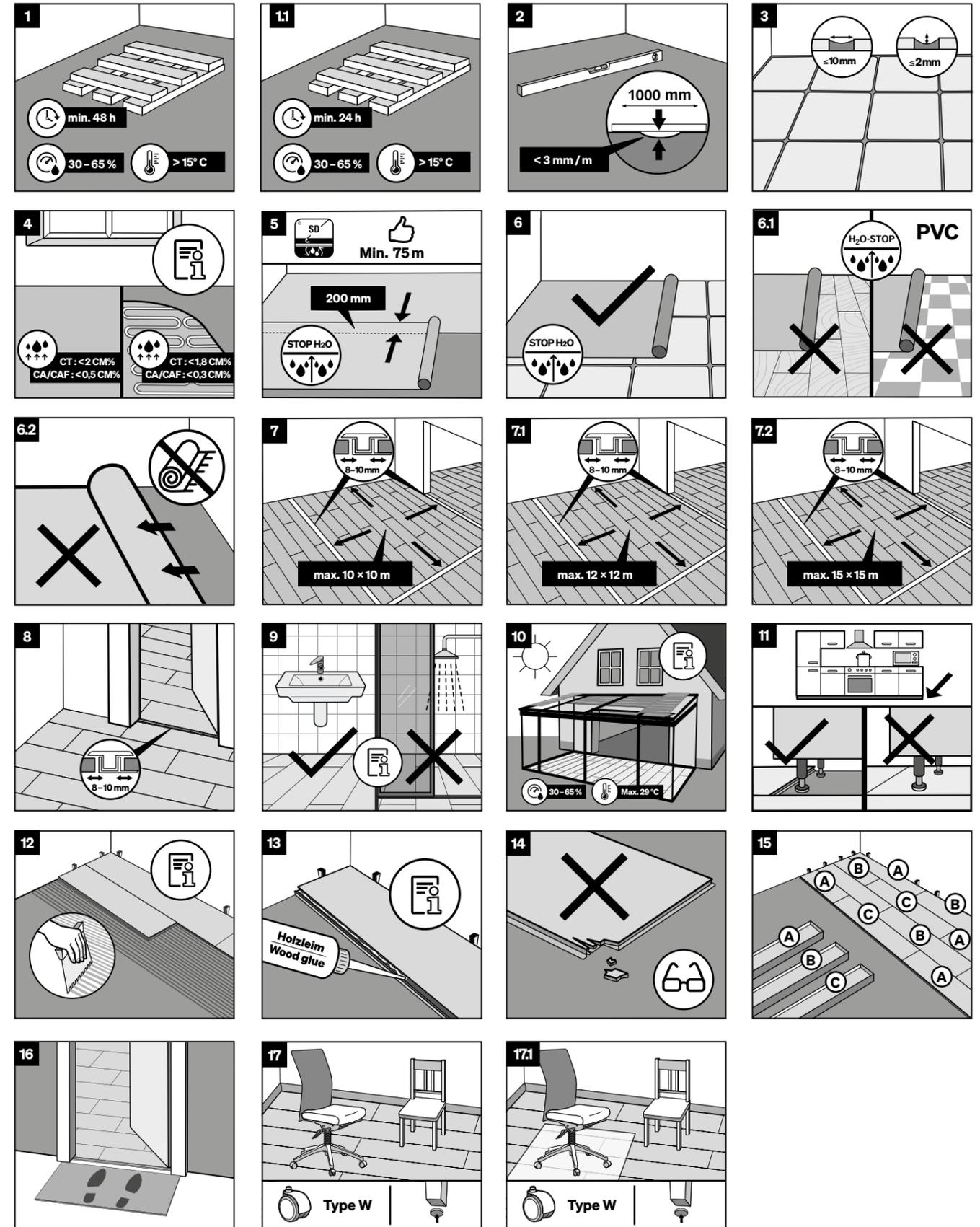
Tous les revêtements de sol MEISTER sont parfaitement adaptés à une pose dans les vérandas (fig. 10). Un rayonnement solaire et un réchauffement trop intenses doivent être évités au moyen d'installations d'ombrage et d'aération. Il doit régner toute l'année

une température ambiante habituelle. La température de surface sur le sol ne doit pas dépasser durablement 29 °C, voir la fiche technique séparée en page 29. Pour tous les revêtements de sol MEISTER en pose flottante, nous conseillons de monter les objets lourds ou les meubles encastrables (p. ex. cuisines, îlots de cuisine, etc.) avant la pose et de ne poser le sol que jusqu'à leurs pieds (fig. 11).

Les sols MEISTER sont généralement posés en pose flottante sans colle. Si vous souhaitez encoller votre parquet, votre sol en bois Lindura ou votre sol en bois Natureflex posé en pose flottante afin notamment de réduire les éventuels bruits de craquement et la formation de fentes décrits au début, veuillez observer à cet effet la fiche technique séparée (fig. 13). Vous pouvez la demander en envoyant un mail à kundenservice@meisterwerke.com. MeisterDesign. pro est exclusivement destiné au collage en plein. MeisterParquet. longlife, les sols en bois Lindura et le sol en bois Natureflex peuvent être posés soit en pose flottante, soit en collage en plein avec une colle adaptée (fig. 12), voir les fiches techniques séparées pages 41-42.

Si la longueur ou la largeur de votre surface de pose est supérieure à 10 mètres (fig. 7), (ou supérieure à 12 mètres pour MeisterDesign. allround, sol stratifié LL 250 et LD 250 - fig. 7.1, ou supérieure à 15 mètres pour MeisterDesign. rigid - fig. 7.2), l'utilisation d'un joint de dilatation est impérative. Il sera recouvert d'un profilé de jonction. Ces joints de dilatation s'imposent également entre deux pièces contiguës, au niveau des seuils (fig. 8) et passages et dans les pièces de géométrie complexe (MeisterDesign. rigid et MeisterDesign. allround peuvent être posés sur un seuil sans profilés d'égalisation. Il convient de reprendre les joints de dilatation du sol). Un profilé d'égalisation ou de finition garantit une transition soignée en bordure de surfaces ou de revêtements de sol contigus en contrebas ou encore de seuils, dallages, carrelages ou sols similaires surélevés. Les profilés pour nez de marche permettent de réaliser une parfaite finition des marches d'escalier (voir pages 30-31).

Afin de protéger le sol de la salissure, le hall d'entrée doit toujours être pourvu d'un tapis de propreté suffisamment grand (paillason par exemple) (fig. 16). N'utilisez pas de tapis avec un revêtement en caoutchouc, car un contact prolongé, en particulier avec les sols design, peut provoquer une décoloration permanente. De plus, les pieds de chaise et de meuble doivent être dotés de patins en feutre ; les chaises de bureau, les casiers et autres objets à roulettes pivotantes doivent être équipés d'une surface de roulement souple adapté aux normes (type W) (fig. 17). Les patins ou roulettes colorés en caoutchouc ou en matière plastique ainsi que les pneus foncés des voitures, vélos ou appareils sont susceptibles de causer des décolorations sur les sols design. Utilisez dans la mesure du possible des patins, roulettes ou pneus de couleur claire sans migration. Dans ces zones fortement sollicitées, nous recommandons de protéger le MeisterParquet. longlife, le sol en bois Lindura et le sol en bois Natureflex avec une natte adaptée (natte en polycarbonate par exemple) (fig. 17.1).



Attention : Respectez les instructions de pose actuelles jointes au colis.

Parquet et sol en bois Lindura posés selon la technique Mastercllic Plus



Fig. A1 + A2 + A3

Le sol est généralement posé en pose flottante sans colle. Le système d'assemblage Mastercllic Plus rend la pose simple et rapide. L'emboîtement au niveau de la tête se produit lors de la pose de la rangée suivante.

CONSEIL : Procéder manuellement au verrouillage aux extrémités Mastercllic Plus (activation de la languette en plastique) avec un court morceau de lame. Les lames s'emboîtent aisément les unes dans les autres ce qui facilite considérablement la pose. Il suffit de soulever légèrement la lame et d'en insérer la languette dans la rainure de la lame posée précédemment.

Fig. 1

Pour la pose du MeisterParquet, longlife et des sols en bois Lindura avec la technique Mastercllic Plus, vous avez besoin des outils et accessoires suivants :

Marteau, scie sauteuse ou scie électrique (**pour les sols en bois Lindura, lames de scie carbure ou lames de scie diamantées**), éventuellement perceuse, mètre pliant, crayon, cales (cales d'espacement), tire-lame, cornière ou équerre, le cas échéant film de protection contre l'humidité (valeur SD ≥ 75 m).

Pour les produits non équipés en usine d'une isolation phonique Silence, vous devez utiliser les sous-couches isolantes Silence de MEISTER faisant partie intégrante du système pour l'isolation. Toute autre sous-couche isolante doit présenter une stabilité correspondante (coefficient de stabilité ≥ 15 kPa).

Fig. 2

Avant la pose, retirer la saleté, les petits cailloux etc. du sol de pose.

Fig. 3

Les sols minéraux (à l'exception des chapes en bitume) doivent être recouverts d'un film de protection contre l'humidité servant de pare-vapeur, dont on fera remonter les bords le long des murs. Les lés doivent se chevaucher d'au moins 20 centimètres ou être posés en étant collés sur les bords par une bande adhésive. Vous pouvez aussi utiliser une sous-couche isolante MEISTER avec pare-vapeur intégré.

Fig. 4

Posez la sous-couche isolante MEISTER adaptée dotée d'une stabilité de pression de > 15 kPa.

Fig. 5

Avant la pose, contrôlez chaque lame à la lumière du jour afin de déceler d'éventuels défauts au niveau de la couleur et de la structure. Les éléments déjà posés ne pourront plus faire l'objet de réclamations ultérieures.

Fig. 6

Posez les lames en les prenant de différents paquets.

Fig. 7

Lorsque vous sciez les lames, veillez à ce que la face décor soit orientée vers le haut si vous utilisez une scie sur table, et vers le bas si vous avez recours à une scie sauteuse ou une scie circulaire.

Commencez la pose de la première lame complète dans le coin gauche de la pièce, côté languette face au mur. Coupez les languettes du côté court et du côté long de cette première lame de la première rangée, puis uniquement la languette du côté long des lames suivantes. Utilisez les cales d'espacement pour respecter l'écart minimum requis de 15 millimètres au pourtour des murs.

Fig. 8

Insérez la lame suivante dans la lame 1 en bouts. Procédez ainsi avec les autres lames de cette rangée sur toute la largeur de la pièce.

Fig. 9

En bout de chaque rangée, coupez la dernière lame de manière à respecter l'écart minimum requis de 15 millimètres au mur. Le reste de la lame peut être utilisé pour débiter une des rangées suivantes.

Fig. 10

Veillez au bon alignement des lames de la première rangée. Coupez la première lame de la seconde rangée à une longueur d'environ 80 centimètres. Introduisez en biais la languette de cette lame aussi loin que possible dans la rainure de la rangée de lames précédente en appuyant vers le bas avec un léger mouvement pivotant de va-et-vient. La lame doit alors s'emboîter dans la rangée posée précédemment.

CONSEIL : Activez la languette en plastique aux extrémités de la rangée précédente avec un morceau de lame court (fig. A3).

Fig. 11

Insérez ensuite le côté long de la lame suivante dans la rangée précédente, et poussez en bouts dans la lame précédente avant de l'abaisser. Enfin, appuyez la lame lentement vers le bas dans un mouvement pivotant de va-et-vient. La lame doit alors s'emboîter dans la rangée précédente et la jonction être sans interstice en bout de lame.

Fig. 12

Poursuivez ainsi rangée par rangée. Veillez à toujours obtenir un intervalle minimum de 30-40 centimètres entre les jonctions de lames de la rangée voisine.

Fig. 13 + fig. 14

Les lames de la dernière rangée doivent être coupées de manière à respecter un écart au mur d'env. 15 millimètres. Afin de tracer la largeur restante de lame, posez la lame côté languette face au mur.

Fig. 15

Pour les lames que vous avez marquées sur la longueur, poussez la languette en plastique située à l'extrémité hors de la rainure à l'aide d'un morceau de lame.

Fig. 16

Pour découper la lame, commencez par l'extrémité de la languette en plastique.

Fig. 17

Après avoir coupé les lames, repoussez la languette en plastique en bout de lame dans la rainure. Commencez par poser la dernière rangée dans le coin droit de la pièce (respectez l'écart requis d'au moins 15 millimètres par rapport aux murs), puis introduisez la lame dans la rangée précédente, dans le sens de la longueur. Emboîtez la lame suivante dans le sens de la longueur, comme expliqué précédemment, et posez-la à l'extrémité.

Fig. 18

La languette en plastique saillante vers le mur doit être repoussée dans le joint d'extrémité de la lame en faisant levier par exemple à l'aide d'un tire-lame, d'une spatule ou d'un tournevis.

Fig. 22

Retirez pour finir toutes les cales en bois le long des murs.

Fig. 23

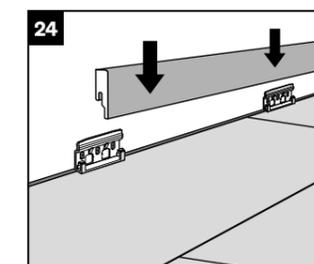
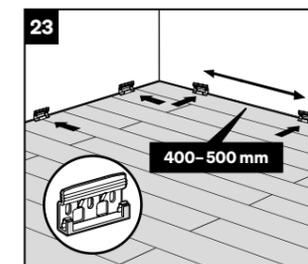
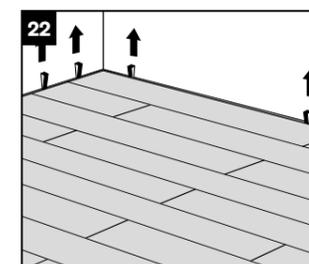
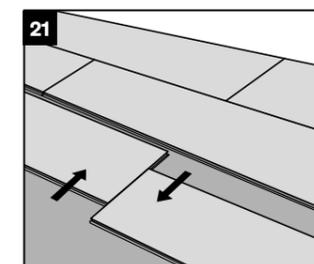
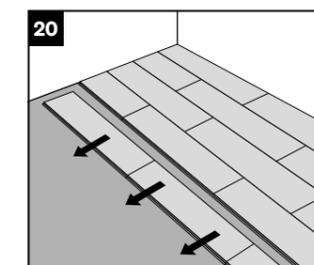
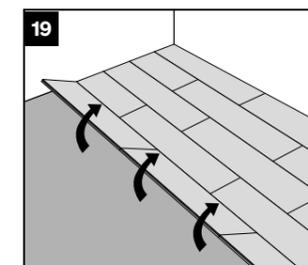
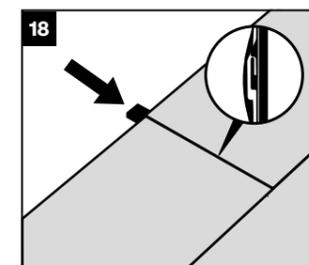
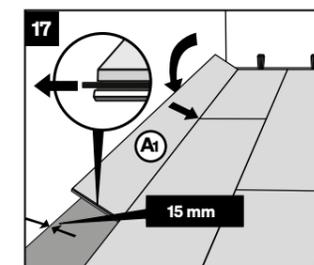
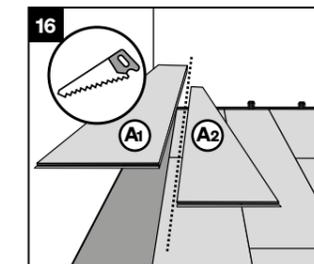
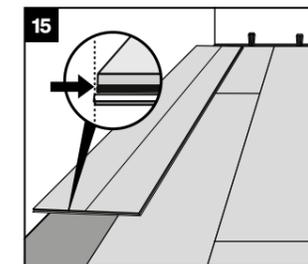
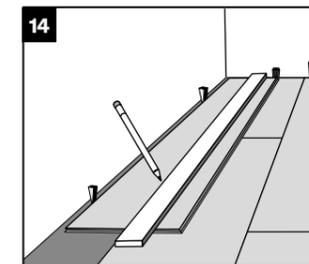
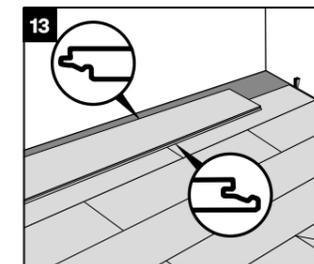
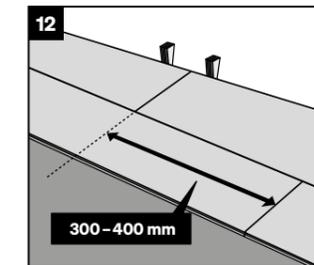
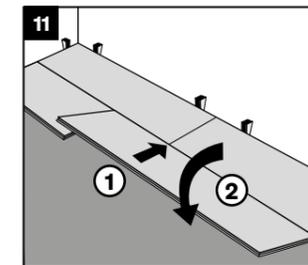
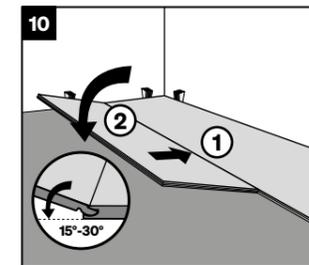
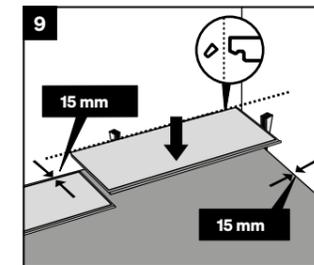
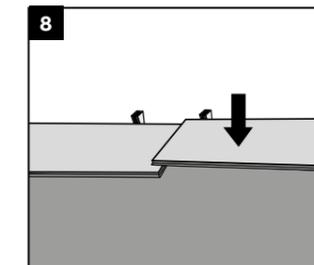
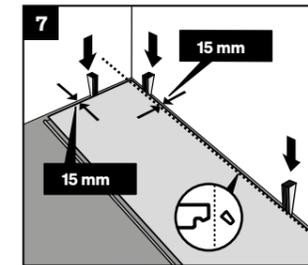
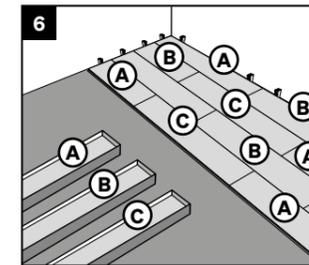
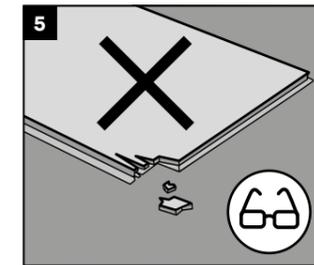
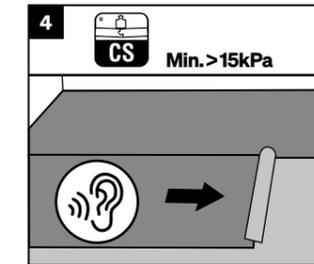
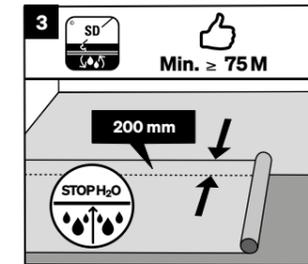
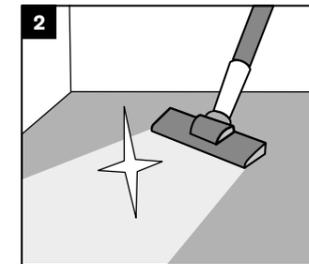
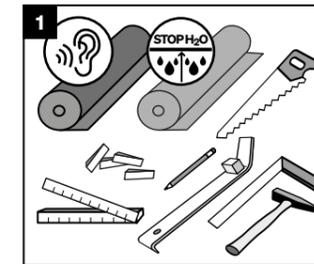
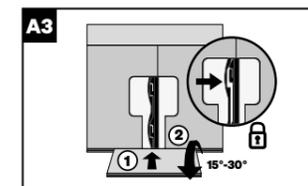
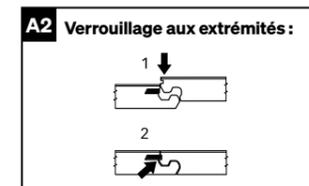
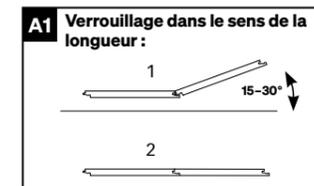
Vissez les clips des plinthes à une distance de 40-50 centimètres du mur. Ne les positionnez si possible pas à un endroit irrégulier du mur, de sorte que la plinthe soit fixée le mieux possible.

Fig. 24

La plinthe se place sur les clips par en haut en pressant vers le bas. Pour garantir un bon maintien, le clips des bords longs des plinthes doit enchevaucher de moitié le bord. Évitez tout contact des plinthes avec tous les produits à base de silicone.

Fig. 19 - fig. 21

Pour le démontage, rabattez toute la rangée de lames vers le haut en faisant tourner hors du profil longitudinal. Vous pouvez alors faire sortir les lames aux extrémités. Pour réutiliser les lames démontées, repoussez d'abord la languette à fond dans la rainure en bout de lame.



Parquet et sol en bois Lindura posés selon la technique UniZip



Fig. 1

Pour la pose du MeisterParquet, longlife et des sols en bois Lindura avec la technique UniZip, vous avez besoin des outils et accessoires suivants : Un marteau, une scie sauteuse ou scie électrique (**pour les sols en bois Lindura lames de scie carbure ou lames de scie diamantées**), éventuellement perceuse, mètre pliant, crayon à papier, cale de frappe MEISTER, cales (cales d'espacement), tire-lame, cornière ou équerre, le cas échéant film de protection contre l'humidité (valeur SD ≥ 75 m). Pour les produits non équipés en usine d'une isolation phonique Silence, vous devez utiliser les sous-couches isolantes Silence de MEISTER faisant partie intégrante du système pour l'isolation. Toute autre sous-couche isolante doit présenter une stabilité correspondante (coefficient de stabilité ≥ 15 kPa).

Fig. 2

Avant la pose, retirer la saleté, les petits cailloux etc. du sol de pose.

Fig. 3

Les sols minéraux (à l'exception des chapes en bitume) doivent être recouverts d'un film de protection contre l'humidité servant de pare-vapeur, dont on fera remonter les bords le long des murs. Les lés doivent se chevaucher d'au moins 20 centimètres ou être posés en étant collés sur les bords par une bande adhésive. Vous pouvez aussi utiliser une sous-couche isolante MEISTER avec pare-vapeur intégré.

Fig. 4

Posez la sous-couche isolante MEISTER adaptée dotée d'une stabilité de pression de > 15 kPa.

Fig. 5

Avant la pose, contrôlez chaque lame à la lumière du jour afin de déceler d'éventuels défauts au niveau de la couleur et de la structure. Les éléments déjà posés ne pourront plus faire l'objet de réclamations ultérieures.

Fig. 6

Posez les lames en les prenant de différents paquets.

Assemblage à bâtons rompus en diagonale (option 1)

Fig. 14

Pour obtenir un écart régulier aux murs en tout point, tracez une ligne de pose à l'aide d'une cordelette tendue.

Fig. 7

Commencez la pose dans un coin de la pièce. Coupez les languettes du côté court et du côté long de cette première lame de la première rangée.

Fig. 8

Utilisez les cales d'espacement pour respecter

l'écart de 10-15 millimètres au pourtour des murs. Sur la deuxième lame, ne sciez les languettes que sur le côté long.

Fig. 9

Faites maintenant pivoter la deuxième lame avec le côté court contre le côté long de la première lame.

Fig. 10 + fig. 11

Emboîtez ensuite le côté long de la troisième lame dans la première lame. Frappez maintenant sur le côté court de la troisième lame à l'aide de la cale de frappe MEISTER pour l'insérer dans la deuxième lame.

Fig. 12 - fig. 14

Continuez à poser le parquet selon ce schéma. Veillez à toujours emboîter d'abord le côté long de la lame avant d'accoler le côté court à l'autre lame.

Fig. 15

Posez la première rangée jusqu'au mur/coin de la pièce. Vous pouvez utiliser les éventuelles chutes de lame au début de la rangée suivante si vous le souhaitez. Fixez la première rangée avec des cales pour qu'elle ne glisse pas pendant le reste de la pose.

Fig. 16 + fig. 17

Avant de commencer à poser la rangée suivante, regardez si vous pouvez utiliser des restes éventuels. Pour le reste de la pose, veillez à emboîter d'abord le côté long des lames avant d'enfoncer le côté court. Dans certains cas, il n'est pas possible d'emboîter le côté long et d'enfoncer ensuite le côté court. Le système d'assemblage spécifique permet d'emboîter les lames dans tous les sens possibles, de sorte que, par exemple, le côté court peut être emboîté d'abord et l'élément, enfoncé sur le côté long.

Procédez à la pose dans cet ordre, jusqu'à recouvrir toute la surface de la pièce. Coupez les lames se terminant directement contre le mur de sorte à observer un écart de 10-15 mm par rapport au mur.

Assemblage à bâtons rompus en parallèle (option 2)

Fig. 18

Pour obtenir un écart régulier par rapport aux murs opposés, tracez une ligne de pose à l'aide d'une cordelette tendue. Commencez la pose contre un mur au centre de la pièce. Pour une pose symétrique, il convient de décaler la ligne de pose de $\frac{1}{4}$ de la largeur de l'onglet (PS 500 : 50,2 mm ; HS 500 : 49,5 mm) par rapport au centre de la pièce.

Fig. 9

Faites pivoter la deuxième lame avec le côté court contre le côté long de la première lame.

Fig. 10 + fig. 11

Emboîtez ensuite le côté long de la troisième lame dans la première lame. Frappez maintenant sur le côté court de la troisième lame à l'aide de la cale de frappe MEISTER pour l'insérer dans la deuxième lame.

Fig. 18

Continuez à poser le parquet selon ce schéma jusqu'à la sixième lame. Alignez les lames assemblées entre elles sur la ligne de pose et coupez-les parallèlement au mur. Vous pouvez maintenant aligner la partie appelée tête (en forme de triangle) sur la ligne de pose avec un écartement de 10-15 millimètres au mur et la fixer avec des cales. Veillez à toujours emboîter d'abord le côté long de la lame avant d'accoler le côté court à l'autre lame.

Fig. 19

Posez la première rangée jusqu'au mur d'en face. Vous pouvez utiliser les éventuelles chutes de lame au début de la rangée suivante si vous le souhaitez. Fixez la première rangée avec des cales pour qu'elle ne glisse pas pendant le reste de la pose.

Fig. 20 + fig. 21

Avant de commencer à poser la rangée suivante, regardez si vous pouvez utiliser des restes éventuels. Pour le reste de la pose, veillez à emboîter d'abord le côté long des lames avant d'enfoncer le côté court. Dans certains cas, il n'est pas possible d'emboîter le côté long et d'enfoncer ensuite le côté court. Le système d'assemblage spécifique permet d'emboîter les lames dans tous les sens possibles, de sorte que, par exemple, le côté court peut être emboîté d'abord et l'élément, enfoncé sur le côté long.

Procédez à la pose dans cet ordre, jusqu'à recouvrir toute la surface de la pièce. Coupez les lames se terminant directement contre le mur de sorte à observer un écart de 10-15 mm par rapport au mur.

Fig. 22

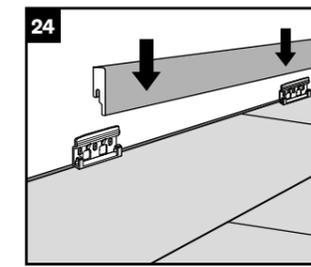
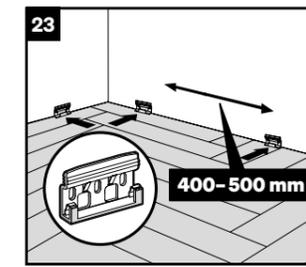
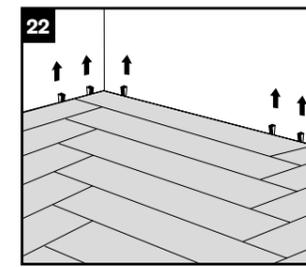
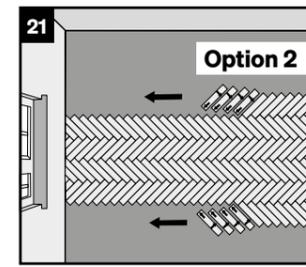
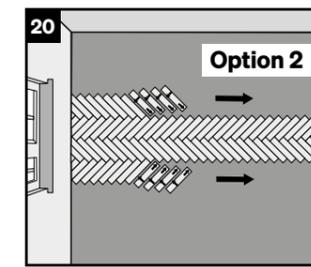
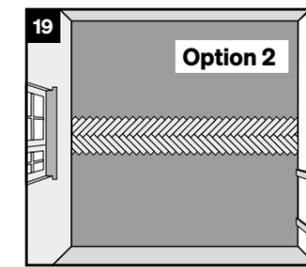
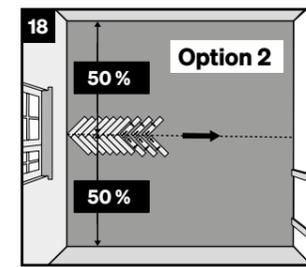
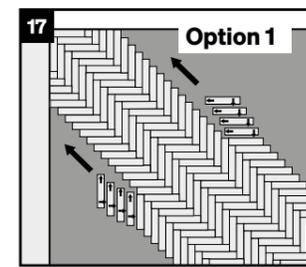
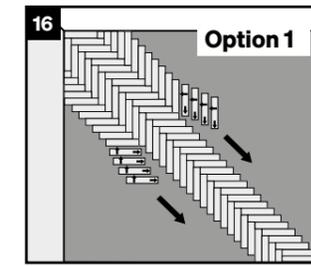
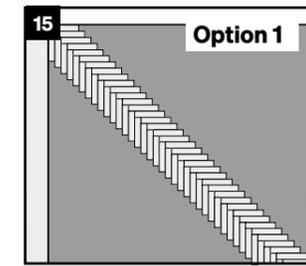
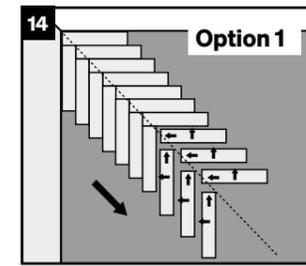
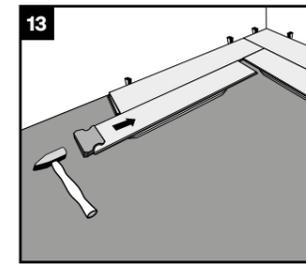
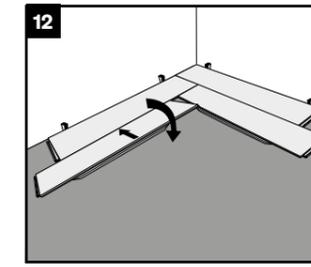
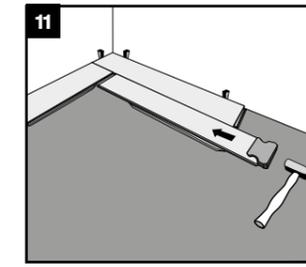
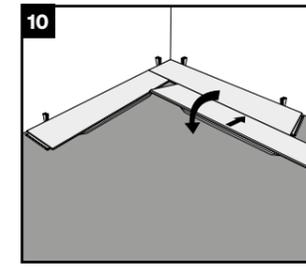
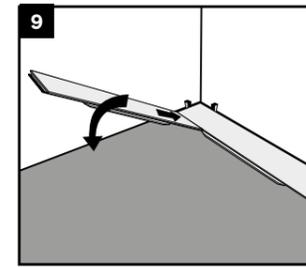
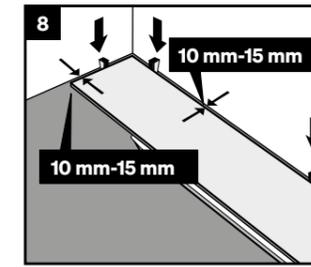
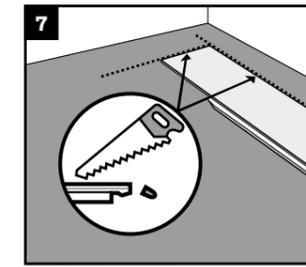
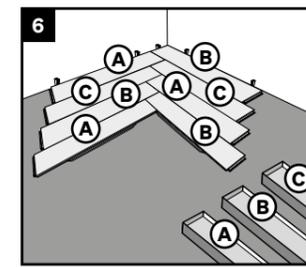
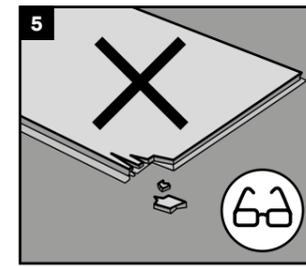
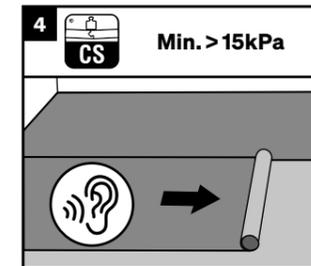
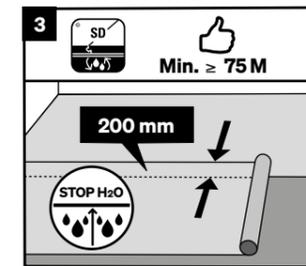
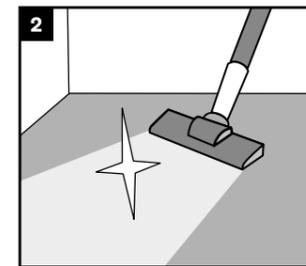
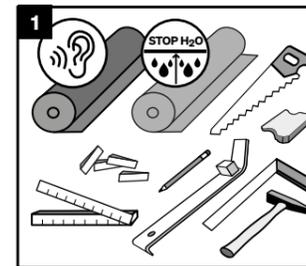
Retirez pour finir toutes les cales en bois le long des murs.

Fig. 23

Vissez les clips des plinthes à une distance de 40-50 centimètres du mur. Ne les positionnez si possible pas à un endroit irrégulier du mur, de sorte que la plinthe soit fixée le mieux possible.

Fig. 24

La plinthe se place sur les clips par en haut en pressant vers le bas. Pour garantir un bon maintien, les clips des bords longs des plinthes doit enchevaucher de moitié le bord. Évitez tout contact des plinthes avec tous les produits à base de silicone.



Parquet et sol en bois Natureflex posés selon la technique Multiclic



Fig. 1

Pour la pose du MeisterParquet, longlife et du sol en bois Natureflex avec la technique Multiclic, prévoyez les outils et accessoires suivants : Marteau, scie sauteuse ou scie électrique, éventuellement perceuse, mètre pliant, crayon, cales (cales d'espacement), tire-lame, cornière ou équerre, cale de frappe MEISTER, le cas échéant film de protection contre l'humidité (valeur SD \geq 75 m). Pour les produits non équipés en usine d'une isolation phonique Silence, vous devez utiliser les sous-couches isolantes Silence de MEISTER faisant partie intégrante du système pour l'isolation. Toute autre sous-couche isolante doit présenter une stabilité correspondante (coefficient de stabilité \geq 15 kPa).

Le sol est posé en pose flottante sans colle. Le système d'assemblage par clic des lames a été spécialement conçu pour assurer une pose rapide et sûre. La pose s'effectue de deux manières possibles. Option 1 : emboîter par la largeur et la longueur ; option 2 : emboîter par la longueur et assembler l'extrémité à l'aide de la cale de frappe MEISTER en donnant plusieurs coups légers.

Fig. 2

Avant la pose, retirer la saleté, les petits cailloux etc. du sol de pose.

Fig. 3

Les sols minéraux (à l'exception des chapes en bitume) doivent être recouverts d'un film de protection contre l'humidité servant de pare-vapeur, dont on fera remonter les bords le long des murs. Les lés doivent se chevaucher d'au moins 20 centimètres ou être posés en étant collés sur les bords par une bande adhésive. Vous pouvez aussi utiliser une sous-couche isolante MEISTER avec pare-vapeur intégré.

Fig. 4

Posez la sous-couche isolante MEISTER adaptée dotée d'une stabilité de pression de $>$ 15 kPa.

Fig. 5

Avant la pose, contrôlez chaque lame à la lumière du jour afin de déceler d'éventuels défauts au niveau de la couleur et de la structure. Les éléments déjà posés ne pourront plus faire l'objet de réclamations ultérieures.

Fig. 6

Posez les lames en les prenant de différents paquets.

Fig. 7

Lorsque vous sciez les lames, veillez à ce que la face décor soit orientée vers le haut si vous utilisez une scie sur table, et vers le bas si vous avez recours à une scie sauteuse ou une scie circulaire.

Commencez la pose de la première lame complète dans le coin gauche de la pièce, côté languette face au mur. Coupez les languettes du côté court et du côté long de cette première lame de la première rangée. Pour toutes les lames que vous voulez poser sur la première rangée, vous enlèverez uniquement la languette longitudinale.

Fig. 8

Utilisez les cales d'espacement pour respecter l'écart minimum requis de 10-15 millimètres au pourtour des murs.

Fig. 9

Emboîtez la lame complète suivante dans la lame 1 par le côté court. Procédez ainsi avec les autres lames de cette rangée sur toute la largeur de la pièce.

Fig. 10 + fig. 14

En bout de chaque rangée, coupez la dernière lame de manière à respecter l'écart minimum requis de 10-15 millimètres au mur. Le reste de la lame peut être utilisé pour débiter une des rangées suivantes.

Option 1

Veillez au bon alignement des lames de la première rangée. Coupez la première lame de la seconde rangée à une longueur d'environ 80 centimètres.

Fig. 11

Emboîtez la lame complète suivante dans la lame précédente par le côté court.

Fig. 12 + fig. 13

Une fois que vous avez emboîté toutes les lames d'une rangée, vous pouvez emboîter cette dernière dans la rangée précédemment posée et appuyer lentement vers le bas dans un mouvement pivotant de va-et-vient. La rangée de lames doit alors s'emboîter dans la rangée posée précédemment. Vous pouvez également emboîter chaque lame par son extrémité puis son côté longitudinal en la soulevant légèrement afin qu'elle s'emboîte dans la rangée précédente. Poursuivez ainsi rangée par rangée.

Option 2

Fig. 15

Coupez la première lame de la seconde rangée à une longueur d'environ 80 centimètres. Insérez cette lame en introduisant la languette dans la rainure de la rangée de lames précédente et appuyez la lame lentement vers le bas dans un mouvement pivotant de va-et-vient. La lame doit alors s'emboîter dans la rangée posée précédemment. Emboîtez le chant longitudinal de la lame entière suivante de cette seconde rangée dans la rainure de la rangée précédente. Veillez à obtenir un joint longitudinal parfaitement hermétique.

Fig. 16

Lorsque cette opération est terminée et que la lame est posée bien plane sur le sol, celle-ci est encliquetée en bouts à l'aide de la cale de frappe MEISTER et de légers coups de marteau. Poursuivez ainsi rangée par rangée.

Fig. 17

Veillez à toujours obtenir un intervalle minimum de 30-40 centimètres entre les jonctions de lames de la rangée voisine.

Fig. 18 + fig. 19

En bout de chaque rangée, coupez la dernière lame de manière à respecter l'écart minimum requis de 10-15 millimètres au mur. Afin de tracer la largeur restante de lame, posez la lame côté languette face au mur.

Fig. 20

Commencez la pose de la dernière rangée dans le coin droit de la pièce et emboîtez les lames dans la longueur des lames de la rangée précédente.

Fig. 21

Emboîtez la lame suivante dans le sens de la longueur, comme expliqué précédemment, et posez-la. Ensuite les extrémités sont jointées à l'aide d'un tire-lame et plusieurs coups légers de marteau.

Fig. 25

Retirez pour finir toutes les cales en bois le long des murs.

Fig. 26

Vissez les clips des plinthes à une distance de 40-50 centimètres du mur. Ne les positionnez si possible pas à un endroit irrégulier du mur, de sorte que la plinthe soit fixée le mieux possible.

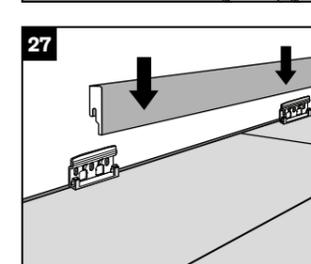
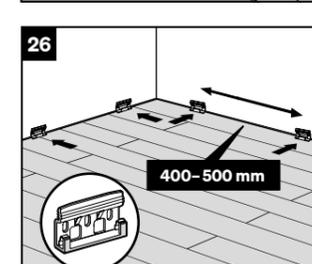
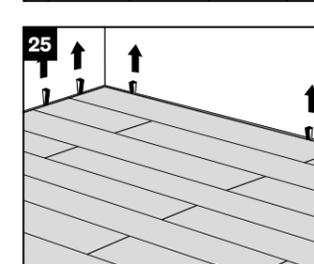
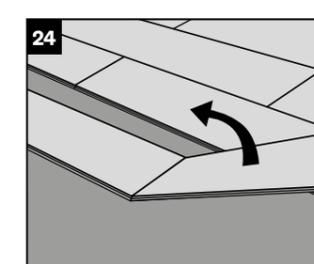
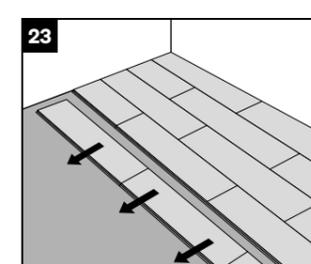
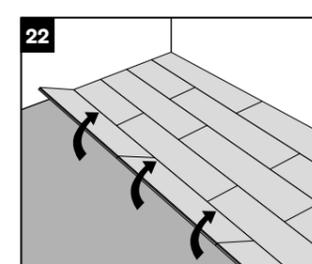
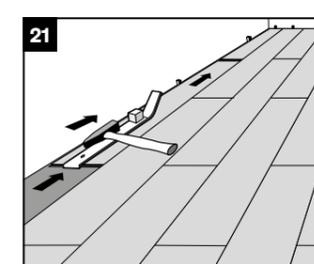
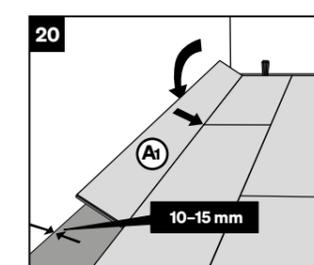
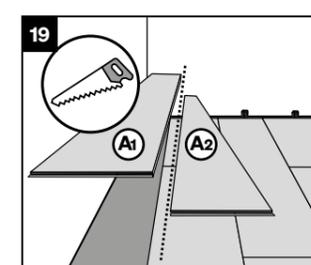
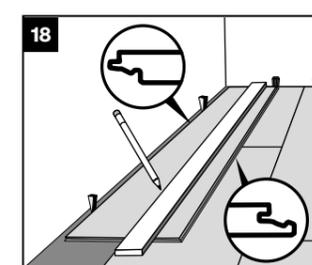
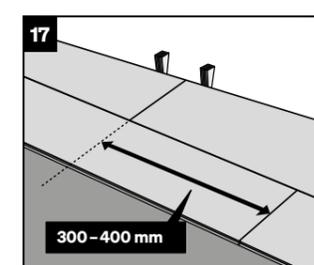
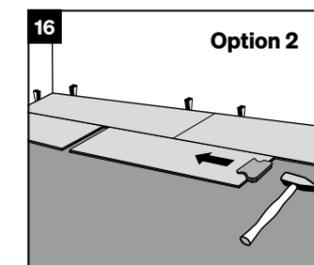
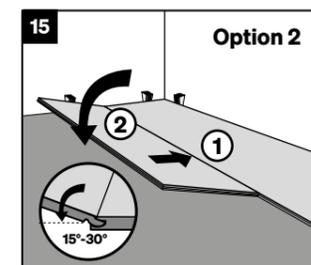
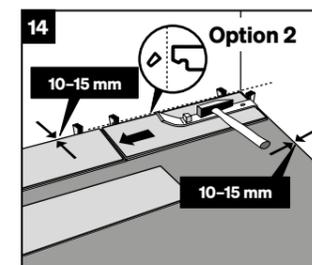
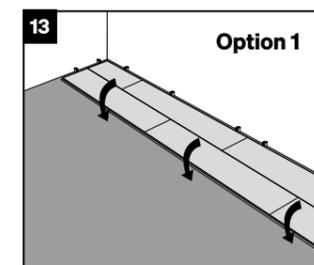
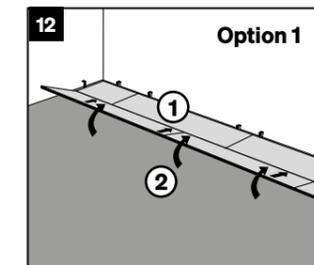
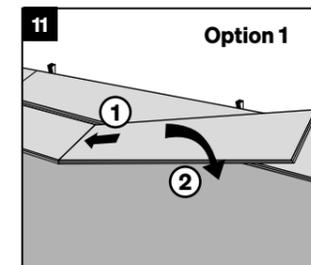
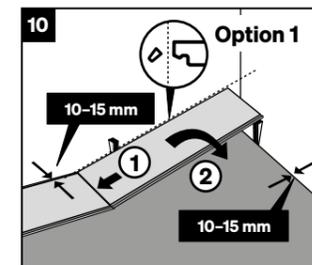
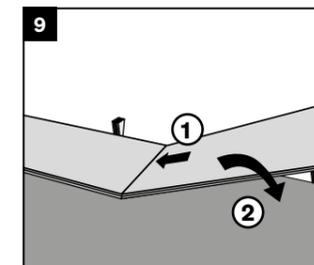
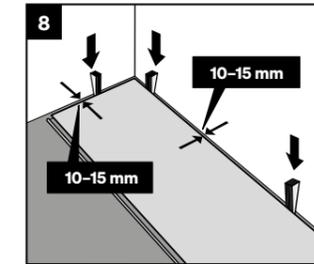
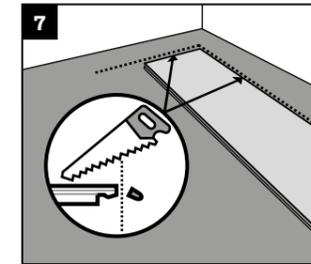
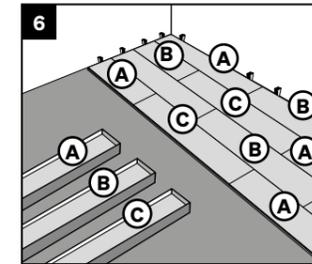
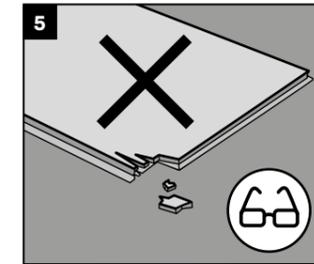
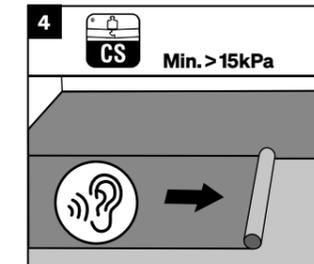
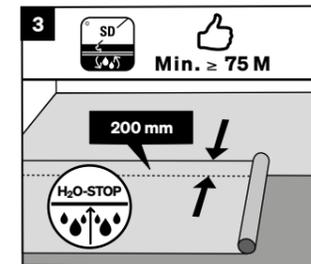
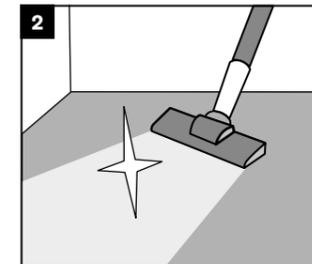
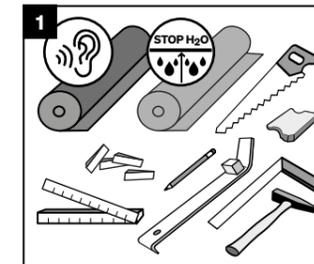
Fig. 27

La plinthe se place sur le clips par en haut en pressant vers le bas. Pour garantir un bon maintien, le clips des bords longs des plinthes doit enchevaucher de moitié le bord.

Évitez tout contact des plinthes avec tous les produits à base de silicone.

Fig. 22 - fig. 24

Pour le démontage, rabattez toute la rangée de lames vers le haut en faisant tourner hors du profil longitudinal. Vous pouvez alors déboîter les lames aux extrémités. Ainsi, le mécanisme de verrouillage reste intact et les lames peuvent être réutilisées.



Instructions de pose pour montage mural du **MeisterParquet. longlife PD 450, PD 400, PC 200 (clip TOP 13), sol en bois Lindura® HD 400 (clip TOP 11)**

Mesures préliminaires

Les paquets doivent s'acclimater avant d'être ouverts jusqu'à ce qu'ils s'adaptent à la température ambiante. Entreposez-les à plat sur le sol environ 48 heures (3 à 4 jours en hiver) au milieu de la pièce où ils doivent être posés. Déposez les paquets à l'écart de murs humides ou fraîchement tapissés. Avant de commencer la pose, assurez-vous que les conditions ambiantes de la pièce conviennent bien à l'installation de matériaux en bois. Les murs doivent être secs (humidité résiduelle maximale de 5 %). Et toutes les portes et fenêtres doivent être installées ; la température ambiante doit être d'env. 20 °C, le taux d'humidité relative d'env. 30 à 65 %.

Lorsque vous effectuez la pose, veillez à ce que l'air puisse librement circuler derrière le lambrissage (prévoir éventuellement un contre-lattage). Il est indispensable d'assurer une bonne circulation. Vous devrez également laisser un écart minimum de 10 à 15 millimètres entre le lambrissage et les murs ou éléments fixes de la construction. Si votre surface de pose est plus longue ou plus large que 10 mètres, un joint de dilatation est nécessaire.

Sous-construction à profilé de lattage type 8

Posez le profilé de lattage type 8 en respectant un écart de 40 cm max. (fig. 1). Fixez la sous-construction au mur avec des chevilles ou des vis adéquates tous les 50 centimètres. Vous pouvez compenser les légères inégalités du mur en utilisant des entretoises ou des cales en bois. Pour réduire la longueur du profilé, utilisez une scie à métaux en vente dans le commerce ou une meuleuse d'angle 1 main avec un disque à tronçonner. Veillez à respecter un écart minimum de 20 mm lors de la pose des lampes encastrées. Pour ce faire, calez le profilé de lattage avec une entretoise d'au moins 12 mm.

Pose

En raison de la technique de verrouillage du système MasterclitPlus, la pose doit être effectuée de droite à gauche (fig. 9). Placez la première lame complète, languette face au sol. Pour toutes les lames de la première rangée, vous enlèverez la languette longitudinale.

Pour la pose des premières rangées, utilisez le clip d'extrémité. Pour le fixer, marquez la position du profilé à l'arrière de la lame. Marquez le milieu du rail avec un crayon (fig. 2) et fixez le clip d'extrémité avec les vis fournies (fig. 3). Serrez les vis en évitant de les foirer. Emboîtez ensuite la lame dans le profilé de lattage (fig. 4). Si le clip ne s'enclenche pas correctement, il se peut que vous ayez comprimé le profilé lorsque vous l'avez raccourci. Dans ce cas, courbez le profilé à ses dimensions d'origine.

Pour la suite du montage, utilisez le clip TOP13 / TOP11 afin de fixer la lame. Pour ce faire, insérez le clip dans le profilé de lattage en le tournant (fig. 5) et glissez-le jusqu'à la rainure de la lame (fig. 6 + 7). Ce faisant, veillez à ce que les lames de la première rangée soient bien droites.

Insérez la première lame de la deuxième rangée en introduisant la languette dans la rainure de la rangée de lames précédente (fig. 8) et appuyez la lame lentement contre le profilé de lattage. Pour la suite du montage, utilisez le clip TOP13 / TOP11 afin de fixer la lame (fig. 7). Vous pouvez poursuivre ainsi rangée par rangée (fig. 10).

Pour ajuster la dernière rangée, utilisez une chute de lame pour reporter la largeur d'élément restante, sans oublier de respecter l'écart minimum au plafond de 10 à 15 millimètres.

Vous devez retirer les languettes en plastique aux extrémités de la lame sur laquelle la largeur est reportée en les sortant de la rainure d'extrémité par devant au moyen d'une chute de lame (fig. 11). Pour découper la lame, commencez par l'extrémité de la languette en plastique. Une fois que vous avez découpé la lame, vous devez réintroduire la languette en plastique aux extrémités dans la rainure d'extrémité (fig. 12 + 13).

Pour monter le clip d'extrémité sur la dernière rangée, marquez la position du profilé de lattage avec un morceau de ruban adhésif (fig. 14) et reportez la position du profilé à l'arrière de la lame (fig. 15 + 16). À présent, fixez le clip sur la lame comme pour la première rangée (fig. 17) et insérez la lame (fig. 18). Vous devrez ensuite verrouiller les languettes en plastique de la dernière rangée à l'aide d'un tournevis (fig. 19).

Pour recouvrir les joints de dilatation périphériques, nous vous conseillons d'utiliser notre cimaise d'angle MEISTER (fig. 20 + 22).



Fig. 1



Fig. 2



Fig. 3



Fig. 4



Fig. 5

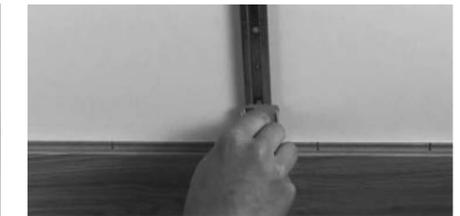


Fig. 6



Fig. 7



Fig. 8



Fig. 9



Fig. 10



Fig. 11

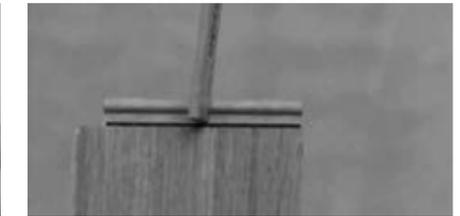


Fig. 12



Fig. 13



Fig. 14



Fig. 15

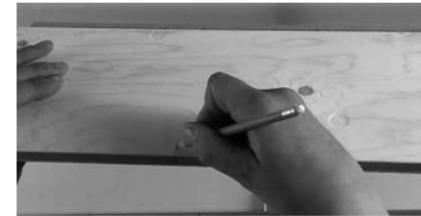


Fig. 16



Fig. 17



Fig. 18

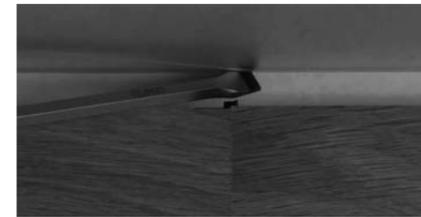


Fig. 19



Fig. 20



Fig. 21



Fig. 22

Sols design posés selon la technique Mastercllic Plus



Fig. A1 + A2

Le sol est posé en pose flottante sans colle. Le système d'assemblage Mastercllic Plus rend la pose simple et rapide. L'emboîtement au niveau de la tête se produit lors de la pose de la rangée suivante. Les lames s'emboîtent aisément les unes dans les autres ce qui facilite considérablement la pose. Il suffit de soulever légèrement la lame et d'en insérer la languette dans la rainure de la lame posée précédemment.

Fig. 1

Pour la pose du sol design MEISTER avec la technique Mastercllic Plus, vous avez besoin des outils et accessoires suivants :

Marteau, scie sauteuse ou scie électrique, éventuellement perceuse, mètre pliant, crayon, cales (cales d'espacement), tire-lame, cornière ou équerre, le cas échéant film de protection contre l'humidité (valeur SD ≥ 75 m).

Pour les produits non équipés en usine d'une isolation phonique Silence, vous devez utiliser les sous-couches isolantes Silence de MEISTER faisant partie intégrante du système pour l'isolation. Toute autre sous-couche isolante doit présenter une stabilité correspondante (coefficient de stabilité ≥ 15 kPa).

Fig. 2

Avant la pose, retirer la saleté, les petits cailloux etc. du sol de pose.

Fig. 3

Les sols minéraux (à l'exception des chapes en bitume) doivent être recouverts d'un film de protection contre l'humidité servant de pare-vapeur, dont on fera remonter les bords le long des murs. Les lés doivent se chevaucher d'au moins 20 centimètres ou être posés en étant collés sur les bords par une bande adhésive.

Vous pouvez aussi utiliser une sous-couche isolante MEISTER avec pare-vapeur intégré.

Fig. 4

Posez la sous-couche isolante MEISTER adaptée dotée d'une stabilité de pression de > 15 kPa dans les habitations privées ou > 60 kPa dans les locaux commerciaux.

Fig. 5

Avant la pose, contrôlez chaque lame à la lumière du jour afin de détecter d'éventuels défauts au niveau de la couleur et de la structure. Les éléments déjà posés ne pourront plus faire l'objet de réclamations ultérieures.

Fig. 6

Posez les lames en les prenant de différents paquets.

Fig. 7

Lorsque vous sciez les lames, veillez à ce que la face décor soit orientée vers le haut si vous utilisez une scie sur table, et vers le bas si vous avez recours à une scie sauteuse ou une scie circulaire.

Commencez la pose de la première lame complète dans le coin gauche de la pièce, côté languette face au mur. Coupez les languettes du côté court et du côté long de cette première lame de la première rangée, puis uniquement la languette du côté long des lames suivantes.

Fig. 8

Insérez la lame suivante dans la lame 1 en bouts. Procédez ainsi avec les autres lames de cette rangée sur toute la largeur de la pièce.

Fig. 9

En bout de chaque rangée, coupez la dernière lame de manière à respecter l'écart minimum requis de 10 millimètres au mur. Le reste de la lame peut être utilisé pour débiter des rangées suivantes.

Fig. 10

Veillez au bon alignement des lames de la première rangée. Coupez la première lame de la seconde rangée à une longueur d'environ 80 centimètres (MeisterDesign. next DB 500 S et MeisterDesign. confort DB 600 S : 50-60 centimètres).

Introduisez en biais la languette de cette lame aussi loin que possible dans la rainure de la rangée de lames précédente en appuyant vers le bas avec un léger mouvement pivotant de va-et-vient. La lame doit alors s'emboîter dans la rangée posée précédemment.

Fig. 11

Insérez ensuite le côté long de la lame suivante dans la rangée précédente, et poussez en bouts dans la lame précédente avant de l'abaisser. Enfin, appuyez la lame lentement vers le bas dans un mouvement pivotant de va-et-vient. La lame doit alors s'emboîter dans la rangée précédente et la jonction être sans interstice en bout de lame.

Fig. 12

Poursuivez ainsi rangée par rangée. Veillez à toujours obtenir un intervalle minimum de 30-40 centimètres entre les jonctions de lames de la rangée voisine (MeisterDesign. next DB 500 S et MeisterDesign. confort DB 600 S : 25 centimètres).

Fig. 13 + fig. 14

Les lames de la dernière rangée doivent être coupées de manière à respecter un écart au mur d'env. 10 millimètres. Afin de tracer la largeur restante de lame, posez la lame côté languette face au mur.

Fig. 15

Pour les lames que vous avez marquées sur la longueur, poussez la languette en plastique située à l'extrémité hors de la rainure à l'aide d'un morceau de lame.

Fig. 16

Pour découper la lame, commencez par l'extrémité de la languette en plastique.

Fig. 17

Après avoir coupé les lames, repoussez la languette en plastique en bout de lame dans la rainure. Commencez par poser la dernière rangée dans le coin droit de la pièce (respectez l'écart requis d'au moins 10 millimètres par rapport aux murs), puis introduisez la lame dans la rangée précédente, dans le sens de la longueur. Emboîtez la lame suivante dans le sens de la longueur, comme expliqué précédemment, et posez-la à l'extrémité.

Fig. 18

La languette en plastique saillante vers le mur doit être repoussée dans le joint d'extrémité de la lame en faisant levier par exemple à l'aide d'un tire-lame, d'une spatule ou d'un tournevis.

Fig. 22

Retirez pour finir toutes les cales en bois le long des murs.

Fig. 23

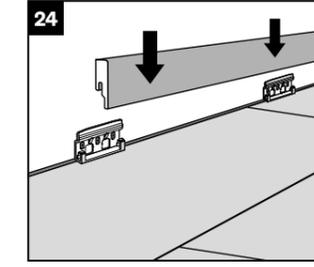
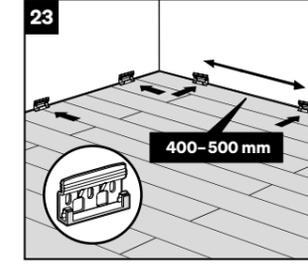
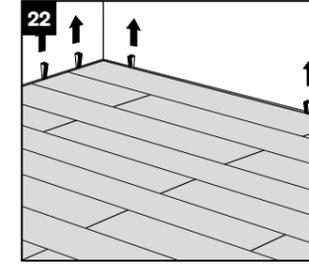
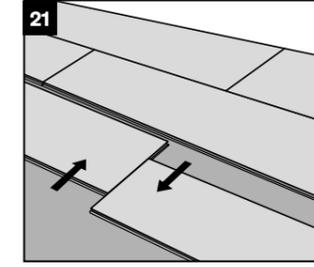
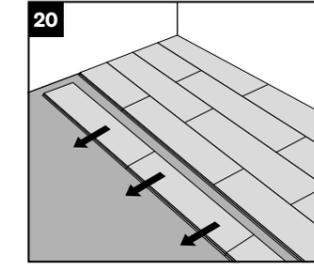
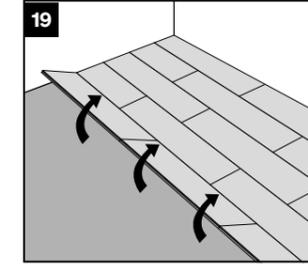
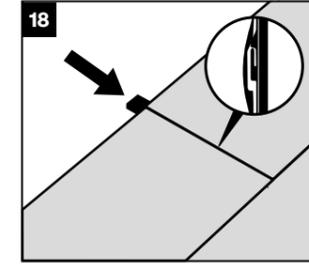
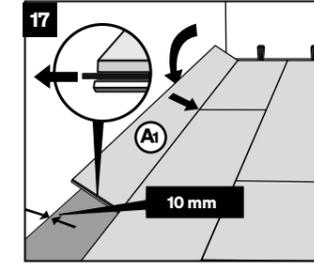
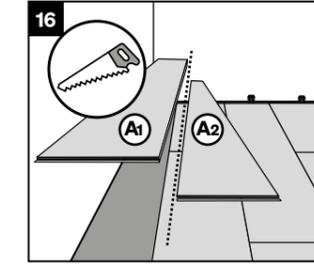
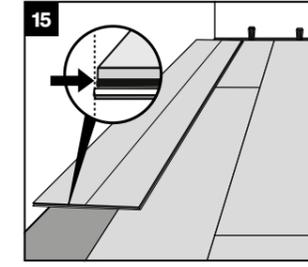
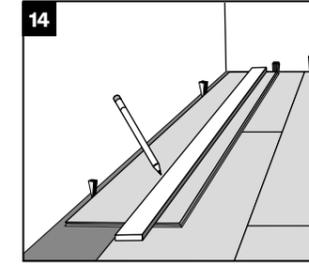
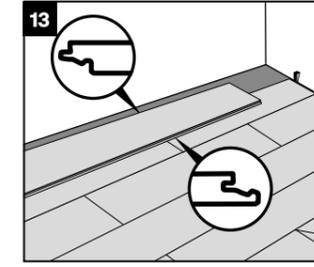
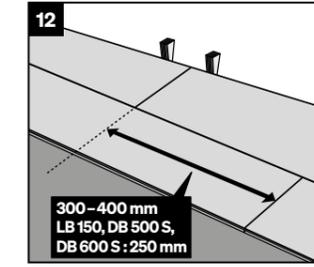
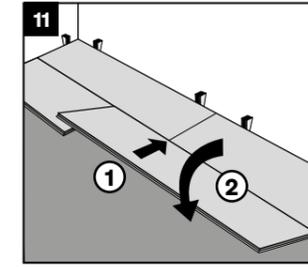
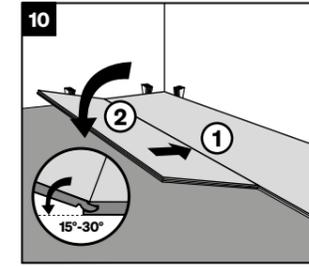
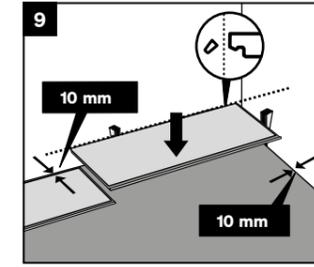
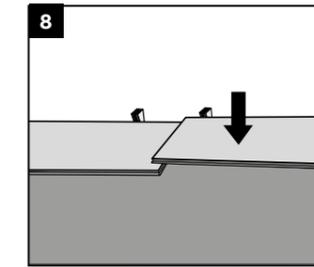
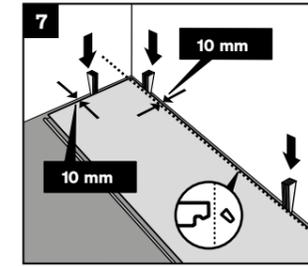
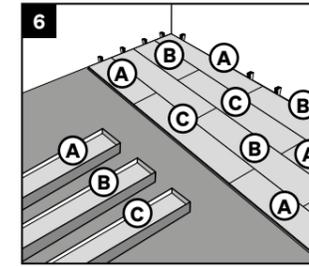
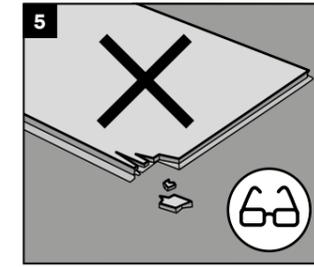
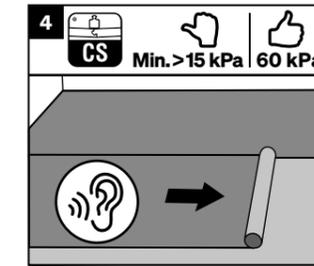
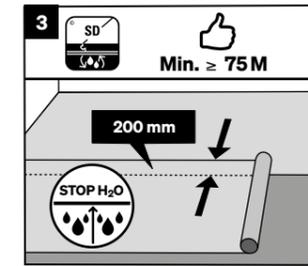
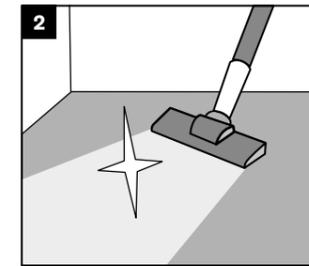
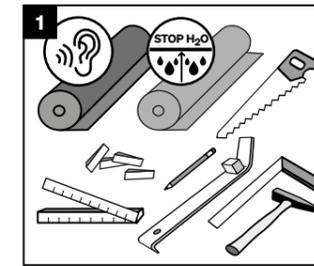
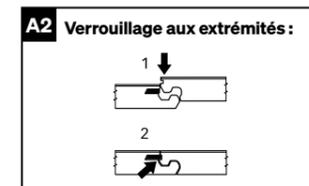
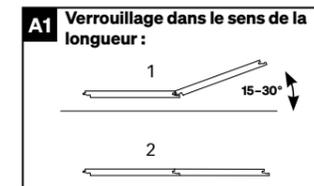
Vissez les clips des plinthes à une distance de 40-50 centimètres du mur. Ne les positionnez si possible pas à un endroit irrégulier du mur, de sorte que la plinthe soit fixée le mieux possible.

Fig. 24

La plinthe se place sur les clips par en haut en pressant vers le bas. Pour garantir un bon maintien, le clips des bords longs des plinthes doit enchevaucher de moitié le bord. Évitez tout contact des plinthes avec tous les produits à base de silicone.

Fig. 19 - fig. 21

Pour le démontage, rabattez toute la rangée de lames vers le haut en faisant tourner hors du profil longitudinal. Vous pouvez alors faire sortir les lames aux extrémités. Pour réutiliser les lames démontées, repoussez d'abord la languette à fond dans la rainure en bout de lame.



Sols stratifiés posés selon la technique 5G™ Dry™



Fig. A1 + A2

Le sol est posé en pose flottante sans colle. Le système d'assemblage 5G™ Dry™ rend la pose simple et rapide. Les lames s'emboîtent aisément les unes dans les autres ce qui facilite considérablement la pose. Il suffit de soulever légèrement la lame et d'en insérer la languette dans la rainure de la lame posée précédemment.

Fig. 1

Pour la pose du sol stratifié MeisterDesign laminate avec la technique 5G™ Dry™, vous avez besoin des outils et accessoires suivants : Marteau, scie sauteuse ou scie électrique, éventuellement perceuse, mètre pliant, crayon, cales (cales d'espacement), tire-lame, cornière ou équerre, le cas échéant film de protection contre l'humidité (valeur SD ≥ 75). Pour les produits non équipés en usine d'une isolation phonique Silence, vous devez utiliser les sous-couches isolantes Silence de MEISTER faisant partie intégrante du système pour l'isolation. Toute autre sous-couche isolante doit présenter une stabilité correspondante (coefficient de stabilité ≥ 15 kPa).

Fig. 2

Avant la pose, retirer la saleté, les petits cailloux etc. du sol de pose.

Fig. 3

Les sols minéraux (à l'exception des chapes en bitume) doivent être recouverts d'un film de protection contre l'humidité servant de pare-vapeur, dont on fera remonter les bords le long des murs. Les lés doivent se chevaucher d'au moins 20 centimètres ou être posés en étant collés sur les bords par une bande adhésive. Vous pouvez aussi utiliser une sous-couche isolante MEISTER avec pare-vapeur intégré.

Fig. 4

Posez la sous-couche isolante MEISTER adaptée dotée d'une stabilité de pression de > 15 kPa dans les habitations privées ou > 60 kPa dans les locaux commerciaux.

Fig. 5

Avant la pose, contrôlez chaque lame à la lumière du jour afin de déceler d'éventuels défauts au niveau de la couleur et de la structure. Les éléments déjà posés ne pourront plus faire l'objet de réclamations ultérieures.

Fig. 6

Posez les lames en les prenant de différents paquets.

Fig. 7

Lorsque vous sciez les lames, veillez à ce que la face décor soit orientée vers le haut si vous avez recours à une scie sauteuse ou une scie circulaire.

Commencez la pose de la première lame complète dans le coin gauche de la pièce, côté languette face au mur. Coupez les languettes du côté court et du côté long de cette première lame de la première rangée, puis uniquement la languette du côté long des lames suivantes. Utilisez les cales d'espacement pour respecter l'écart minimum requis de 10 millimètres au pourtour des murs.

Fig. 8

Insérez la lame suivante dans la lame 1 en bouts. Procédez ainsi avec les autres lames de cette rangée sur toute la largeur de la pièce.

Fig. 9

En bout de chaque rangée, coupez la dernière lame de manière à respecter l'écart minimum requis de 10 millimètres au mur. Le reste de la lame peut être utilisé pour débiter une des rangées suivantes.

Fig. 10

Veillez au bon alignement des lames de la première rangée. Coupez la première lame de la seconde rangée à une longueur d'environ 80 centimètres.

Introduisez la languette de cette lame aussi loin que possible dans la rainure de la rangée de lames précédente en appuyant vers le bas avec un léger mouvement pivotant de va-et-vient. La lame doit alors s'emboîter dans la rangée posée précédemment.

Fig. 11

Insérez ensuite le côté long de la lame suivante dans la rangée précédente, et poussez en bouts dans la lame précédente avant de l'abaisser. Enfin, appuyez la lame lentement vers le bas dans un mouvement pivotant de va-et-vient. La lame doit alors s'emboîter dans la rangée précédente et la jonction être sans interstice en bout de lame.

Fig. 12

Appuyez le bord de la tête vers le bas pour qu'il s'emboîte de manière audible.

Fig. 13

Poursuivez ainsi rangée par rangée. Veillez à toujours obtenir un intervalle minimum de 30-40 centimètres entre les jonctions de lames de la rangée voisine.

Fig. 14 - fig. 16

Les lames de la dernière rangée doivent être coupées de manière à respecter un écart au mur d'env. 10 millimètres. Afin de tracer la largeur restante de lame, posez la lame côté languette face au mur.

Fig. 17

Commencez par poser la dernière rangée dans le coin droit de la pièce (respectez l'écart requis d'au moins 10 millimètres par rapport aux murs), puis introduisez la lame dans la rangée précédente, dans le sens de la longueur. Emboîtez la lame suivante dans le sens de la longueur, comme expliqué précédemment, et posez-la à l'extrémité.

Fig. 18

Appuyez le bord de la tête vers le bas pour qu'il s'emboîte de manière audible.

Fig. 22

Retirez pour finir toutes les cales en bois le long des murs.

Fig. 23

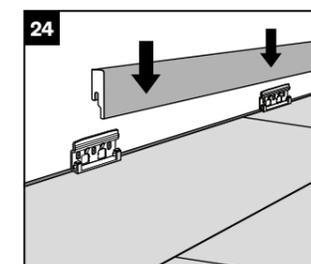
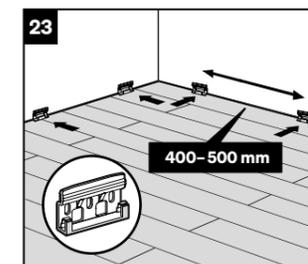
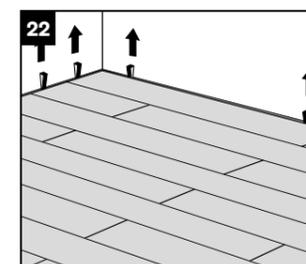
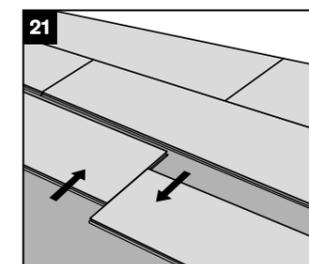
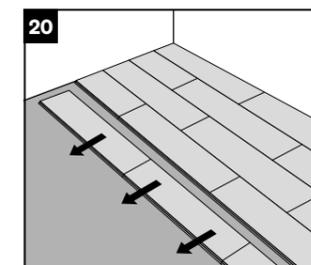
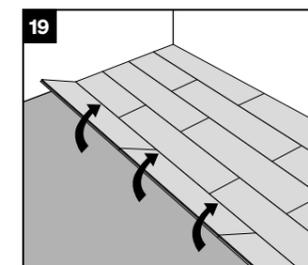
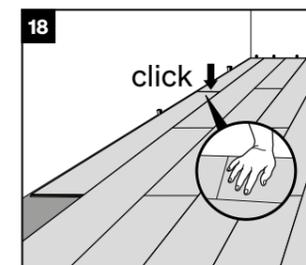
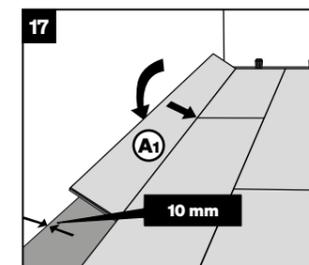
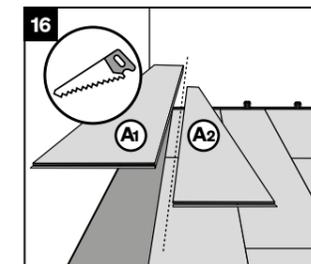
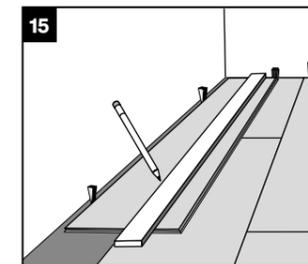
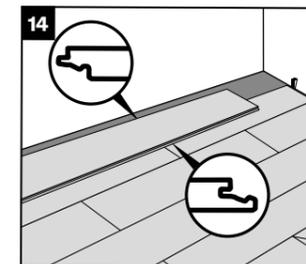
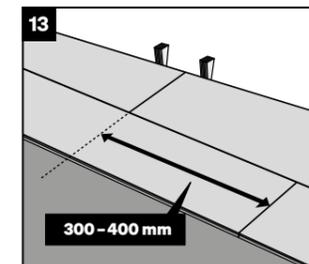
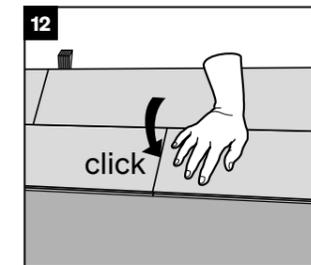
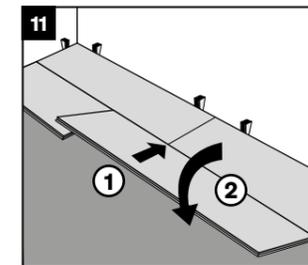
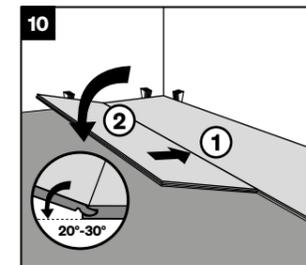
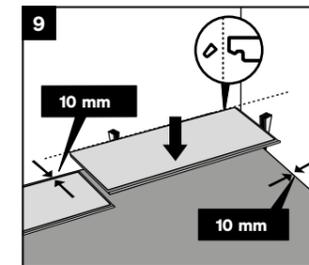
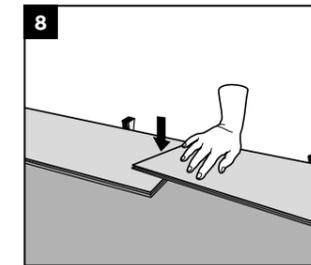
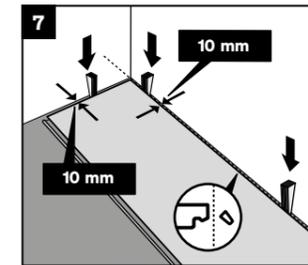
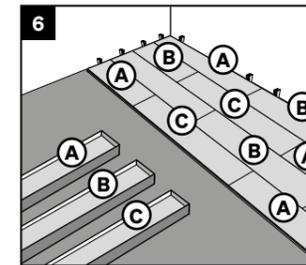
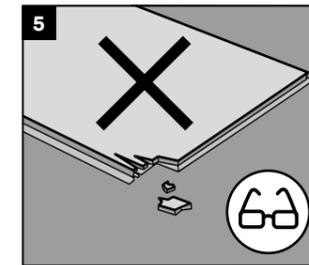
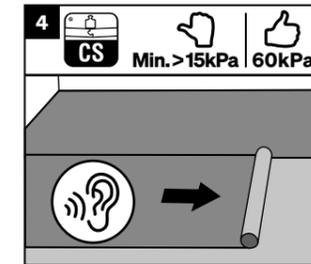
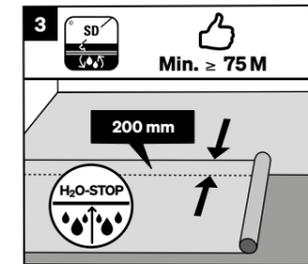
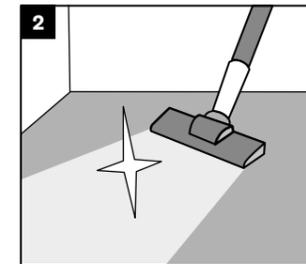
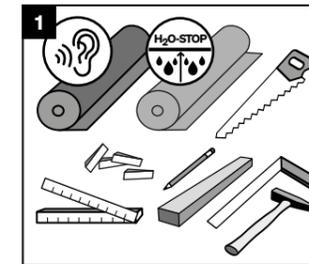
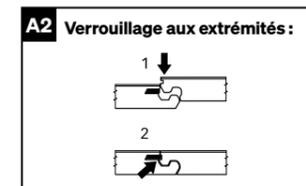
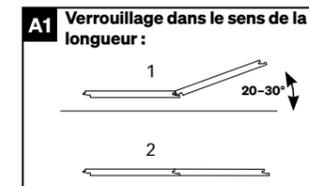
Vissez les clips des plinthes à une distance de 40-50 centimètres du mur. Ne les positionnez si possible pas à un endroit irrégulier du mur, de sorte que la plinthe soit fixée le mieux possible.

Fig. 24

La plinthe se place sur les clips par en haut en pressant vers le bas. Pour garantir un bon maintien, le clips des bords longs des plinthes doit enchevaucher de moitié le bord. Évitez tout contact des plinthes avec tous les produits à base de silicone.

Fig. 19 - fig. 21

Pour le démontage, rabattez toute la rangée de lames vers le haut en la faisant tourner hors du profil longitudinal. Vous pouvez alors faire sortir les lames aux extrémités.



Sols stratifiés posés selon la technique UniZip



Fig. 1

Pour la pose du sol stratifié MeisterDesign laminé avec la technique UniZip, vous avez besoin des outils et accessoires suivants : Un marteau, une scie sauteuse ou scie électrique, éventuellement perceuse, mètre pliant, crayon à papier, cale de frappe MEISTER, cale (cale d'espacement), tire-lame, cornière ou équerre, le cas échéant film de protection contre l'humidité (valeur SD ≥ 75 m).

Pour les produits non équipés en usine d'une isolation phonique Silence, vous devez utiliser les sous-couches isolantes Silence de MEISTER faisant partie intégrante du système pour l'isolation. Toute autre sous-couche isolante doit présenter une stabilité correspondante (coefficient de stabilité ≥ 60 kPa).

Fig. 2

Avant la pose, retirer la saleté, les petits cailloux etc. du sol de pose.

Fig. 3

Les sols minéraux (à l'exception des chapes en bitume) doivent être recouverts d'un film de protection contre l'humidité servant de pare-vapeur, dont on fera remonter les bords le long des murs. Les lés doivent se chevaucher d'au moins 20 centimètres ou être posés en étant collés sur les bords par une bande adhésive. Vous pouvez aussi utiliser une sous-couche isolante MEISTER avec pare-vapeur intégré.

Fig. 4

Posez la sous-couche isolante MEISTER adaptée dotée d'une stabilité de pression de > 60 kPa.

Fig. 5

Avant la pose, contrôlez chaque lame à la lumière du jour afin de déceler d'éventuels défauts au niveau de la couleur et de la structure. Les éléments déjà posés ne pourront plus faire l'objet de réclamations ultérieures.

Fig. 6

Posez les lames en les prenant de différents paquets.

Assemblage à bâtons rompus en diagonale (option 1)

Fig. 14

Pour obtenir un écart régulier aux murs en tout point, tracez une ligne de pose à l'aide d'une cordelette tendue.

Fig. 7

Commencez la pose dans un coin de la pièce. Coupez les languettes du côté court et du côté long de cette première lame de la première rangée.

Fig. 8

Utilisez les cales d'espacement pour respecter l'écart de 10 millimètres au pourtour des murs. Sur la deuxième lame, ne sciez les languettes que sur le côté long.

Fig. 9

Faites maintenant pivoter la deuxième lame avec le côté court contre le côté long de la première lame.

Fig. 10 + fig. 11

Emboîtez ensuite le côté long de la troisième lame dans la première lame. Frappez maintenant sur le côté court de la troisième lame à l'aide de la cale de frappe MEISTER pour l'insérer dans la deuxième lame.

Fig. 12 - fig. 14

Continuez à poser le parquet selon ce schéma. Veillez à toujours emboîter d'abord le côté long de la lame avant d'accoler le côté court à l'autre lame.

Fig. 15

Posez la première rangée jusqu'au mur/coin de la pièce. Vous pouvez utiliser les éventuelles chutes de lame au début de la rangée suivante si vous le souhaitez. Fixez la première rangée avec des cales pour qu'elle ne glisse pas pendant le reste de la pose.

Fig. 16 + fig. 17

Avant de commencer à poser la rangée suivante, regardez si vous pouvez utiliser des restes éventuels. Pour le reste de la pose, veillez à emboîter d'abord le côté long des lames avant d'enfoncer le côté court.

Dans certains cas, il n'est pas possible d'emboîter le côté long et d'enfoncer ensuite le côté court. Le système d'assemblage spécifique permet d'emboîter les lames dans tous les sens possibles, de sorte que, par exemple, le côté court peut être emboîté d'abord et l'élément, enfoncé sur le côté long.

Procédez à la pose dans cet ordre, jusqu'à recouvrir toute la surface de la pièce. Coupez les lames se terminant directement contre le mur de sorte à observer un écart de 10 mm par rapport au mur.

Assemblage à bâtons rompus en parallèle (option 2)

Fig. 18

Pour obtenir un écart régulier aux murs en tout point, tracez une ligne de pose à l'aide d'une cordelette tendue.

Commencez la pose contre un mur au centre de la pièce. Pour une pose symétrique, il convient de décaler la ligne de pose de $\frac{1}{4}$ de la largeur de l'onglet par rapport au centre de la pièce.

Fig. 9

Faites maintenant pivoter la deuxième lame avec le côté court contre le côté long de la première lame.

Fig. 10 + fig. 11

Emboîtez ensuite le côté long de la troisième lame dans la première lame. Frappez maintenant sur le côté court de la troisième lame à l'aide de la cale de frappe MEISTER pour l'insérer dans la deuxième lame.

Fig. 18

Continuez à poser le parquet selon ce schéma jusqu'à la sixième lame. Alignez les lames assemblées entre elles sur la ligne de pose et coupez-les parallèlement au mur. Vous pouvez maintenant aligner la partie appelée tête (en forme de triangle) sur la ligne de pose avec un écartement de 10 millimètres au mur et la fixer avec des cales. Veillez à toujours emboîter d'abord le côté long de la lame avant d'accoler le côté court à l'autre lame.

Fig. 19

Posez la première rangée jusqu'au mur d'en face. Vous pouvez utiliser les éventuelles chutes de lame au début de la rangée suivante si vous le souhaitez. Fixez la première rangée avec des cales pour qu'elle ne glisse pas pendant le reste de la pose.

Fig. 20 + fig. 21

Avant de commencer à poser la rangée suivante, regardez si vous pouvez utiliser des restes éventuels. Pour le reste de la pose, veillez à emboîter d'abord le côté long des lames avant d'enfoncer le côté court.

Dans certains cas, il n'est pas possible d'emboîter le côté long et d'enfoncer ensuite le côté court. Le système d'assemblage spécifique permet d'emboîter les lames dans tous les sens possibles, de sorte que, par exemple, le côté court peut être emboîté d'abord et l'élément, enfoncé sur le côté long.

Procédez à la pose dans cet ordre, jusqu'à recouvrir toute la surface de la pièce. Coupez les lames se terminant directement contre le mur de sorte à observer un écart de 10 mm par rapport au mur.

Fig. 22

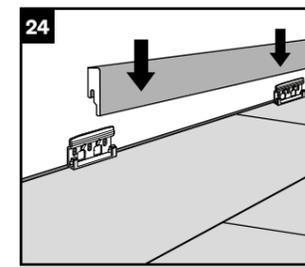
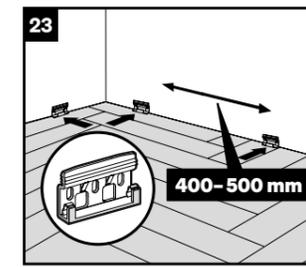
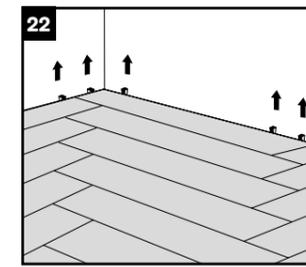
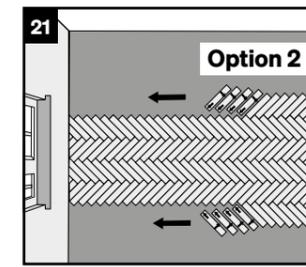
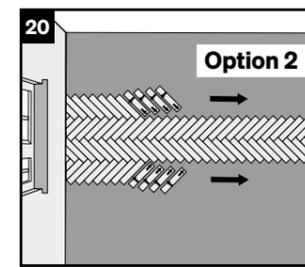
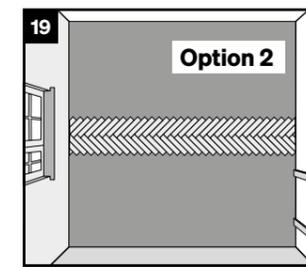
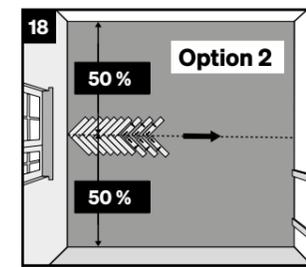
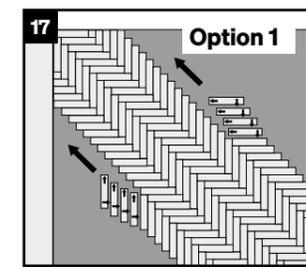
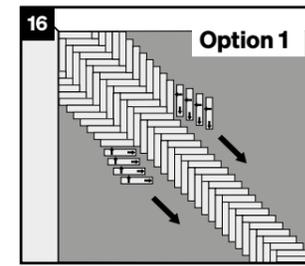
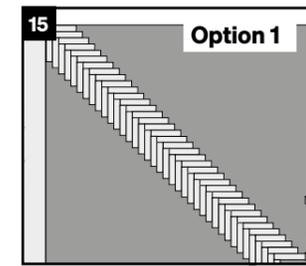
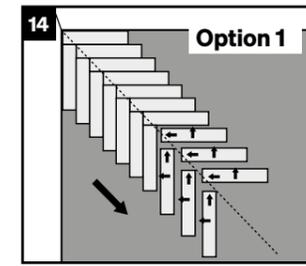
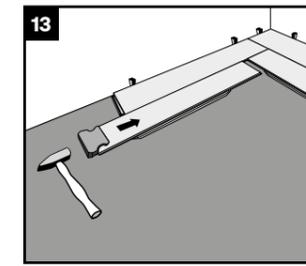
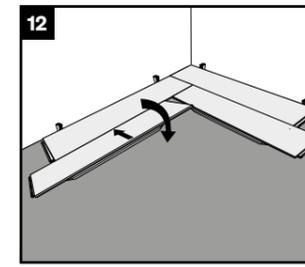
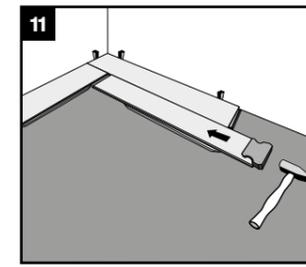
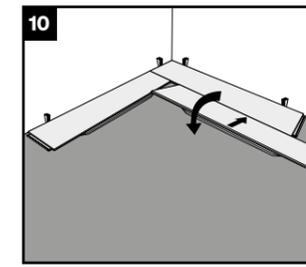
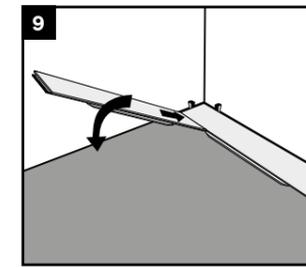
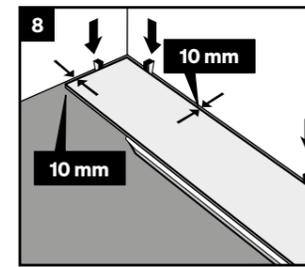
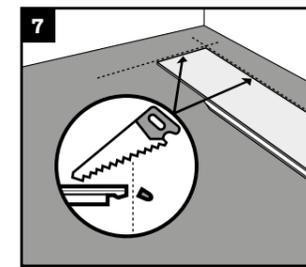
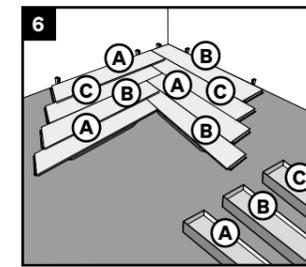
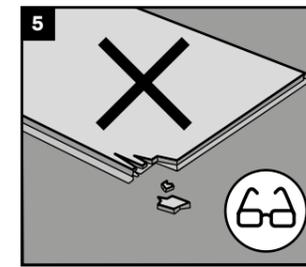
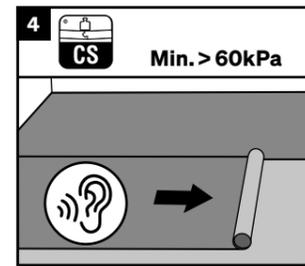
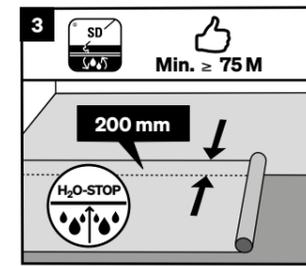
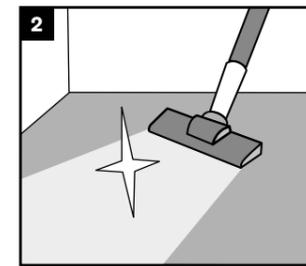
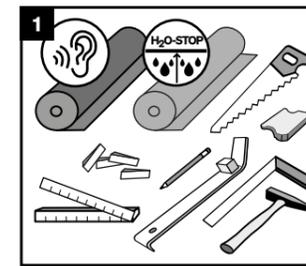
Retirez pour finir toutes les cales en bois le long des murs.

Fig. 23

Vissez les clips des plinthes à une distance de 40-50 centimètres du mur. Ne les positionnez si possible pas à un endroit irrégulier du mur, de sorte que la plinthe soit fixée le mieux possible.

Fig. 24

La plinthe se place sur les clips par en haut en pressant vers le bas. Pour garantir un bon maintien, les clips des bords longs des plinthes doit chevaucher de moitié le bord. Évitez tout contact des plinthes avec tous les produits à base de silicone.



Sols stratifiés posés selon la technique Multiclic



Fig. 1

Pour la pose de vos sols stratifiés MEISTER avec technique Multiclic, prévoyez les outils et accessoires suivants :

Marteau, scie sauteuse ou scie électrique, éventuellement perceuse, mètre pliant, crayon, cales (cales d'espacement), tire-lame, cornière ou équerre, cale de frappe MEISTER, le cas échéant film de protection contre l'humidité (valeur SD ≥ 75 m).

Pour les produits non équipés en usine d'une isolation phonique Silence, vous devez utiliser les sous-couches isolantes Silence de MEISTER faisant partie intégrante du système pour l'isolation. Toute autre sous-couche isolante doit présenter une stabilité correspondante (coefficient de stabilité ≥ 15 kPa).

Le sol est posé en pose flottante sans colle.

Le système d'assemblage par clic des lames a été spécialement conçu pour assurer une pose rapide et sûre. La pose s'effectue de deux manières possibles. Option 1 : emboîter par la largeur et la longueur ; option 2 : emboîter par la longueur et assembler l'extrémité à l'aide de la cale de frappe MEISTER en donnant plusieurs coups légers.

Fig. 2

Avant la pose, retirer la saleté, les petits cailloux etc. du sol de pose.

Fig. 3

Les sols minéraux (à l'exception des chapes en bitume) doivent être recouverts d'un film de protection contre l'humidité servant de pare-vapeur, dont on fera remonter les bords le long des murs. Les lés doivent se chevaucher d'au moins 20 centimètres ou être posés en étant collés sur les bords par une bande adhésive. Vous pouvez aussi utiliser une sous-couche isolante MEISTER avec pare-vapeur intégré.

Fig. 4

Posez la sous-couche isolante MEISTER adaptée dotée d'une stabilité de pression de > 15 kPa dans les habitations privées ou > 60 kPa dans les locaux commerciaux.

Fig. 5

Avant la pose, contrôlez chaque lame à la lumière du jour afin de déceler d'éventuels défauts au niveau de la couleur et de la structure. Les éléments déjà posés ne pourront plus faire l'objet de réclamations ultérieures.

Fig. 6

Posez les lames en les prenant de différents paquets.

Fig. 7

Lorsque vous sciez les lames, veillez à ce que la face décor soit orientée vers le haut si vous utilisez une scie sur table, et vers le bas si vous

avez recours à une scie sauteuse ou une scie circulaire.

Commencez la pose de la première lame complète dans le coin gauche de la pièce, côté languette face au mur. Coupez les languettes du côté court et du côté long de cette première lame de la première rangée. Pour toutes les lames que vous voulez poser sur la première rangée, vous enlèverez uniquement la languette longitudinale.

Fig. 8

Utilisez les cales d'espacement pour respecter l'écart minimum requis de 10 millimètres au pourtour des murs.

Fig. 9

Emboîtez la lame complète suivante dans la lame 1 par le côté court. Procédez ainsi avec les autres lames de cette rangée sur toute la largeur de la pièce.

Fig. 10 + fig. 14

En bout de chaque rangée, coupez la dernière lame de manière à respecter l'écart minimum requis de 10 millimètres au mur. Le reste de la lame peut être utilisé pour débiter une des rangées suivantes.

Option 1

Veillez au bon alignement des lames de la première rangée. Coupez la première lame de la seconde rangée à une longueur d'environ 80 centimètres (LB 150 : 50-60 centimètres).

Fig. 11

Emboîtez la lame complète suivante dans la lame précédente par le côté court.

Fig. 12 + fig. 13

Une fois que vous avez emboîté toutes les lames d'une rangée, vous pouvez emboîter cette dernière dans la rangée précédemment posée et appuyer lentement vers le bas dans un mouvement pivotant de va-et-vient. La rangée de lames doit alors s'emboîter dans la rangée posée précédemment. Vous pouvez également emboîter chaque lame par son extrémité puis son côté longitudinal en la soulevant légèrement afin qu'elle s'emboîte dans la rangée précédente. Poursuivez ainsi rangée par rangée.

Option 2

Fig. 15

Coupez la première lame de la seconde rangée à une longueur d'environ 80 centimètres. Insérez cette lame en introduisant la languette dans la rainure de la rangée de lames précédente et appuyez la lame lentement vers le bas dans un mouvement pivotant de va-et-vient.

La lame doit alors s'emboîter dans la rangée posée précédemment.

Emboîtez le chant longitudinal de la lame entière suivante de cette seconde rangée dans la rainure de la rangée précédente. Veillez à obtenir un joint longitudinal parfaitement hermétique.

Fig. 16

Lorsque cette opération est terminée et que la lame est posée bien plane sur le sol, celle-ci est encliquetée en bouts à l'aide de la cale de frappe MEISTER et de légers coups de marteau. Poursuivez ainsi rangée par rangée.

Fig. 17

Veillez à toujours obtenir un intervalle minimum de 30-40 centimètres (LB 150 : 25 centimètres) entre les jonctions de lames de la rangée voisine.

Fig. 18 + fig. 19

En bout de chaque rangée, coupez la dernière lame de manière à respecter l'écart minimum requis de 10 millimètres au mur. Afin de tracer la largeur restante de lame, posez la lame côté languette face au mur.

Fig. 20

Commencez la pose de la dernière rangée dans le coin droit de la pièce et emboîtez les lames dans la longueur des lames de la rangée précédente.

Fig. 21

Emboîtez la lame suivante dans le sens de la longueur, comme expliqué précédemment, et posez-la. Ensuite les extrémités sont jointes à l'aide d'un tire-lame et plusieurs coups légers de marteau.

Fig. 25

Retirez pour finir toutes les cales en bois le long des murs.

Fig. 26

Vissez les clips des plinthes à une distance de 40-50 centimètres du mur. Ne les positionnez si possible pas à un endroit irrégulier du mur, de sorte que la plinthe soit fixée le mieux possible.

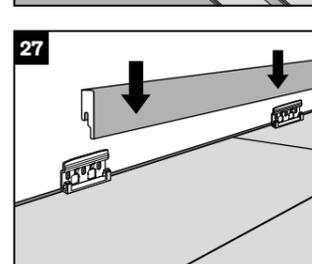
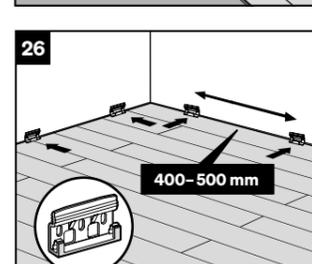
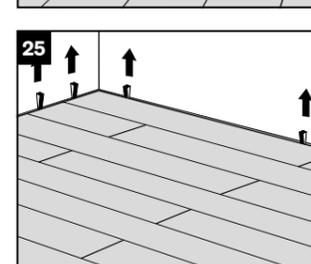
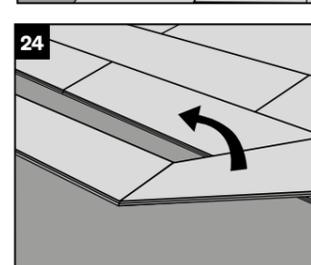
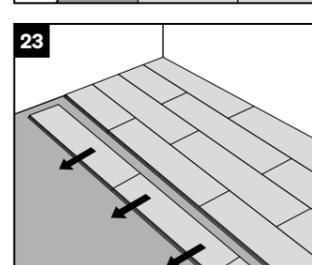
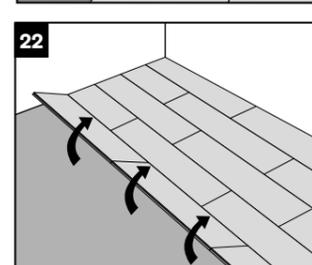
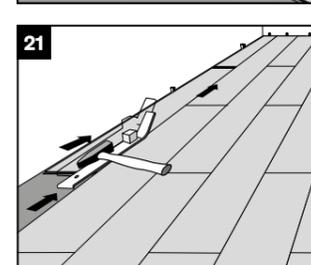
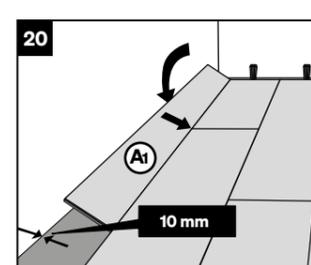
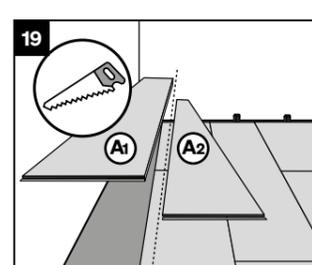
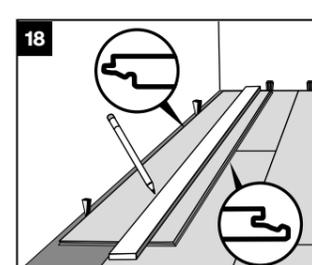
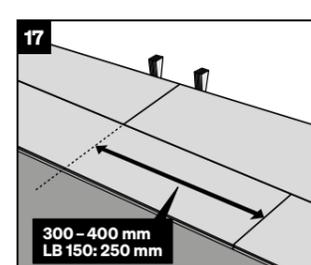
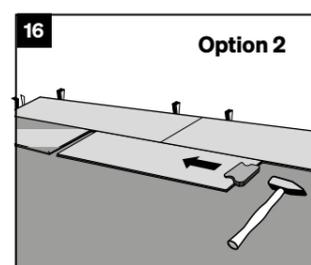
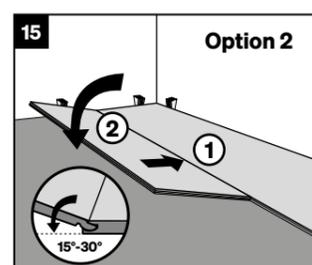
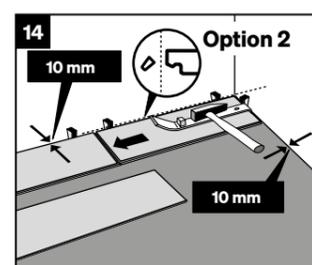
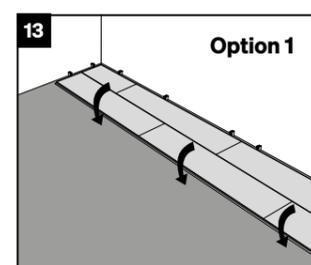
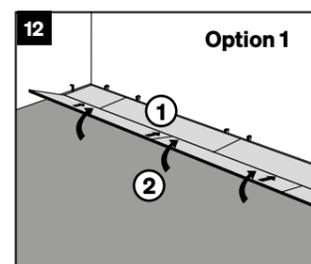
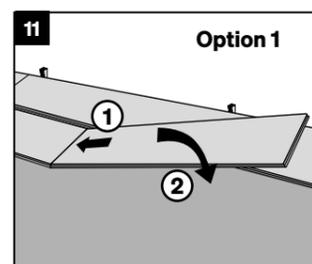
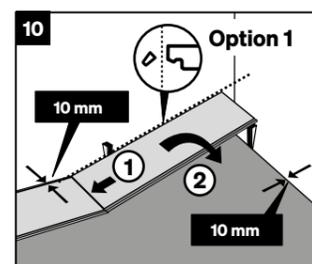
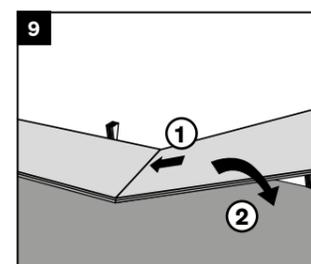
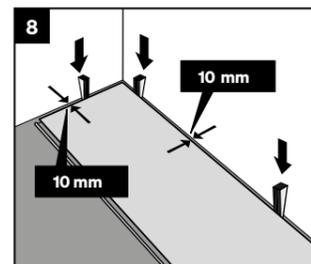
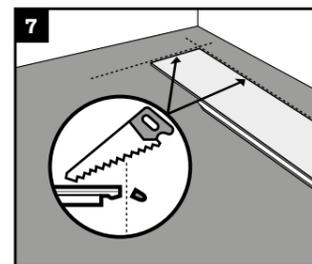
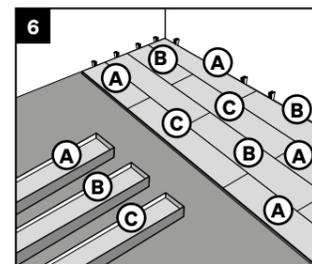
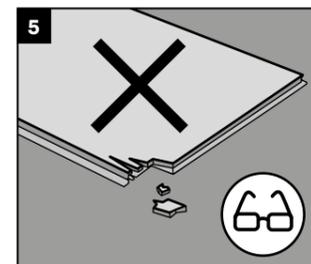
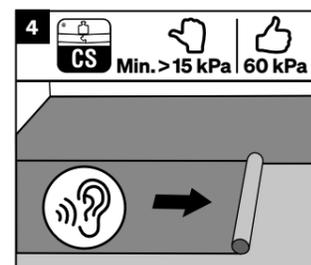
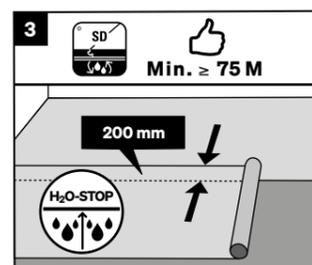
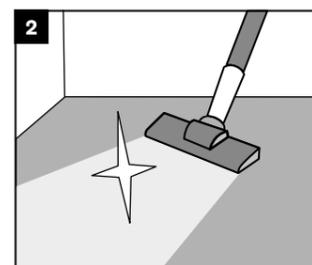
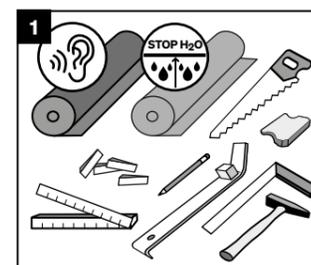
Fig. 27

La plinthe se place sur les clips par en haut en pressant vers le bas. Pour garantir un bon maintien, les clips des bords longs des plinthes doit enchevaucher de moitié le bord.

Évitez tout contact des plinthes avec tous les produits à base de silicone.

Fig. 22 - fig. 24

Pour le démontage, rabattez toute la rangée de lames vers le haut en faisant tourner hors du profil longitudinal. Vous pouvez alors déboîter les lames aux extrémités. Ainsi, le mécanisme de verrouillage reste intact et les lames peuvent être réutilisées.



Sol design MeisterDesign. flex posé selon la technique Multiclic

MULTICLIC®

Fig. 1

Pour la pose de votre sol design MEISTER avec technique Multiclic, prévoyez les outils et accessoires suivants :

Marteau, scie sauteuse ou scie électrique, éventuellement perceuse, mètre pliant, crayon, cales (cales d'espacement), tire-lame, cornière ou équerre, cale de frappe 5 mm de MEISTER, le cas échéant film de protection contre l'humidité (valeur SD ≥ 75 m).

Pour les produits non équipés en usine d'une isolation phonique Silence, vous devez utiliser les sous-couches isolantes Silence de MEISTER faisant partie intégrante du système pour l'isolation. Toute autre sous-couche isolante doit présenter une stabilité correspondante (coefficient de stabilité ≥ 60 kPa).

Le sol est posé en pose flottante sans colle. Le système d'assemblage par clic des lames a été spécialement conçu pour assurer une pose rapide et sûre. La pose s'effectue de deux manières possibles. Option 1 : emboîter par la largeur et la longueur ; option 2 : emboîter par la longueur et assembler l'extrémité à l'aide de la cale de frappe 5 mm de MEISTER en donnant plusieurs coups légers.

Fig. 2

Avant la pose, retirer la saleté, les petits cailloux etc. du sol de pose.

Fig. 3

Les sols minéraux (à l'exception des chapes en bitume) doivent être recouverts d'un film de protection contre l'humidité servant de pare-vapeur, dont on fera remonter les bords le long des murs. Les lés doivent se chevaucher d'au moins 20 centimètres ou être posés en étant collés sur les bords par une bande adhésive. Vous pouvez aussi utiliser une sous-couche isolante MEISTER avec pare-vapeur intégré.

Fig. 4

Posez la sous-couche isolante MEISTER adaptée dotée d'une stabilité de pression de > 60 kPa.

Fig. 5

Avant la pose, contrôlez chaque lame à la lumière du jour afin de déceler d'éventuels défauts au niveau de la couleur et de la structure. Les éléments déjà posés ne pourront plus faire l'objet de réclamations ultérieures.

Fig. 6

Posez les lames en les prenant de différents paquets.

Fig. 7

Lorsque vous sciez les lames, veillez à ce que la face décor soit orientée vers le haut si vous utilisez une scie sur table, et vers le bas si vous avez recours à une scie sauteuse ou une scie circulaire.

Commencez la pose de la première lame complète dans le coin gauche de la pièce, côté languette face au mur. Coupez les languettes du côté court et du côté long de cette première lame de la première rangée. Pour toutes les lames que vous voulez poser sur la première rangée, vous enlèverez uniquement la languette longitudinale.

Fig. 8

Utilisez les cales d'espacement pour respecter l'écart minimum requis de 10 millimètres au pourtour des murs.

Fig. 9

Emboîtez la lame complète suivante dans la lame 1 par le côté court. Procédez ainsi avec les autres lames de cette rangée sur toute la largeur de la pièce.

Fig. 10 + fig. 14

En bout de chaque rangée, coupez la dernière lame de manière à respecter l'écart minimum requis de 10 millimètres au mur. Le reste de la lame peut être utilisé pour débiter une des rangées suivantes.

Option 1

Veillez au bon alignement des lames de la première rangée. Coupez la première lame de la seconde rangée à une longueur d'environ 80 centimètres (pour MeisterDesign. flex DB 400 : 50-60 centimètres).

Fig. 11

Emboîtez la lame complète suivante dans la lame précédente par le côté court.

Fig. 12 + fig. 13

Une fois que vous avez emboîté toutes les lames d'une rangée, vous pouvez emboîter cette dernière dans la rangée précédemment posée et appuyer lentement vers le bas dans un mouvement pivotant de va-et-vient. La rangée de lames doit alors s'emboîter dans la rangée posée précédemment. Vous pouvez également emboîter chaque lame par son extrémité puis son côté longitudinal en la soulevant légèrement afin qu'elle s'emboîte dans la rangée précédente. Poursuivez ainsi rangée par rangée.

Option 2

Fig. 15 Coupez la première lame de la seconde rangée à une longueur d'environ 80 centimètres. Insérez cette lame en introduisant la languette dans la rainure de la rangée de lames précédente et appuyez la lame lentement vers le bas dans un mouvement pivotant de va-et-vient. La lame doit alors s'emboîter dans la rangée posée précédemment.

Emboîtez le chant longitudinal de la lame entière suivante de cette seconde rangée dans la rainure de la rangée précédente. Veillez à obtenir un joint longitudinal parfaitement hermétique.

Fig. 16

Lorsque cette opération est terminée et que la lame est posée bien plane sur le sol, celle-ci est encliquetée en bouts à l'aide de la cale de frappe 5 mm de MEISTER et de légers coups de marteau. Poursuivez ainsi rangée par rangée.

Fig. 17

Veillez à toujours obtenir un intervalle minimum de 30-40 centimètres entre les jonctions de lames de la rangée voisine (MeisterDesign. flex DB 400 : 25 centimètres).

Fig. 18 + fig. 19

En bout de chaque rangée, coupez la dernière lame de manière à respecter l'écart minimum requis de 10 millimètres au mur. Afin de tracer la largeur restante de lame, posez la lame côté languette face au mur.

Fig. 20

Commencez la pose de la dernière rangée dans le coin droit de la pièce et emboîtez les lames dans la longueur des lames de la rangée précédente.

Fig. 21

Emboîtez la lame suivante dans le sens de la longueur, comme expliqué précédemment, et posez-la. Ensuite les extrémités sont jointes à l'aide d'un tire-lame et plusieurs coups légers de marteau.

Fig. 25

Retirez pour finir toutes les cales en bois le long des murs.

Fig. 26

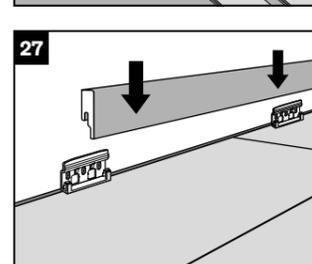
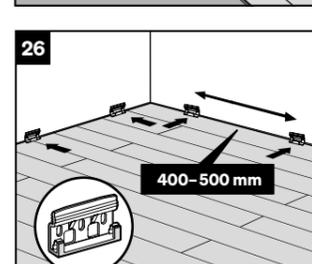
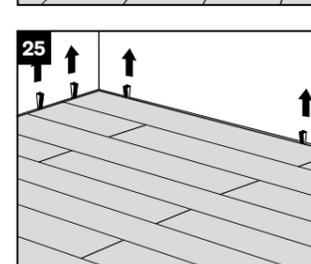
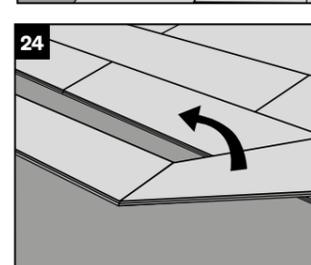
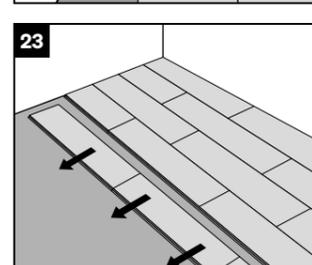
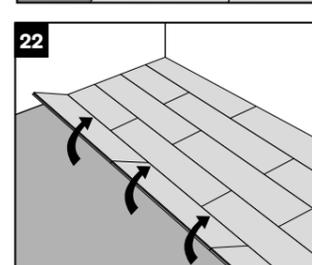
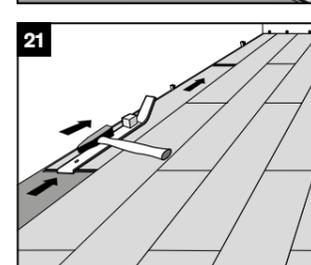
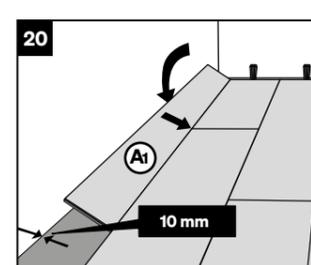
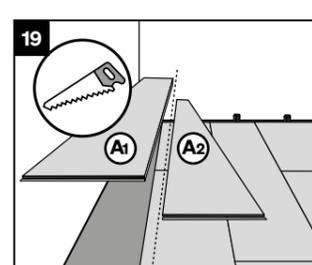
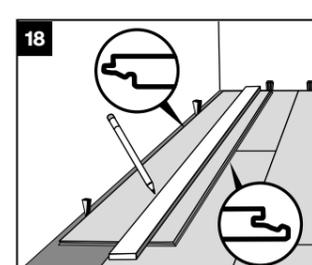
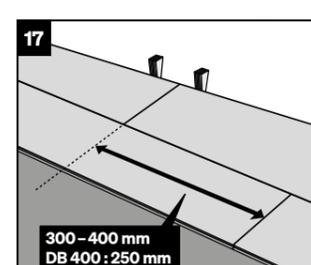
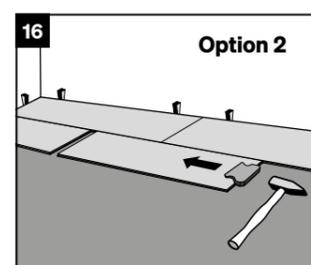
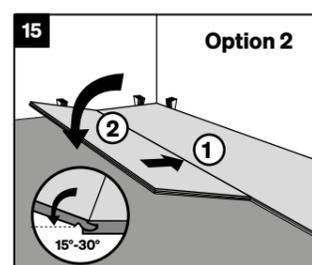
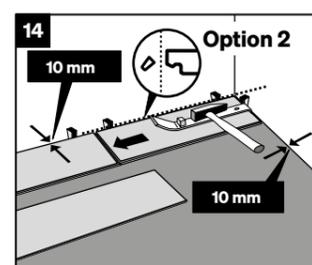
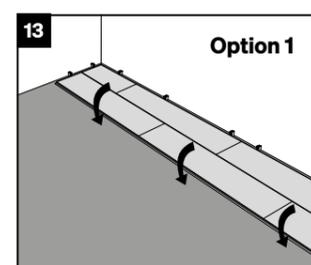
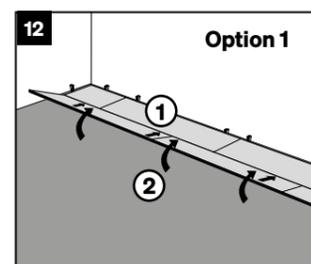
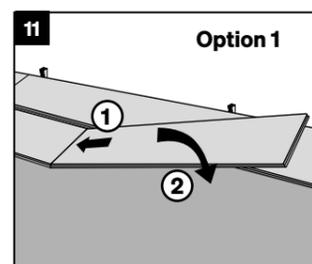
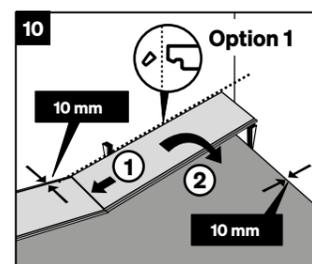
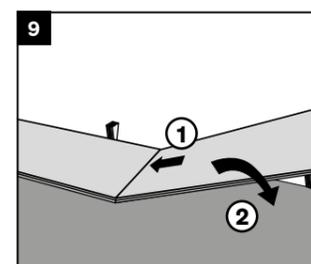
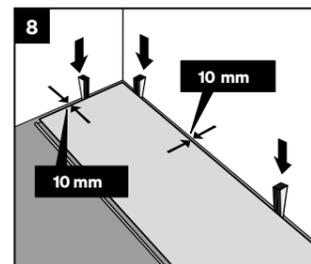
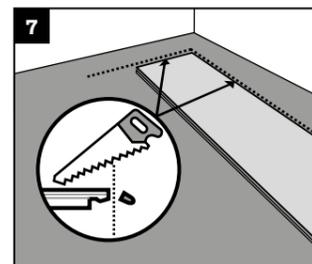
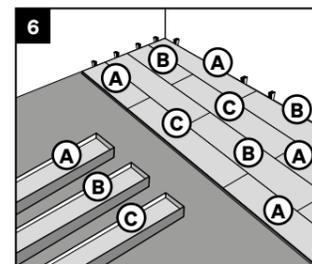
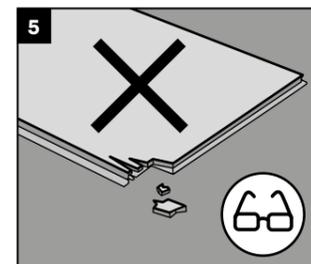
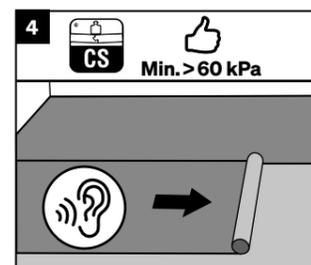
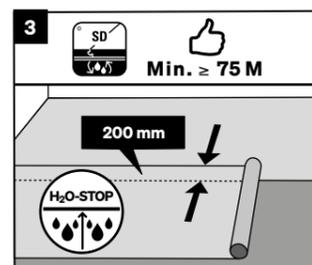
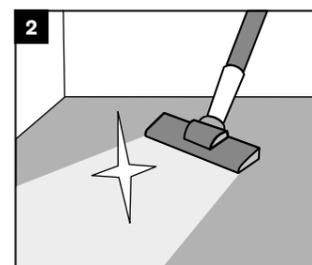
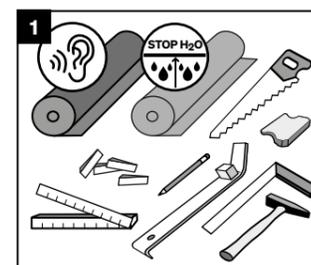
Vissez les clips des plinthes à une distance de 40-50 centimètres du mur. Ne les positionnez si possible pas à un endroit irrégulier du mur, de sorte que la plinthe soit fixée le mieux possible.

Fig. 27

La plinthe se place sur les clips par en haut en pressant vers le bas. Pour garantir un bon maintien, les clips des bords longs des plinthes doit enchevaucher de moitié le bord. Évitez tout contact des plinthes avec tous les produits à base de silicone.

Fig. 22 - fig. 24

Pour le démontage, rabattez toute la rangée de lames vers le haut en la faisant tourner hors du profil longitudinal. Vous pouvez alors déboîter les lames aux extrémités. Ainsi, le mécanisme de verrouillage reste intact et les lames peuvent être réutilisées.



Sols design MeisterDesign. rigid et MeisterDesign. allround posés selon la technique Multiclic



Fig. 1

Pour la pose de votre sol design MEISTER MeisterDesign. rigid et MeisterDesign. allround avec technique Multiclic, prévoyez les outils et accessoires suivants :

Marteau, couteau de pose avec lame trapézoïdale, scie sauteuse ou scie électrique, éventuellement perceuse, mètre pliant, crayon, cales (cales d'espacement), tire-lame, cornière ou équerre, cale de frappe 5 mm de MEISTER :

Pour les produits non équipés en usine d'une isolation phonique Silence, vous devez utiliser les sous-couches isolantes SilenceCompact de MEISTER (coefficient de stabilité > 400 kPa) faisant partie intégrante du système pour l'isolation. Toute autre sous-couche isolante doit répondre aux exigences élevées de la fiche technique « TM 1 » de la MMFA pour les revêtements de sol de classe 2 (polymère).

Le sol est posé en pose flottante sans colle. Le système d'assemblage par clic des lames a été spécialement conçu pour assurer une pose rapide et sûre. La pose s'effectue de deux manières possibles. Option 1 : emboîter par la largeur et la longueur ; option 2 : emboîter par la longueur et assembler l'extrémité à l'aide de la cale de frappe 5 mm de MEISTER en donnant plusieurs coups légers.

Fig. 2

Avant la pose, retirer la saleté, les petits cailloux etc. du sol de pose.

Fig. 3

Avant la pose, contrôlez chaque lame à la lumière du jour afin de déceler d'éventuels défauts au niveau de la couleur et de la structure. Les éléments déjà posés ne pourront plus faire l'objet de réclamations ultérieures.

Fig. 4

Posez les lames en les prenant de différents paquets.

Vous pouvez entamer les lames avec 1 ou 2 coups de couteau de pose (à lame trapézoïdale) et ensuite plier pour détacher les parties. Il est également possible de recourir à une scie sauteuse ou circulaire ou de détacher les parties à l'aide d'une cisaille. Lorsque vous sciez les lames, veillez à ce que la face décor soit orientée vers le haut si vous utilisez une scie sur table, et vers le bas si vous avez recours à une scie sauteuse ou une scie circulaire.

Fig. 5

Commencez la pose de la première lame complète dans le coin gauche de la pièce, côté languette face au mur. Coupez les languettes du côté court et du côté long de cette première lame de la première rangée.

Pour toutes les lames que vous voulez poser sur la première rangée, vous enlèverez uniquement la languette longitudinale.

Fig. 6

Utilisez les cales d'espacement pour respecter l'écart minimum requis de 10 millimètres au pourtour des murs.

Fig. 7

Emboîtez la lame complète suivante dans la lame 1 par le côté court. Procédez ainsi avec les autres lames de cette rangée sur toute la largeur de la pièce.

Fig. 8 - fig. 10

En bout de chaque rangée, coupez la dernière lame de manière à respecter l'écart minimum requis de 10 millimètres au mur. Vous pouvez entamer les lames avec 1 ou 2 coups de couteau de pose (à lame trapézoïdale) et ensuite plier pour détacher les parties. Le reste de la lame peut être utilisé pour débiter une des rangées suivantes.

Option 1

Veillez au bon alignement des lames de la première rangée. Coupez la première lame de la seconde rangée à une longueur d'environ 80 centimètres (MeisterDesign. rigid RB 400 S : 50-60 centimètres).

Fig. 11

Emboîtez la lame complète suivante dans la lame précédente par le côté court.

Fig. 12 + fig. 13

Une fois que vous avez emboîté toutes les lames d'une rangée, vous pouvez emboîter cette dernière dans la rangée précédemment posée et appuyer lentement vers le bas dans un mouvement pivotant de va-et-vient. La rangée de lames doit alors s'emboîter dans la rangée posée précédemment. Vous pouvez également emboîter chaque lame par son extrémité puis son côté longitudinal en la soulevant légèrement afin qu'elle s'emboîte dans la rangée précédente. Poursuivez ainsi rangée par rangée.

Option 2

Fig. 15

Coupez la première lame de la seconde rangée à une longueur d'environ 80 centimètres. Insérez cette lame en introduisant la languette dans la rainure de la rangée de lames précédente et appuyez la lame lentement vers le bas dans un mouvement pivotant de va-et-vient. La lame doit alors s'emboîter dans la rangée posée précédemment.

Fig. 16

Emboîtez le chant longitudinal de la lame entière suivante de cette seconde rangée dans la rainure de la rangée précédente. Veillez à obtenir un joint longitudinal parfaitement hermétique.

Fig. 17

Lorsque cette opération est terminée et que la lame est posée bien plane sur le sol, celle-ci est encliquetée en bouts à l'aide de la cale de frappe 5 mm de MEISTER et de légers coups de marteau. Poursuivez ainsi rangée par rangée.

Fig. 18

Veillez à toujours obtenir un intervalle minimum de 30-40 centimètres entre les jonctions de lames de la rangée voisine (MeisterDesign. rigid RB 400 S : 25 centimètres).

Fig. 19 + fig. 20

En bout de chaque rangée, coupez la dernière lame de manière à respecter l'écart minimum requis de 10 millimètres au mur. Afin de tracer la largeur restante de lame, posez la lame côté languette face au mur.

Fig. 21

Commencez la pose de la dernière rangée dans le coin droit de la pièce et emboîtez les lames dans la longueur des lames de la rangée précédente.

Fig. 22

Emboîtez la lame suivante dans le sens de la longueur, comme expliqué précédemment, et posez-la. Ensuite les extrémités sont jointées à l'aide d'un tire-lame et plusieurs coups légers de marteau.

Fig. 26

Retirez pour finir toutes les cales en bois le long des murs.

Fig. 27

Vissez les clips des plinthes à une distance de 40-50 centimètres du mur. Ne les positionnez si possible pas à un endroit irrégulier du mur, de sorte que la plinthe soit fixée le mieux possible.

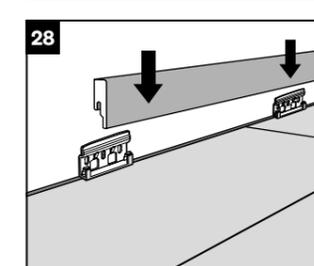
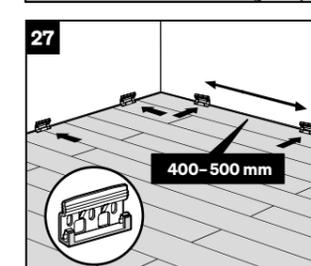
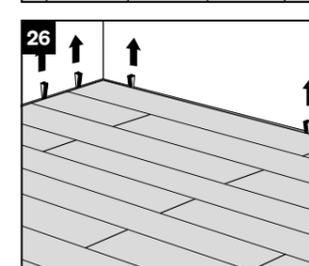
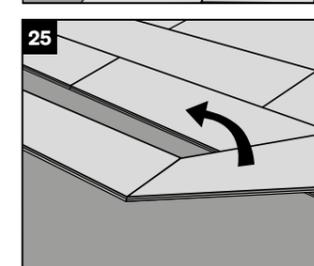
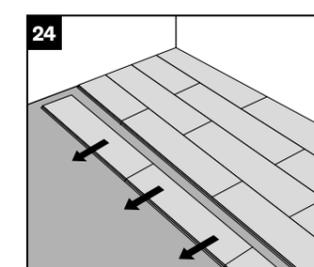
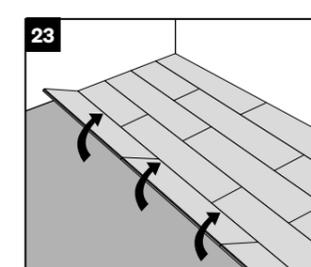
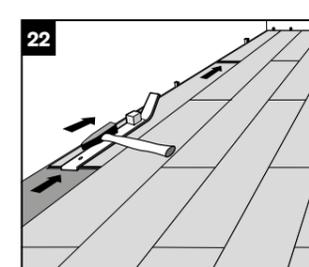
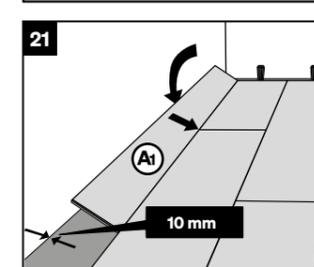
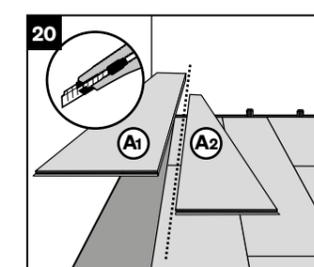
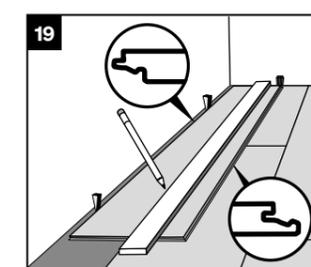
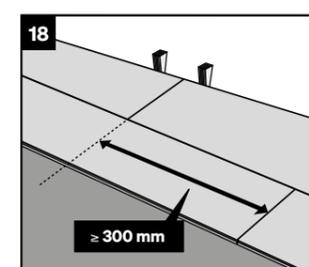
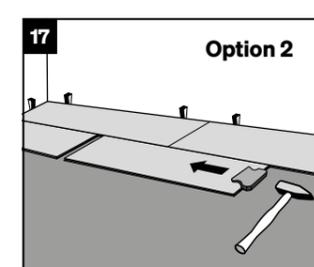
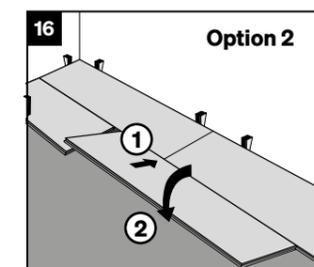
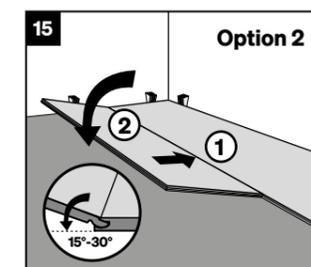
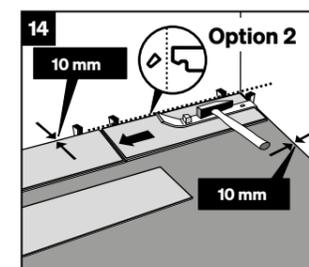
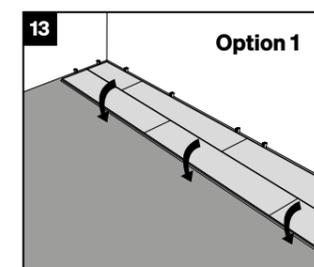
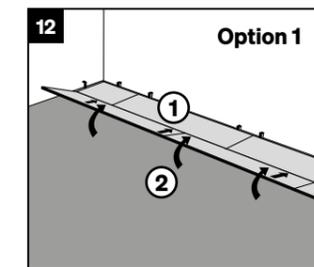
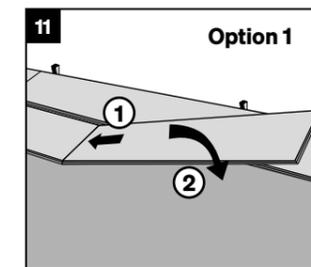
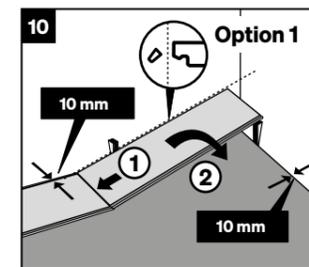
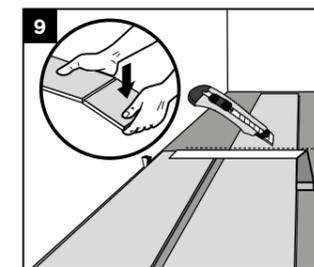
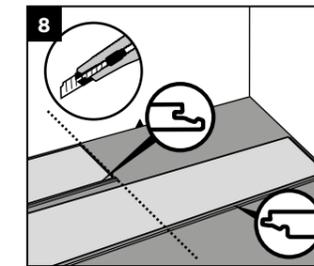
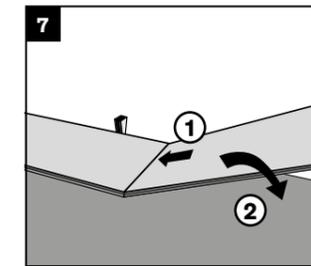
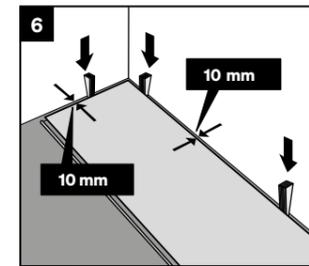
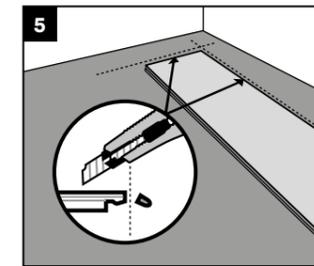
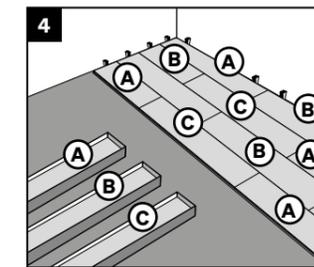
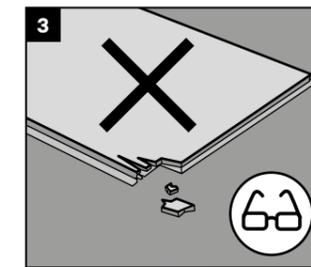
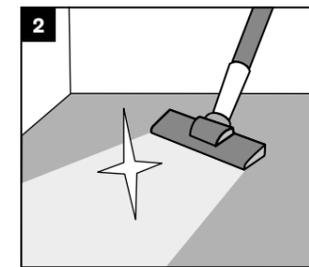
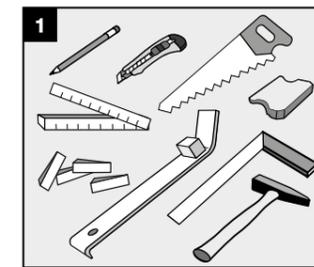
Fig. 28

La plinthe se place sur les clips par en haut en pressant vers le bas. Pour garantir un bon maintien, les clips des bords longs des plinthes doit enchevaucher de moitié le bord.

Évitez tout contact des plinthes avec tous les produits à base de silicone.

Fig. 23 - fig. 25

Pour le démontage, rabattez toute la rangée de lames vers le haut en la faisant tourner hors du profil longitudinal. Vous pouvez alors déboîter les lames aux extrémités. Ainsi, le mécanisme de verrouillage reste intact et les lames peuvent être réutilisées.



MeisterDesign. allround, MeisterDesign. pro, MeisterDesign. rigid, MeisterDesign. flex, MeisterDesign. confort, MeisterDesign. next, sol en bois Lindura® (sauf HS 500), sol en bois Natureflex, Meister Parquet. longlife (sauf PS 500) et MeisterDesign. laminate (sauf LC 55 / LD 55) dans les pièces humides

Veillez observer les instructions de pose concernant la technique Masterclac Plus, 5G™ Dry™ ou Multiclic (voir pages 6 à 27) ainsi que les remarques générales et les mesures préliminaires.

Les pièces « humides » (classe W0-I) sont toutes les pièces fortement soumises à l'humidité, mais pas en permanence, et/ou où l'humidité ambiante est parfois élevée, les salles de bains par exemple. Seuls les espaces extérieurs et pièces humides telles que saunas, cabines de douche, bains de vapeur et pièces avec écoulement au sol ne sont pas adaptés à la pose d'un sol stratifié.

Petit rappel :

MeisterParquet. longlife PD 450, PD 400, PS 300, PC 200, sol en bois Natureflex, MeisterDesign. next, MeisterDesign. flex, MeisterDesign. confort, MeisterDesign. laminate LL 150, LC 150, LD 150, LB 150, LD 200, LS 350 :

Il ne faut pas laisser sécher les gouttes/projections d'eau sur la surface, mais les sécher dans les 4 heures.

Sol en bois Lindura HD 400, MeisterDesign. next, MeisterDesign. laminate LL 250, LD 250 :

Il ne faut pas laisser sécher les gouttes/projections d'eau sur la surface, mais les sécher dans les 24 heures.

Pour le sol en bois Lindura et le MeisterParquet. longlife avec une surface huilée nature, il faut un premier entretien après la pose avec une huile d'entretien, p. ex. huile d'entretien Premium Dr. Schutz. Il est nécessaire de rehuiler régulièrement le sol en fonction de l'utilisation ; généralement une fois par an.

Il est nécessaire également de rincer immédiatement à l'eau claire les zones qui sont entrées en contact avec les nettoyeurs sanitaires, les produits chimiques, etc.

Il faut veiller à ce qu'aucune humidité ne pénètre sous le sol. **Pour le sol en bois Lindura HD 400, le sol en bois Natureflex et le MeisterParquet. longlife, nous recommandons un collage en plein pour étanchéifier**, en utilisant par exemple du silicone sans plastifiants ou du silicone pour pierres naturelles pour les finitions au mur et sur les bords. Pour la pose flottante, il est également nécessaire de prendre des mesures constructives.

Les joints périphériques sont généralement nécessaires afin de garantir une dilatation du sol, notamment dans les pièces où l'humidité de l'air est relativement élevée.

Fig. 1 + fig. 2

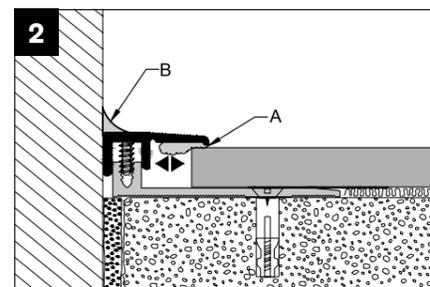
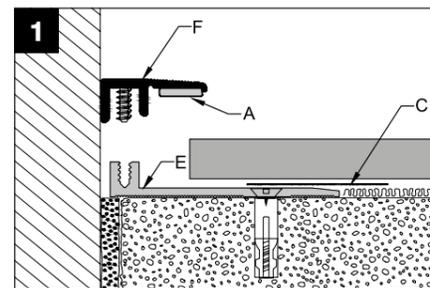
Il est préférable d'équiper les jonctions avec les murs et les zones de bords avec des profilés de finition, de transition ou d'égalisation correspondants en aluminium. Afin de garantir l'étanchéité requise contre les liquides, il faut utiliser par ex. une bande d'étanchéité PE pré-comprimée et exempte de plastifiants. Cette bande est collée sous le profilé de recouvrement. Cela permet d'obtenir une finition étanche avec le sol après l'avoir vissée sur le profilé de base. Le seuil de niveau doit être collé avec la bande d'étanchéité adhésive de chaque isolation phonique.

Fig.3 + fig. 4

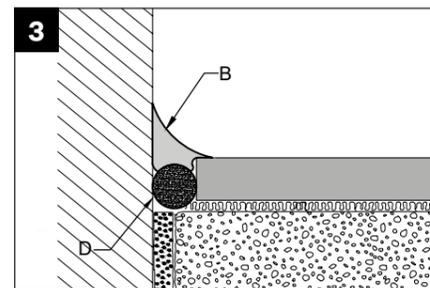
L'étanchéité des joints entre le profilé et le mur doit être réalisée à l'aide d'une masse d'étanchéité à élasticité permanente (silicone sans plastifiants) de façon à garantir une imperméabilité à l'eau. Cela s'applique également pour les zones au niveau du mur et des bords sur lesquelles il n'est pas possible d'utiliser les profilés en aluminium cités au préalable. Il est nécessaire d'utiliser ici un cordon de remplissage de joints en PE (sans plastifiants) en tant que finition. Ces joints de dilatation doivent également être scellés avec une masse d'étanchéité afin d'éviter toute pénétration d'humidité. Les joints au niveau des bords et du mur doivent avoir une largeur de 10 mm par rapport aux éléments de construction fixes.

Il s'agit à cet effet d'un joint de maintenance qui requiert un entretien permanent en tant que joint élastique. Les joints de maintenance sont tous les joints exposés à de fortes influences chimiques et/ou physiques, leurs matériaux d'étanchéité devant être contrôlés ou remplacés à intervalles réguliers afin d'éviter tout dommage consécutif.

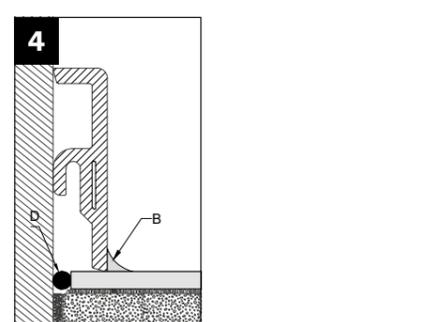
Avec profilé de finition



Sans profilé de finition



Avec la plinthe profilé 20 PK Aqua étanche



- A – Bande d'étanchéité en PE pré-comprimée, exempte de plastifiant
- B – Joint de maintenance, élasticité permanente, silicone sans plastifiant
- C – Bande adhésive pour isolation phonique
- D – Cordon de remplissage de joints en PE, sans plastifiant
- E – Seuil de niveau
- F – Profilé de recouvrement

Fiche technique Vérandas / baies vitrées

La véranda est un jardin d'hiver qui est conçu pour une utilisation toute l'année comme pièce de vie et donc pour un chauffage à températures de confort (de plus de 19 °C) . Cela signifie que la température, même en hiver, ne doit pas descendre en dessous de 15 °C.

Le réchauffement solaire en été et aussi par des fenêtres orientées sud est limité au moyen d'un ombrage naturel et/ou des installations telles qu'une aération, un vitrage adapté et une protection contre le rayonnement solaire correspondant aux conditions de l'endroit et de l'orientation, afin d'éviter des variations de température du sol trop importantes.

La température de surface sur le sol ne doit pas dépasser durablement 29 °C.

Il convient de veiller aux conditions climatiques ambiantes :

- | Le climat ambiant lors de la pose : La température de l'air ambiant adéquate est de 20°C (minimum 15°C), le degré hygrométrique entre 30 à 65 %
- | Le climat intérieur dans la durée : La température de l'air ambiant adéquate se situe entre 18 °C et 22 °C, le degré hygrométrique entre 30 à 65 %

La pose ne peut être réalisée que sur un sol répondant aux préconisations des normes DIN 18356 « Pose de parquets » et DIN 18 365 « Pose de revêtements de sol ».

| La sous-construction doit être durablement protégée contre l'humidité ascendante du sol.
| La sous-construction doit être isolée de telle manière à exclure tout dommage résultant de différences de températures ou de la formation de condensation.

| En présence d'une chape, il convient de contrôler et respecter les valeurs d'humidité résiduelle avant la pose au moyen d'un appareil CM :

- | Chape de ciment chauffée/non chauffée : 1,8 % CM / 2,0 % CM,
- | Chape anhydrite chauffée/non chauffée : 0,3 % CM / 0,5 % CM

| En ce qui concerne la méthode KRL, les valeurs limites sont de 80 % d'humidité relative pour les chapes non chauffées et de 75 % d'humidité relative pour les chapes chauffées (fiche technique TKB 18 ; DIN EN 17 668)

| Il convient de contrôler que le sol est prêt pour la pose. Celui-ci doit être particulièrement plan, sec, propre, sans fissures, exempt de dissolvants et résistant aux tractions et aux pressions.

Si un enduit de ragréage est appliqué sur le sol, les préconisations en matière de conditions climatiques ambiantes, la préparation du sol requise (ponçage, application d'une première couche...) et les temps de séchage sont à respecter impérativement.

Les paquets doivent s'acclimater avant d'être ouverts jusqu'à ce qu'ils s'adaptent à la température ambiante. Entreposez-les à plat sur le sol non ouverts pendant environ 48 heures (env. 3 à 4 jours en hiver) au milieu de la pièce où ils doivent être posés.

En cas de collage en plein, les préconisations du fabricant (conditions climatiques ambiantes, le temps d'utilisation, la quantité de colle suffisante et la colle adaptée) sont à respecter.

La résistance à la lumière des sols MEISTER (hormis le parquet, les sols en bois Lindura et le sol en bois Natureflex) est contrôlée conformément à la norme EN ISO 105-B02 et satisfait aux plus hautes exigences. Des variations de couleur dues à un rayonnement solaire intense et continu ne peuvent néanmoins pas être totalement exclues.

Les instructions de pose spécifiques au produit doivent être respectées.

Profilés sol

Si la longueur ou la largeur de la surface de pose est supérieure à 10 m (pour MeisterDesign. allround, MeisterDesign. laminate LD 250 et LL 250 longueur ou largeur supérieure à 12 m et pour MeisterDesign. rigid longueur ou largeur supérieure à 15 m), prévoyez un joint de dilatation. Celui-ci sera recouvert d'un profilé de jonction. Observez cela aussi au niveau des portes et passages ainsi que dans les pièces à

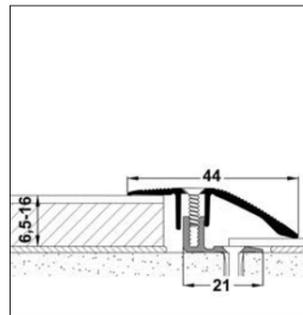
géométrie complexe (MeisterDesign. rigid et MeisterDesign. allround peuvent être posés sur un seuil sans profilés d'égalisation).

Pour l'ajustement à des surfaces ou des revêtements de sol contigus plus bas, utilisez un profilé d'égalisation. Le profilé de finition est idéal pour obtenir une finition soignée au niveau des seuils, des dallages, des carrelages ou d'autres rehaussements contigus plus élevés.

Le profilé pour nez de marche confère une finition soignée aux marches d'escalier revêtues d'un sol MEISTER.

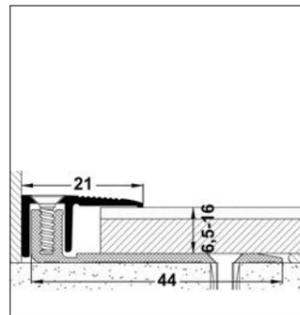
Profilés d'égalisation, de finition et de jonction, aluminium anodisé, compatibles avec tous les sols MEISTER

(à l'exception de : sols design MeisterDesign. rigid, MeisterDesign. flex et MeisterDesign. allround)



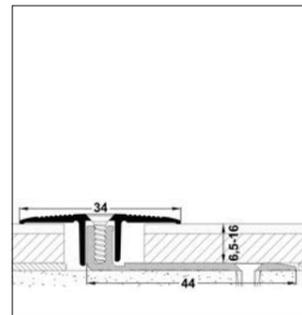
Profilé d'égalisation type 200 (de 6,5 à 16 mm)

Pour égaliser le niveau avec des sols ou des revêtements situés en contrebas (p. ex. moquette, PVC, etc.)



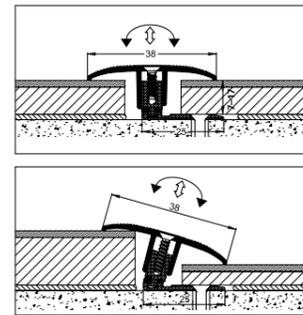
Profilé de finition type 201 B (de 6,5 à 16 mm)

Un seuil de niveau large qui permet une meilleure fixation au support.



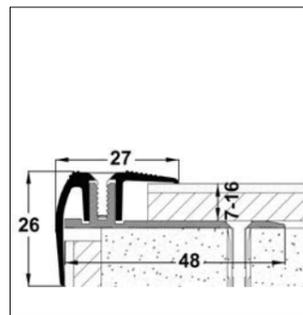
Profilé de jonction type 202 B (de 6,5 à 16 mm)

Un seuil de niveau large qui permet une meilleure fixation au support. Pour les joints de dilatation : des différences de hauteur allant jusqu'à 3 mm peuvent être compensées.



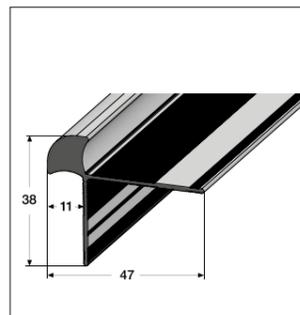
Profilé de jonction « Flexo » type 302 (de 7 à 17 mm)

Pour les joints de dilatation : Convient aux revêtements de sol entre 7 et 17 mm (avec la même hauteur de revêtement). Des différences de hauteur allant jusqu'à 12 mm peuvent être compensées (p. ex. de 23 mm à 8 mm ou de 15 mm à 3 mm).



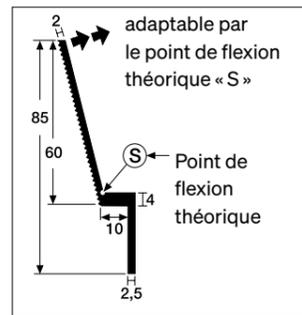
Profilé pour nez de marche type 203 (de 7 à 16 mm)

Le système est livré en deux parties (élément couvrant et profilé de base). Les vis adéquates sont comprises dans la livraison.



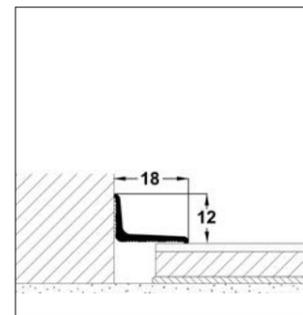
Profilé pour nez de marche type 211 (de 10 à 11 mm)

Des deux côtés ; chant discret, visible ; à percement noyé, avec rainures d'encollage.



Angle de pose en biais 3402

Avec rainures d'encollage sur le pourtour, aluminium de couleur naturelle, à percement noyé. Les vis à bois à empreinte cruciforme de 3,5 Ø x 20 mm sont incluses. Dureté : env. 75 N / mm². Longueur : 100 cm

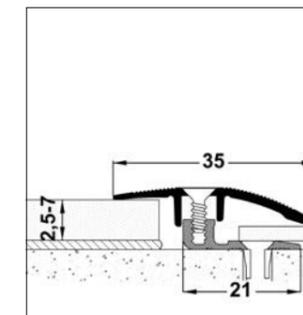


Profilé de finition type 300 SK (autocollant)

Pour des finitions soignées devant les portes de terrasse ou les baies vitrées.

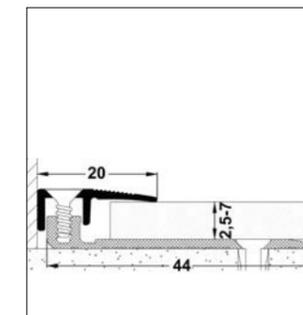
Profilés d'égalisation, de finition et de jonction, aluminium anodisé, compatibles avec tous les sols design MEISTER

MeisterDesign. flex, MeisterDesign. rigid et MeisterDesign. allround



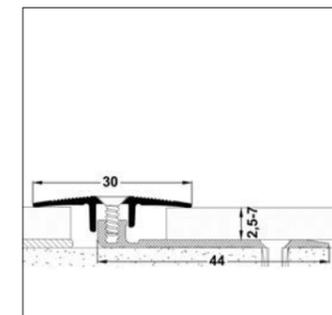
Profilé d'égalisation type 100 (de 2,5 à 7 mm)

Pour égaliser le niveau avec des sols ou des revêtements situés en contrebas (p. ex. moquette, PVC, etc.)



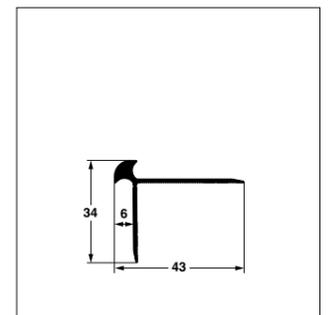
Profilé de finition type 101 (de 2,5 à 7 mm)

Pour une finition parfaite des seuils, carrelages et dallages attenants surélevés, portes de terrasse, fenêtres au ras du sol ou autres surélévations.



Profilé de jonction type 102 (de 2,5 à 7 mm)

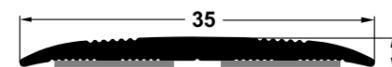
Pour les joints de dilatation. Des différences de hauteur allant jusqu'à 3 mm peuvent être compensées.



Profilé pour nez de marche type 5 (de 5 à 6 mm)

Des deux côtés ; chant discret, visible ; à percement noyé, avec rainures d'encollage.

Profilé de jonction type 335 SK (autocollant) revêtu de feuille spéciale stratifiée ou en aluminium anodisé, compatibles avec tous les sols MEISTER



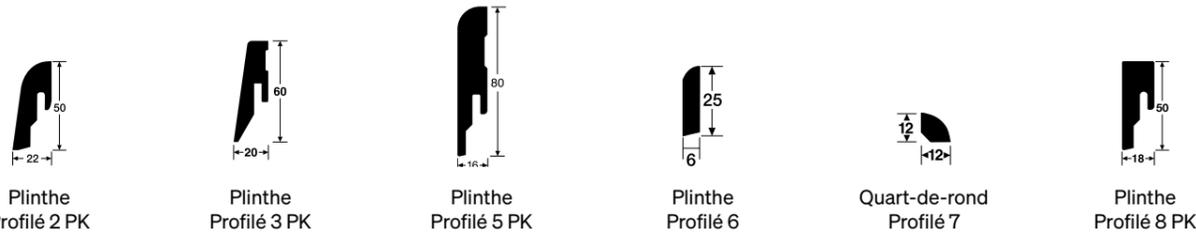
Finitions murales / plinthes

Pour dissimuler les joints de dilatation périphériques, utilisez les profilés de plinthe 3 PK et 5 PK MEISTER pour les sols stratifiés MEISTER, pour LB 150, les profilés de plinthe 8 PK MEISTER avec un décor aux couleurs assorties. Pour la pose du parquet Longlife MEISTER et du sol en bois Lindura MEISTER, nous proposons les profilés de plinthe 3 PK MEISTER adaptés, revêtus d'un placage bois véritable.

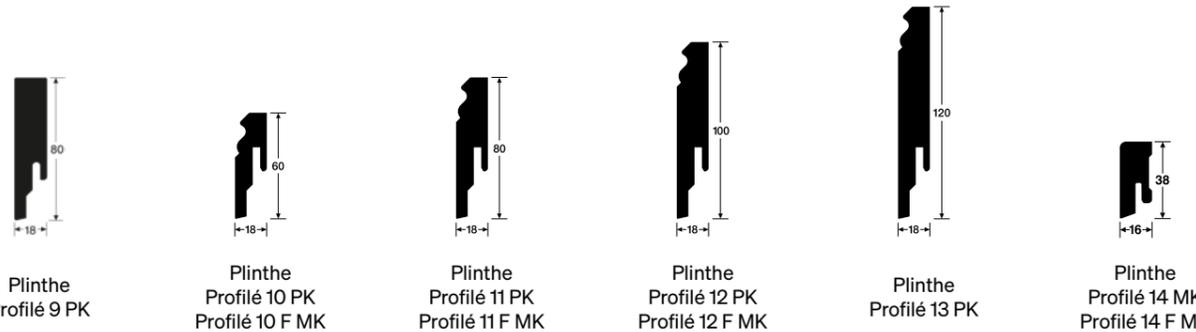
Pour la pose des sols design MEISTER, utilisez les profilés de plinthe 20 PK, 20 PK Aqua et 8 PK MEISTER avec un décor aux couleurs assorties. Les profilés de plinthe MEISTER sont une finition de sol non seulement soignée mais aussi raffinée qui peuvent être montés avec un clip ou bien collés (avec colle de montage sans silicone), cloués ou encore vissés.

Il est en partie possible de faire passer un câble de manière invisible à travers la creux dans le clip (PK) de montage. Veuillez éviter le contact des plinthes avec tout produit à base de silicone.

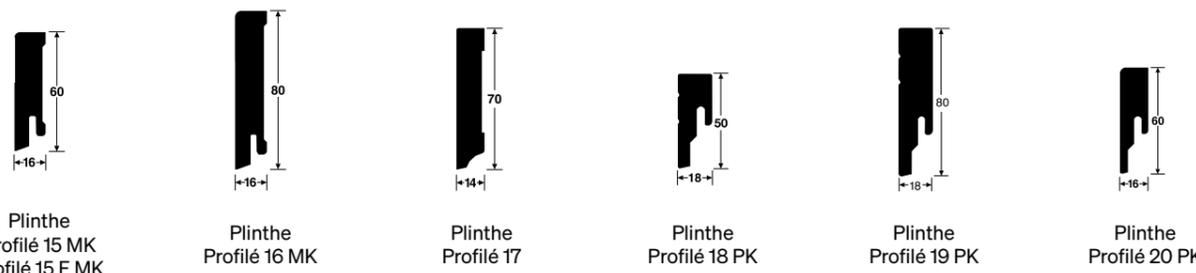
Plinthes : une finition parfaite



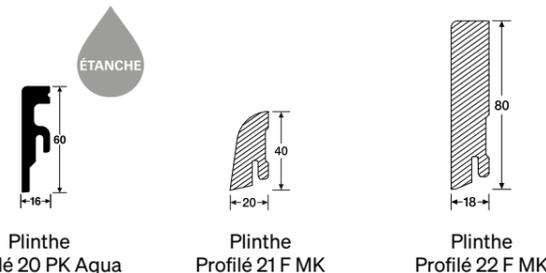
Plinthe Profilé 2 PK Plinthe Profilé 3 PK Plinthe Profilé 5 PK Plinthe Profilé 6 PK Quart-de-rond Profilé 7 PK Plinthe Profilé 8 PK



Plinthe Profilé 9 PK Plinthe Profilé 10 PK / Profilé 10 F MK Plinthe Profilé 11 PK / Profilé 11 F MK Plinthe Profilé 12 PK / Profilé 12 F MK Plinthe Profilé 13 PK Plinthe Profilé 14 MK / Profilé 14 F MK



Plinthe Profilé 15 MK / Profilé 15 F MK Plinthe Profilé 16 MK Plinthe Profilé 17 Plinthe Profilé 18 PK Plinthe Profilé 19 PK Plinthe Profilé 20 PK



Plinthe Profilé 20 PK Aqua Plinthe Profilé 21 F MK Plinthe Profilé 22 F MK

Profilé PK / MK :
Matériau du support MDF
(PK Aqua : matériau du support polystyrène)

Profilé F MK :
Matériau du support épicié

Matériaux de sous-couche

Les sous-couches isolantes MEISTER-Silence 25 DB, MEISTER-Silence 20 et MEISTER-Silence 15 DB sont dotées d'un mélange de minéraux et de polyuréthane spécial qui permet une isolation phonique optimale réduisant efficacement la propagation des sons et des bruits de pas. Le poids propre élevé des produits a un effet d'isolation phonique supplémentaire. Un pare-vapeur est déjà intégré à Silence 25 DB et 15 DB, ce qui rend superflue la pose d'un film de protection contre l'humidité sur les supports minéraux.

La sous-couche isolante MEISTER-Silence-Compact est un lé de 1,5 mm d'épaisseur constitué d'un mélange de minéraux et de polyuréthane et a été spécialement développée pour les revêtements de sol en plastique élastique massif avec système d'assemblage par clic. Les sous-couches remplissent les critères élevés de la fiche technique de la MMFA (association pour les revêtements de sol modulaires multicouches) pour les revêtements de sols de classe 2. Tous les matériaux de sous-couche MEISTER

peuvent être posés sur un chauffage par le sol. Ils correspondent à la fiche technique de la fédération européenne des fabricants de revêtements de sol stratifiés (EPLF) sur la base du CEN/TS 16354. Les produits Silence répondent également aux exigences de la fiche technique de l'association pour les revêtements de sol modulaires multicouches (MMFA) « Matériaux de sous-couche pour revêtements de sol modulaires multicouches – Normes et indicateurs de performance » pour la classe 1 (avec support HDF).

Caractéristiques du produit – Matériaux de sous-couche

	Silence 25 DB	Silence 20	Silence 15 DB	Silence Compact	Silence Eco	Twin Control	Feuille de mousse	Feuille en PE
Épaisseur du matériau approx.	3 mm	2,5 mm	2 mm	1,5 mm	3 mm	2 mm	2 mm	0,12 mm
Poids approx.	2,5 kg/m ²	2 kg/m ²	1,6 kg/m ²	1,5 kg/m ²	0,8 kg/m ²	0,3 kg/m ²	0,2 kg/m ²	
Résistance à la pression	env. 130 kPa ••••	env. 150 kPa ••••	env. 220 kPa •••••	env. 450 kPa •••••	env. 150 kPa ••••	env. 60 kPa •••	env. 70 kPa •••	-
Amélioration de la résonance	•••••	••••	•••	•••	••	••	••	-
Amélioration phonique	••••	••••	•••	•••	••••	•••	•••	-
Aptitude aux sols chauffants	••••	••••	••••	••••	••	••	••	•••••
Aptitude au refroidissement par le sol	••••	••••	••••	••••	-	-	-	•••••
Compensation des inégalités du sol	••••	••••	•••	••	•••	•••	•••	-
Protection contre l'humidité	✓	Non	✓	Non	Non	✓	Non	✓

Recommandations d'utilisation

Support	Silence 25 DB	Silence 20	Silence 15 DB	Silence Compact	Silence Eco	Twin Control	Feuille de mousse	Feuille en PE
Lames en bois	-	x	-	x	x	-	x	-
Panneaux en matériaux dérivés du bois, panneaux OSB, éléments de construction secs	-	x	-	x	x	-	x	-
Sols minéraux (p. ex. chape de ciment, chape anhydrite)	x	x avec feuille en PE	x	x avec feuille en PE	x avec feuille en PE	x	x avec feuille en PE	x
Chape d'asphalte coulé	-	x	-	x	x	-	x	-
Revêtements déjà existants (p. ex. carrelage céramique et dalles, pierre naturelle, plastique)	x	x avec feuille en PE	x	x avec feuille en PE	x avec feuille en PE	x	x avec feuille en PE	x
Lés PVC/linoléum	-	x	-	x	x	-	x	-

Caractéristiques :

••••• parfaitement adapté •••• très bien adapté ••• bien adapté •• adapté • relativement adapté ✓ présent x adapté - non adapté

Parquet pour des constructions avec un chauffage par le sol par circuit d'eau chaude

Tous les sols de la gamme **MeisterParquet**. longlife conviennent à une pose sur des constructions avec un chauffage par le sol par circuit d'eau chaude.

Important :

Tous les MeisterParquet. longlife ont une résistance au passage de la chaleur sur MEISTER-Silence 25 DB de 0,118 m² K/W. Les sols chauffants peuvent être mis à l'arrêt plus tôt aux périodes de transition, du fait qu'ils conservent une chaleur tiède, à la différence des sols carrelés. Les revêtements MEISTER installés sur sol chauffant offrent, par ailleurs, une température régulière. Toutes les sortes de bois sont compatibles avec les systèmes de sol chauffant ; elles peuvent quand même présenter des interstices au chant du fait de leur comportement au gonflement et au retrait lié à la nature de l'essence. Surtout l'érable et le hêtre y sont plus sensibles. Les sols ne doivent pas être recouverts, p. ex., par des moquettes, passages, tapis ou autres revêtements en raison du risque d'accumulation de chaleur. Les revêtements de sol de ce type réagissent par des déformations et la formation de fentes. En ce qui concerne la pose sur des sols chauffants dans les locaux professionnels, nous recommandons le montage d'un fidbox® (dispositif de mesure de la société floorprotector).

Mesures préliminaires

Les locaux chauffés par le sol font l'objet d'une conception et d'un agencement spécifiques impliquant à la fois le système de chauffage, la chape et les différents revêtements de sol, dont la compatibilité doit garantir à long terme un fonctionnement optimal, sans altération. La réalisation de telles constructions de sols chauffants requiert un savoir-faire professionnel et le respect des normes correspondantes. Les produits fournis et leur mise en œuvre doivent être conformes aux règles générales de la technique, aux fiches techniques actuelles de la fédération de l'industrie du bâtiment allemande

et aux directives de montage et de pose des fournisseurs et fabricants respectifs.

Attention ! Dans les locaux chauffés par le sol, les seuils de niveau des rails de transition, etc. doivent être fixés par colle de montage.

Chape – Contrôle du taux d'humidité – Maturité du support

Après avoir été coulée et laissée au repos pendant la durée requise pour le séchage, la chape peut alors être chauffée. Il est essentiel et absolument indispensable qu'elle soit complètement sèche (maturité du support) pour pouvoir commencer les travaux préliminaires de la pose du MeisterParquet. longlife. Nous précisons ici que les mesures du taux d'humidité, généralement de rigueur lors du contrôle du support des constructions de sols chauffants, ne peuvent être réalisées avec fiabilité sans risquer une détérioration de l'ensemble.

Le séchage d'une chape chauffante doit donc s'opérer avec des périodes alternées de fonctionnement et d'arrêt du chauffage ; il convient toujours de respecter un temps d'arrêt du chauffage avant la pose. Le sol MEISTER sera prêt à la pose si la teneur en humidité (taux d'humidité max. selon VOB partie C, DIN 18365) de la chape en ciment n'excède pas 1,8 % CM et celle de la chape en anhydrite 0,3 % CM. En ce qui concerne la méthode KRL, les valeurs limites sont de 80 % d'humidité relative pour les chapes non chauffées et de 75 % d'humidité relative pour les chapes chauffées (fiche technique TKB 18 ; DIN EN 17668)

Les valeurs d'humidité seuil sont également valables pour les chapes en ciment prompt (SZE) et les chapes avec additifs (EZM) – fiche technique TKB 14.

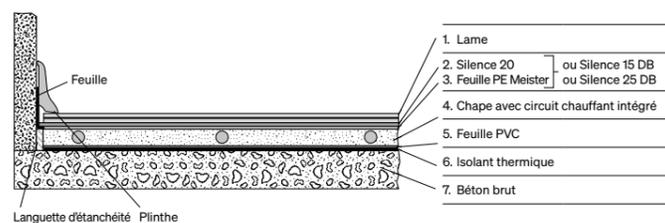
Autres mesures concernant le chauffage (Chauffage et arrêt du chauffage)

Le client ou le responsable des travaux devra tenir compte des détails suivants :

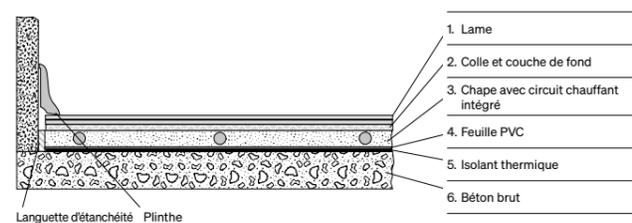
- | La chape avec un chauffage par le sol doit être chauffée conformément à sa fiche technique spécifique après un temps d'attente correspondant.
- | Mise en route progressive du chauffage ; élever chaque jour la température aller jusqu'à atteindre la puissance maximale.
- | Les périodes de mise en route et d'arrêt du chauffage se conformeront à un calendrier préétabli.
- | Le calendrier des travaux ne considère que la durée minimum de chauffage ; chaque journée supplémentaire de chauffage sera un gain de qualité et de sécurité.
- | Le parquet MeisterParquet. longlife de MEISTER sera posé selon DIN 18 356, 18 365 et 18 367 sur une chape ayant en surface une température minimum de 15 °C et une humidité relative de l'air de 30 %, au max. 65 %.
- | Après la pose (fin des travaux), le climat ambiant défini ci-dessus devra être maintenu pendant une semaine (temps de prise et de séchage des colles et autres couches de matériaux mis en œuvre).
- | Après la pose du MeisterParquet. longlife, la température de surface ne devra pas excéder 29 °C.

Important : Les différentes opérations décrites ci-dessus doivent être effectuées par des professionnels (architecte, chauffagiste, etc.) en conformité avec les normes en vigueur ou reconnues conformes par ces mêmes professionnels.

Structure du sol en pose flottante



Structure du sol collé en plein



Remarque : la pose d'un parquet collé en plein doit être réalisée par un professionnel.

Sol en bois Lindura pour des constructions avec un chauffage par le sol par circuit d'eau chaude

Tous nos sols en bois Lindura MEISTER conviennent à une pose sur des constructions avec un chauffage par le sol par circuit d'eau chaude.

Important :

Posés sur MEISTER-Silence 25 DB, les sols en bois Lindura MEISTER présenteront une résistance au passage de la chaleur de 0,084 m² K/W. Les sols chauffants peuvent être mis à l'arrêt plus tôt aux périodes de transition, du fait qu'ils conservent une chaleur tiède, à la différence des sols carrelés. Les revêtements MEISTER installés sur sol chauffant offrent, par ailleurs, une température régulière. Les sols ne doivent pas être recouverts, p. ex., par des moquettes, passages, tapis ou autres revêtements en raison du risque d'accumulation de chaleur. Les revêtements de sol de ce type réagissent par des déformations et la formation de fentes. En ce qui concerne la pose sur des sols chauffants dans les locaux professionnels, nous recommandons le montage d'un fidbox® (dispositif de mesure de la société floorprotector).

Mesures préliminaires

Les locaux chauffés par le sol font l'objet d'une conception et d'un agencement spécifiques impliquant à la fois le système de chauffage, la chape et les différents revêtements de sol, dont la compatibilité doit garantir à long terme un fonctionnement optimal, sans altération. La réalisation de telles constructions de sols chauffants requiert un savoir-faire professionnel et le respect des normes correspondantes. Les produits fournis et leur mise en œuvre doivent être conformes aux règles générales de la technique, aux fiches techniques actuelles de la fédération de l'industrie du bâtiment allemande et aux directives de montage et de pose des fournisseurs et fabricants respectifs.

Attention ! Dans les locaux chauffés par le sol, les seuils de niveau des rails de transition, etc. doivent être fixés par colle de montage.

Chape – Contrôle du taux d'humidité – Maturité du support

Après avoir été coulée et laissée au repos pendant la durée requise pour le séchage, la chape peut alors être chauffée. Il est essentiel et absolument indispensable qu'elle soit complètement sèche (maturité du support) pour pouvoir commencer les travaux préliminaires de la pose de sols en bois Lindura MEISTER. Nous précisons ici que les mesures du taux d'humidité, généralement de rigueur lors du contrôle du support des constructions de sols chauffants, ne peuvent être réalisées avec fiabilité sans risquer une détérioration de l'ensemble.

Le séchage d'une chape chauffante doit donc s'opérer avec des périodes alternées de fonctionnement et d'arrêt du chauffage ; il convient toujours de respecter un temps d'arrêt du chauffage avant la pose. Le sol MEISTER sera prêt à la pose si la teneur en humidité (taux d'humidité max. selon VOB partie C, DIN 18365) de la chape en ciment n'excède pas 1,8 % CM et celle de la chape en anhydrite 0,3 % CM. En ce qui concerne la méthode KRL, les valeurs limites sont de 80 % d'humidité relative pour les chapes non chauffées et de 75 % d'humidité relative pour les chapes chauffées (fiche technique TKB 18 ; DIN EN 17668) Les valeurs d'humidité seuil sont également valables pour les chapes en ciment prompt (SZE) et les chapes avec additifs (EZM) – fiche technique TKB 14.

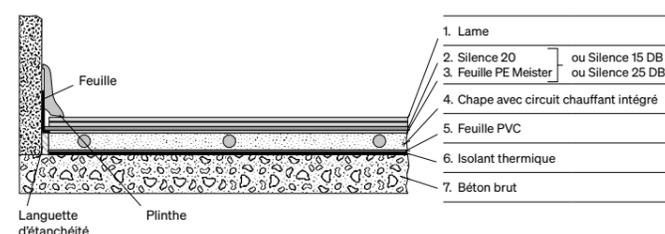
Autres mesures concernant le chauffage (Chauffage et arrêt du chauffage)

Le client ou le responsable des travaux devra tenir compte des détails suivants :

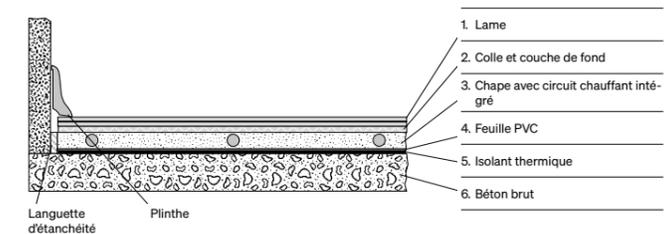
- | La chape avec un chauffage par le sol doit être chauffée conformément à sa fiche technique spécifique après un temps d'attente correspondant.
- | Mise en route progressive du chauffage ; élever chaque jour la température aller jusqu'à atteindre la puissance maximale.
- | Les périodes de mise en route et d'arrêt du chauffage se conformeront à un calendrier préétabli.
- | Le calendrier des travaux ne considère que la durée minimum de chauffage ; chaque journée supplémentaire de chauffage sera un gain de qualité et de sécurité.
- | Les sols en bois Lindura MEISTER seront posés selon DIN 18 356, 18 365 et 18 367 sur une chape ayant en surface une température minimum de 15 °C et une humidité relative de l'air de 30 %, au max. 65 %.
- | Après la pose (fin des travaux), le climat ambiant défini ci-dessus devra être maintenu pendant une semaine (temps de prise et de séchage des colles et autres couches de matériaux mis en œuvre).
- | Après la pose du sol en bois Lindura MEISTER, la température de surface ne devra pas excéder 29 °C.

Important : les différentes opérations décrites ci-dessus doivent être effectuées par des professionnels (architecte, chauffagiste, etc.) en conformité avec les normes en vigueur ou reconnues conformes par ces mêmes professionnels.

Structure du sol en pose flottante



Structure du sol collé en plein



Remarque : la pose d'un parquet collé en plein doit être réalisée par un professionnel.

Sol en bois Natureflex pour des constructions avec un chauffage par le sol par circuit d'eau chaude

Tous nos sols en bois MEISTER conviennent à une pose sur des constructions avec un chauffage par le sol par circuit d'eau chaude.

Important :

Posés sur MEISTER-Silence 15 DB, les sols en bois Natureflex de MEISTER présenteront une résistance au passage de la chaleur de 0,0666 m² K/W.

Les sols chauffants peuvent être mis à l'arrêt plus tôt aux périodes de transition, du fait qu'ils conservent une chaleur tiède, à la différence des sols carrelés. Les revêtements MEISTER installés sur sol chauffant offrent, par ailleurs, une température régulière.

Les sols ne doivent pas être recouverts, p. ex., par des moquettes, passages, tapis ou autres revêtements en raison du risque d'accumulation de chaleur.

Les revêtements de sol de ce type réagissent par des déformations et la formation de fentes.

En ce qui concerne la pose sur des sols chauffants dans les locaux professionnels, nous recommandons le montage d'un fidbox® (dispositif de mesure de la société floorprotector).

Mesures préliminaires

Les locaux chauffés par le sol font l'objet d'une conception et d'un agencement spécifiques impliquant à la fois le système de chauffage, la chape et les différents revêtements de sol, dont la compatibilité doit garantir à long terme un fonctionnement optimal, sans altération. La réalisation de telles constructions de sols chauffants requiert un savoir-faire professionnel et le respect des normes correspondantes. Les produits fournis et leur mise en œuvre doivent être conformes aux règles générales de la technique, aux fiches techniques actuelles de la fédération de l'industrie du bâtiment allemande et aux directives de montage et de pose des fournisseurs et fabricants respectifs.

Attention ! Dans les locaux chauffés par le sol, les seuils de niveau des rails de transition, etc. doivent être fixés par colle de montage.

Chape – Contrôle du taux d'humidité – Maturité du support

Après avoir été coulée et laissée au repos pendant la durée requise pour le séchage, la chape peut alors être chauffée. Il est essentiel et absolument indispensable qu'elle soit complètement sèche (maturité du support) pour pouvoir commencer les travaux préliminaires de la pose de sols en bois MEISTER. Nous précisons ici que les mesures du taux d'humidité, généralement de rigueur lors du contrôle du support des constructions de sols chauffants, ne peuvent être réalisées avec fiabilité sans risquer une détérioration de l'ensemble. Le séchage d'une chape chauffante doit donc s'opérer avec des périodes alternées de fonctionnement et d'arrêt du chauffage ; il convient toujours de respecter un temps d'arrêt du chauffage avant la pose. Le sol MEISTER sera prêt à la pose si la teneur en humidité (taux d'humidité max. selon VOB partie C, DIN 18365) de la chape en ciment n'excède pas 1,8 % CM et celle de la chape en anhydrite 0,3 % CM. En ce qui concerne la méthode KRL, les valeurs limites sont de 80 % d'humidité relative pour les chapes non chauffées et de 75 % d'humidité relative pour les chapes chauffées (fiche technique TKB 18 ; DIN EN 17668) Les valeurs d'humidité seuil sont également valables pour les chapes en ciment prompt (SZE) et les chapes avec additifs (EZM) – fiche technique TKB 14.

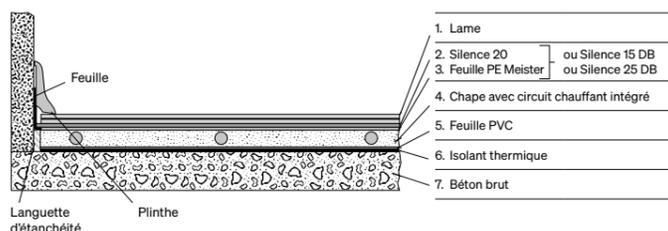
Autres mesures concernant le chauffage

(Chauffage et arrêt du chauffage)
Le client ou le responsable des travaux devra tenir compte des détails suivants :

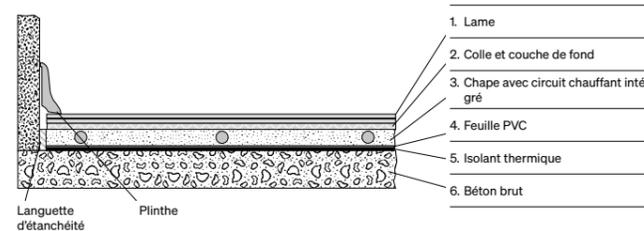
- | La chape avec un chauffage par le sol doit être chauffée conformément à sa fiche technique spécifique après un temps d'attente correspondant.
- | Mise en route progressive du chauffage ; élever chaque jour la température aller jusqu'à atteindre la puissance maximale.
- | Les périodes de mise en route et d'arrêt du chauffage se conformeront à un calendrier préétabli.
- | Le calendrier des travaux ne considère que la durée minimum de chauffage ; chaque journée supplémentaire de chauffage sera un gain de qualité et de sécurité.
- | Les sols en bois MEISTER seront posés selon DIN 18 356, 18 365 et 18 367 sur une chape ayant en surface une température minimum de 15°C et une humidité relative de l'air de 30 %, au max. 65 %.
- | Après la pose (fin des travaux), le climat ambiant défini ci-dessus devra être maintenu pendant une semaine (temps de prise et de séchage des colles et autres couches de matériaux mis en œuvre).
- | Après la pose du sol en bois MEISTER, la température de surface ne devra pas excéder 29 °C.

Important : les différentes opérations décrites ci-dessus doivent être effectuées par des professionnels (architecte, chauffagiste, etc.) en conformité avec les normes en vigueur ou reconnues conformes par ces mêmes professionnels.

Structure du sol en pose flottante



Structure du sol collé en plein



Remarque : la pose d'un parquet collé en plein doit être réalisée par un professionnel.

Sols design pour des constructions avec un chauffage par le sol par circuit d'eau chaude

Tous nos sols design MEISTER conviennent à une pose sur des constructions avec un chauffage par le sol par circuit d'eau chaude.

Important :

Les collections DL 500 S, DD 500 S et DB 500 S présenteront une résistance au passage de la chaleur de 0,068 m² K/W, les collections DL 600 S, DD 600 S et DB 600 S une résistance au passage de la chaleur de 0,088 m² K/W. Les collections DL 400, DD 400, DB 400 présenteront une résistance au passage de la chaleur de 0,05 m² K/W posées sur MEISTER-Silence 15 DB. Les collections RL 400 S et RB 400 S ont une résistance au passage de la chaleur de 0,05 m² K/W, RD 300 S de 0,064 m² K/W et DD 700 S de 0,034 m² K/W.

Les sols chauffants peuvent être mis à l'arrêt plus tôt aux périodes de transition, du fait qu'ils conservent une chaleur tiède, à la différence des sols carrelés. Les revêtements MEISTER installés sur sol chauffant offrent, par ailleurs, une température régulière.

Les sols ne doivent pas être recouverts, p. ex., par des moquettes, passages, tapis ou autres revêtements en raison du risque d'accumulation de chaleur. Les revêtements de sol de ce type réagissent par des déformations et la formation de fentes.

En ce qui concerne la pose sur des sols chauffants dans les locaux professionnels, nous recommandons le montage d'un fidbox® (dispositif de mesure de la société floorprotector).

Mesures préliminaires

Les locaux chauffés par le sol font l'objet d'une conception et d'un agencement spécifiques impliquant à la fois le système de chauffage, la chape et les différents revêtements de sol, dont la compatibilité doit garantir à long terme un fonctionnement optimal, sans altération.

La réalisation de telles constructions de sols chauffants requiert un savoir-faire professionnel et le respect des normes correspondantes.

Les produits fournis et leur mise en œuvre doivent être conformes aux règles générales de la technique, aux fiches techniques actuelles de la fédération de l'industrie du bâtiment allemande et aux directives de montage et de pose des fournisseurs et fabricants respectifs.

Attention ! Dans les locaux chauffés par le sol, les seuils de niveau des rails de transition, etc. doivent être fixés par colle de montage.

Chape – Contrôle du taux d'humidité – Maturité du support

Après avoir été coulée et laissée au repos pendant la durée requise pour le séchage, la chape peut alors être chauffée. Il est essentiel et absolument indispensable qu'elle soit complètement sèche (maturité du support) pour pouvoir commencer les travaux préliminaires de la pose de sols design MEISTER. Le cas échéant, les mesures du taux d'humidité, généralement de rigueur lors du contrôle du support des constructions de sols chauffants, ne peuvent être réalisées avec fiabilité sans risquer une détérioration de l'ensemble. Le séchage d'une chape chauffante doit donc s'opérer avec des périodes alternées de fonctionnement et d'arrêt du chauffage ; il convient toujours de respecter un temps d'arrêt du chauffage avant la pose. Le sol MEISTER sera prêt à la pose si la teneur en humidité (taux d'humidité max. selon VOB partie C, DIN 18365) de la chape en ciment n'excède pas 1,8 % CM et celle de la chape en anhydrite 0,3 % CM. En ce qui concerne la méthode KRL, les valeurs limites sont de 80 % d'humidité relative pour les chapes non chauffées et de 75 % d'humidité relative pour les chapes chauffées (fiche technique TKB 18 ; DIN EN 17668). Les valeurs d'humidité seuil sont également valables pour les chapes en ciment prompt (SZE) et les chapes avec additifs (EZM) – fiche technique TKB 14.

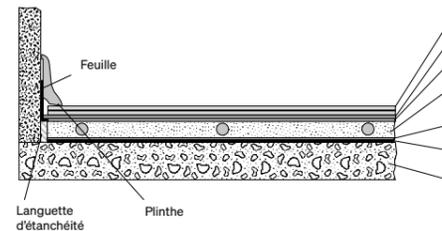
Autres mesures concernant le chauffage

(Chauffage et arrêt du chauffage)
Le client ou le responsable des travaux devra tenir compte des détails suivants :

- | La chape avec un chauffage par le sol doit être chauffée conformément à sa fiche technique spécifique après un temps d'attente correspondant.
- | Mise en route progressive du chauffage ; élever chaque jour la température aller jusqu'à atteindre la puissance maximale.
- | Les périodes de mise en route et d'arrêt du chauffage se conformeront à un calendrier préétabli.
- | Le calendrier des travaux ne considère que la durée minimum de chauffage ; chaque journée supplémentaire de chauffage sera un gain de qualité et de sécurité.
- | Les sols design MEISTER seront posés selon DIN 18 356, 18 365 et 18 367 sur une chape ayant en surface une température minimum de 15 °C et une humidité relative de l'air de 30 %, au max. 65 %.
- | Après la pose (fin des travaux), le climat ambiant défini ci-dessus devra être maintenu pendant une semaine (temps de prise et de séchage des colles et autres couches de matériaux mis en œuvre).
- | Après la pose de sols design MEISTER, la température de surface ne devra pas excéder 29 °C.

Important : Les différentes opérations décrites ci-dessus doivent être effectuées par des professionnels (architecte, chauffagiste, etc.) en conformité avec les normes en vigueur ou reconnues conformes par ces mêmes professionnels.

Structure du sol en pose flottante



Collections : DL 400, DD 400, DB 400	DL 600 S, DD 600 S, DB 600 S, DL 500 S, DD 500 S, DB 500 S	RL 400 S, RB 400 S, RD 300 S, DD 700 S
1. Lame	Lame avec isolation phonique	Lame avec isolation phonique
2. Silence 20 3. Feuille PE Meister	Feuille PE Meister ou Silence 15 DB ou Silence 25 DB	
4. Chape avec circuit chauffant intégré	Chape avec circuit chauffant intégré	Chape avec circuit chauffant intégré
5. Feuille PVC	Feuille PVC	Feuille PVC
6. Isolant thermique	Isolant thermique	Isolant thermique
7. Béton brut	Béton brut	Béton brut

Sols stratifiés pour des constructions avec un chauffage par le sol par circuit d'eau chaude

Tous les sols stratifiés MEISTER conviennent à une pose sur des constructions avec un chauffage par le sol par circuit d'eau chaude.

Mesures préliminaires

Les locaux chauffés par le sol font l'objet d'une conception et d'un agencement spécifiques impliquant à la fois le système de chauffage, la chape et les différents revêtements de sol, dont la compatibilité doit garantir à long terme un fonctionnement optimal, sans altération. La réalisation de telles constructions de sols chauffants requiert un savoir-faire professionnel et le respect des normes correspondantes. Les produits fournis et leur mise en œuvre doivent être conformes aux règles générales de la technique, aux fiches techniques actuelles de la fédération de l'industrie du bâtiment allemande et aux directives de montage et de pose des fournisseurs et fabricants respectifs. Les sols ne doivent pas être recouverts, p. ex., par des moquettes, passages, tapis ou autres revêtements en raison du risque d'accumulation de chaleur. Les revêtements de sol de ce type réagissent par des déformations et la formation de fentes.

Attention ! Dans les locaux chauffés par le sol, les seuils de niveau des rails de transition, etc. doivent être fixés par colle de montage.

Chape – Contrôle du taux d'humidité – Maturité du support

Après avoir été coulée et laissée au repos pendant la durée requise pour le séchage, la chape peut alors être chauffée. Il est essentiel et absolument indispensable qu'elle soit complètement sèche (maturité du support) pour pouvoir commencer les travaux préliminaires de la pose de sols stratifiés MEISTER. Nous précisons ici que les mesures du taux d'humidité, généralement de rigueur lors du contrôle du support des constructions de sols chauffants, ne peuvent être réalisées avec fiabilité sans risquer une détérioration de l'ensemble. Le séchage d'une chape chauffante doit donc s'opérer avec des périodes alternées de fonctionnement et d'arrêt du chauffage ; il convient toujours de respecter un temps d'arrêt du chauffage avant la pose. Le sol MEISTER

sera prêt à la pose si la teneur en humidité (taux d'humidité max. selon VOB partie C, DIN 18365) de la chape en ciment n'excède pas 1,8 % CM et celle de la chape en anhydrite 0,3 % CM. En ce qui concerne la méthode KRL, les valeurs limites sont de 80 % d'humidité relative pour les chapes non chauffées et de 75 % d'humidité relative pour les chapes chauffées (fiche technique TKB 18 ; DIN EN 17668). Les valeurs d'humidité seuil sont également valables pour les chapes en ciment prompt (SZE) et les chapes avec additifs (EZM) – fiche technique TKB 14.

Autres mesures concernant le chauffage

(Chauffage et arrêt du chauffage)

Le client ou le responsable des travaux devra tenir compte des détails suivants :

| La chape avec un chauffage par le sol doit être chauffée conformément à sa fiche technique spécifique après un temps d'attente correspondant.

| Mise en route progressive du chauffage ; élever chaque jour la température aller jusqu'à atteindre la puissance maximale.

| Les périodes de mise en route et d'arrêt du chauffage se conformeront à un calendrier préétabli.

| Le calendrier des travaux ne considère que la durée minimum de chauffage ; chaque journée supplémentaire de chauffage sera un gain de qualité et de sécurité.

| Les sols stratifiés MEISTER seront posés selon DIN 18 356, 18 365 et 18 367 sur une chape ayant en surface une température minimum de 15°C et une humidité relative de l'air de 30 %, au max. 65 %.

| Après la pose (fin des travaux), le climat ambiant défini ci-dessus devra être maintenu pendant une semaine (temps de prise et de séchage des colles et autres couches de matériaux mis en œuvre).

| Après la pose de sols stratifiés MEISTER, la température de surface ne devra pas excéder 29 °C.

Important : Les différentes opérations décrites ci-dessus doivent être effectuées par des professionnels (architecte, chauffagiste, etc.) en conformité avec les normes en vigueur ou reconnues conformes par ces mêmes professionnels.

Résistance à la conductivité de chaleur des sols stratifiés

Sols stratifiés MEISTER sur sous-couche isolante

	Pose sur MEISTER-Twin Control m² K/W	Pose sur MEISTER-Silence 25 DB m² K/W
LL 250 / LD 250 / LS 350	-	0,071
LC 150 / LD 150 LB 150 / LL 150 / LD 200	0,115	0,07
LC 55 / LD 55	0,104	-

Sols stratifiés avec sous-couche d'isolation phonique

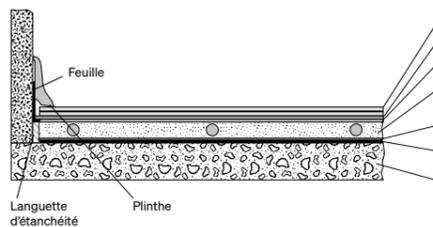
	Pose sur MEISTER-Twin Control m² K/W	Pose avec 0,2 mm feuille PE MEISTER m² K/W
LL 150 S	-	0,075
LC 55 S	-	0,07

Collections :

Sol stratifié LC 55, LD 55, LC 150, LD 150, LB 150, LD 200 LL 150, LL 250, LD 250, LS 350

Sol stratifié LC 55 S, LL 150 S

1. Lame	Lame avec isolation phonique
2. Silence 20 3. Feuille PE Meister	ou Twin Control ou Silence 15 DB ou Silence 25 DB
4. Chape avec circuit chauffant intégré	Chape avec circuit chauffant intégré
5. Feuille PVC	Feuille PVC
6. Isolant thermique	Isolant thermique
7. Béton brut	Béton brut



Revêtements de sol MEISTER sur des sols chauffants et rafraîchissants avec contrôle de la température

Tous les sols MEISTER peuvent être posés sur un sol chauffant et rafraîchissant avec contrôle de la température. Ces systèmes contribuent à accroître le confort les jours de grande chaleur, mais ne remplacent pas les climatiseurs conventionnels.

Avec un sol chauffant et rafraîchissant, il convient de respecter les mesures et particularités suivantes :

| En général : plus la résistance au passage de la chaleur du système de sol est faible, plus le système de sol est adapté pour une utilisation sur un support chauffé. La résistance au passage de la chaleur pour l'ensemble du système de sol doit être calculée comme somme des résistances au passage de la chaleur de toutes les couches (généralement : pare-vapeur + sous-couche isolante + revêtement de sol). La résistance au passage de la chaleur maximale du système de sol est de 0,15 m²K/W.

| Pour un transfert de refroidissement optimal, la surface du sol ne doit pas être recouverte de tapis ou autres.

| L'humidité relative de l'air sur la surface refroidie du sol ne doit pas être supérieure à 75 % à court terme et à 65 % à long terme.

| Pour le refroidissement, la température aller doit être au moins de 20 °C et de 3 Kelvin au-dessus de la température du point de rosée du climat ambiant respectif.

| La température de surface maximale ne doit pas dépasser 29 °C.

| La température et l'humidité relative de l'air doivent être surveillées toute l'année à l'aide de capteurs correspondants pour garantir un fonctionnement régulier du chauffage/refroidissement par le sol. Les capteurs doivent être montés à proximité du sol, en fonction des conditions spatiales. Selon la taille de la pièce, il convient d'utiliser plus d'un capteur.

| Les parquets, les sols Lindura et les sols en bois de MEISTER doivent être collés en plein afin d'optimiser le passage de la chaleur. Les autres sols MEISTER peuvent être posés également de manière flottante conformément aux instructions de pose.

| Afin de réduire au maximum les différences d'humidité relative de l'air dues aux changements de saison, l'humidité relative de l'air devrait être supérieure à 40 %. L'utilisation d'un humidificateur d'air pour maintenir une humidité relative de l'air optimale est recommandée.

| Pour tester et contrôler les conditions climatiques d'une pièce, nous vous conseillons d'installer un enregistreur de température et d'humidité (p. ex. fidbox®).

| Il convient de toujours respecter les instructions de nettoyage et d'entretien respectives.

Risques et dommages éventuels en cas de non-respect des points stipulés :

| Déformation et incurvation des lames

| Formation de fentes entre les rangs de lames et au niveau des extrémités

| Délaminations/décollement des couches d'usure

| Point de rosée ou formation d'eau de condensation et donc endommagements de la structure de base également (chape)

Les locaux chauffés par le sol font l'objet d'une conception et d'un agencement spécifiques impliquant à la fois le système de chauffage/de refroidissement, la chape et les différents revêtements de sol, dont la compatibilité doit garantir à long terme un fonctionnement optimal, sans altération. La réalisation de telles constructions de sols chauffants requiert un savoir-faire professionnel et le respect des normes correspondantes. Les produits fournis et leur mise en œuvre doivent être conformes aux règles générales de la technique, aux fiches techniques actuelles de la fédération de l'industrie du bâtiment allemande et aux directives de montage et de pose des fournisseurs et fabricants respectifs. Les bureaux de l'Association allemande pour le chauffage et le refroidissement des surfaces (Bundesverband Flächenheizungen und Flächenkühlungen e.V.) peuvent vous donner les informations correspondantes.

Important : Les différentes opérations décrites ci-dessus doivent être effectuées par des professionnels (architecte, chauffagiste, etc.) en conformité avec les normes en vigueur ou reconnues conformes par ces mêmes professionnels. Vous trouverez des informations supplémentaires dans les normes DIN EN 1264, DIN EN 15377 et DIN EN 12831 ainsi qu'auprès des bureaux de l'Association allemande pour le chauffage et le refroidissement des surfaces (Bundesverband Flächenheizungen und Flächenkühlungen e.V.).

Les revêtements de sol MEISTER sur un chauffage au sol électrique

Tous les sols MEISTER peuvent être posés sur des chauffages additionnels et de surface ayant une puissance maximale de 125 W/m². Ces systèmes de chauffage doivent fournir leur énergie sur toute la surface et de manière uniforme. L'installation de ces systèmes de chauffage est à exclure dans les pièces humides.

Il convient de respecter les fiches techniques MEISTER correspondantes aux produits et celle du fabricant du chauffage de surface, ainsi que les normes et directives actuellement en vigueur. Si le fabricant autorise les tapis chauffants pour un collage en plein, il convient de respecter également les recommandations d'assemblage et de collage du fabricant de la colle.

La pose des sols doit être effectuée selon les prescriptions du fabricant et en tenant compte de l'application en question. Il convient d'observer les exigences relatives à la norme VOB partie C DIN 18356 Pose de parquets ou DIN 18365 Pose de revêtements de sol ainsi que les règles générales de la technique.

Les sols MEISTER exigent un climat tempéré dans la durée avec une humidité relative de 30 à 65 % et une température ambiante d'environ 20°C.

Si vous constatez ou prévoyez un taux d'humidité de l'air considérablement inférieur, nous vous recommandons de recourir à un humidificateur d'air (vaporisateur). Vous éviterez ainsi un dessèchement extrême du sol MEISTER.

La température de surface ne doit pas dépasser 29°C et un régulateur et détecteur de température doit être installé selon les instructions de montage du fabricant.

Toutes les sortes de bois sont compatibles. Selon les conditions climatiques, un gonflement ou un retrait du bois lié à la nature de l'essence peut apparaître.

Les sols ne doivent pas être recouverts, p. ex., par des moquettes, passages, tapis ou autres revêtements en raison du risque d'accumulation de chaleur.

fidbox®

L'humidité de l'air et les variations de température peuvent affecter la longévité et la stabilité de la valeur d'un sol.

C'est pourquoi nous recommandons l'utilisation d'un fidbox® (appareil de mesure de la société floorprotector) qui permet d'établir sur une longue durée la température (°C) et l'humidité relative de l'air (%) à proximité directe du sol et de lire ces données au moyen d'un lecteur.

En cas de dégâts, les résultats permettent d'en déterminer rapidement la cause et ainsi d'éviter de faire de longues recherches sur les causes.

Collage en plein de parquet, sol en bois Lindura® et sol en bois Natureflex

Le parquet MeisterParquet. longlife, le sol en bois Lindura et le sol en bois Natureflex peuvent également être collés en plein avec une colle homologuée, en alternative à la pose flottante.

Veillez impérativement tenir compte des instructions de pose relatives aux systèmes d'assemblage Masterclit Plus, Multiclic et Unizip ainsi que les remarques générales / fiches techniques TKB et les mesures préparatoires concernant les instructions de pose pour du collage en plein.

MEISTERWERKE recommande une colle homologuée par le fabricant de colle, sans eau et résistante au cisaillement (» Dur « selon ISO 17178).

Vous pouvez obtenir davantage d'informations en contactant le fabricant de colle en question.

Remarques concernant la colle :

Nos recommandations concernant la colle reposent sur des études approfondies réalisées par les fabricants de colle. En raison de la diversité des conditions sur les chantiers, nos indications ne peuvent en aucun cas donner droit à une garantie quelconque. Nous déclinons toute responsabilité en ce qui concerne l'emploi du système de collage. Nous vous recommandons donc d'effectuer suffisamment d'essais avant la pose ou de consulter le service technique du fabricant de colle.

Technique de pose :

Pour les sols mentionnés, les lames doivent être déposées une par une sur le lit de colle fraîche. Ensuite, appuyez bien afin que la face inférieure des lames soit imprégnée de colle sur toute la surface. Afin d'éviter toute formation de vides, les lames peuvent également être lestées avec un matériau adapté. Veuillez respecter toutes les indications du fabricant de colle telles que le temps de prise ou le temps de pose.

Conformément à la législation en vigueur DIN 18365 et 18356, le sol destiné à la pose de revêtements de sol et de parquets doit être plan, sec, propre, sans fissures, exempt de dissolvants et résistant aux tractions et aux pressions.

Valeurs d'humidité résiduelle CM pour les chapes :

Chape de ciment : 2,0 % CM
(si chauffage par le sol : 1,8 % CM)
Chape anhydrite : 0,5 % CM
(si chauffage par le sol : 0,3 % CM)

En ce qui concerne la méthode KRL, les valeurs limites sont de 80 % d'humidité relative pour les chapes non chauffées et de 75 % d'humidité relative pour les chapes chauffées (fiche technique TKB 18 ; DIN EN 17 668). (Les valeurs d'humidité seuil sont également valables pour les chapes en ciment prompt (SZE) et les chapes avec additifs (EZM) – fiche technique TKB 14.)

L'entrepreneur chargé de la pose du revêtement de sol ou du parquet doit vérifier que le sol est parfaitement adapté à sa prestation. Lors de cet examen, il doit tenir compte des règles générales de la technique et de la norme VOB. Si le sol présente des imperfections ou si des dommages sont à craindre en raison de la structure du sol, le poseur de revêtement de sol ou de parquet doit exprimer ses »réserves « par écrit, en particulier en ce qui concerne :

- | Inégalités grossières
- | Fissures dans le sol
- | Sol insuffisamment sec
- | Surface du sol insuffisamment dure
- | Impuretés à la surface du sol, par ex. huile, cire, vernis, restes de peinture
- | Niveau du sol incorrect par rapport au niveau des éléments adjacents
- | Température inadaptée du sol
- | Climat intérieur inadapté
- | Absence de protocole de chauffage dans le cas de constructions avec un chauffage par le sol par circuit d'eau chaude
- | Nécessité de colmatage par adhérence des joints de dilatation dans le sol
- | Absence de débordement de la bande d'étanchéité périphérique
- | Absence de marquage des points de mesure dans le cas des constructions à chauffage par le sol
- | Absence de plan de calepinage (si nécessaire)

fidbox®

L'humidité de l'air et les variations de température peuvent affecter la longévité et la stabilité de la valeur d'un sol. C'est pourquoi nous recommandons l'utilisation d'un fidbox® (appareil de mesure de la société floorprotector) qui permet d'établir sur une longue durée la température (°C) et l'humidité relative de l'air (%) à proximité directe du sol et de lire ces données au moyen d'un lecteur. En cas de dégâts, les résultats permettent d'en déterminer rapidement la cause et ainsi d'éviter de faire de longues recherches sur les causes. Contactez MEISTERWERKE pour obtenir plus d'informations.

Collage en plein du Sol design **Meister**Design. pro

Le sol design MeisterDesign. pro est un revêtement de sol pour un collage en plein. Des connaissances préalables sur le traitement et les caractéristiques techniques du produit sont nécessaires pour la pose.

Généralités :

La préparation du support doit se conformer à la norme VOB DIN 18365. Les fiches techniques en vigueur, par exemple la fiche technique TKB N° 8 « Beurteilen und Vorbereiten von Untergründen für Bodenbelag- und Parkettarbeiten » (Évaluation et préparation des supports pour les travaux pour revêtements de sol et parquets) doivent être respectées. En ce qui concerne la régularité de la structure de base, nous vous recommandons de prendre en considération la fiche technique d'instruction n° 02 de l'Association allemande de la pose de parquets et de sols et du BEB.

MEISTERWERKE conseille de recourir à une colle pauvre en émissions et sans solvant (RAL - Ange bleu ou EC1) associée à une préparation du support faisant partie intégrante du système.

Pour une imprégnation optimale de la face inférieure et un collage sécurisé, il convient de tenir compte à tout prix des indications du fabricant de colle sur les instructions pour le traitement, la spatule dentée, la quantité à utiliser et le temps de pose. En cas d'utilisation de colle de contact ou en résine composite, une homologation spéciale du fabricant de colle est nécessaire.

Après la pose du revêtement sur le lit de colle, chaque lame doit être pressée à l'aide d'un maroufleur en liège ou à manche, puis d'un rouleau lourd (min. 50 kg).

Vous pouvez obtenir davantage d'informations en contactant le fabricant de colle en question.

Remarques concernant la colle :

Nos recommandations concernant la colle reposent sur des études approfondies réalisées par les fabricants de colle. En raison de la diversité des conditions sur les chantiers, nos indications ne peuvent en aucun cas donner droit à une garantie quelconque. Nous déclinons toute responsabilité en ce qui concerne l'emploi du système de collage. Nous vous recommandons donc d'effectuer suffisamment d'essais avant la pose ou de consulter le service technique du fabricant de colle.

Conformément à la législation en vigueur DIN 18 365 et 18 356, le sol destiné à la pose de revêtements de sol doit être plan, sec, propre, sans fissures, exempt de dissolvants et résistant aux tractions et aux pressions. Valeurs d'humidité résiduelle CM pour les chapes :

Chape de ciment : 2,0 % CM
(si chauffage par le sol : 1,8 % CM)
Chape anhydrite : 0,5 % CM
(si chauffage par le sol : 0,3 % CM)

En ce qui concerne la méthode KRL, les valeurs limites sont de 80 % d'humidité relative pour les chapes non chauffées et de 75 % d'humidité relative pour les chapes chauffées (fiche technique TKB 18 ; DIN EN 17 668).

Les valeurs d'humidité seuil sont également valables pour les chapes en ciment prompt (SZE) et les chapes avec additifs (EZM) – fiche technique TKB 14.

L'entrepreneur chargé de la pose du revêtement

de sol ou du parquet doit vérifier que le sol est parfaitement adapté à sa prestation. Lors de cet examen, il doit tenir compte des règles générales de la technique et de la norme VOB. Si le sol présente des imperfections ou si des dommages sont à craindre en raison de la structure du sol, le poseur de revêtement de sol ou de parquet doit exprimer ses «réserves» par écrit, en particulier en ce qui concerne :

- | Inégalités grossières
- | Fissures dans le sol
- | Sol insuffisamment sec
- | Surface du sol insuffisamment dure
- | Impuretés à la surface du sol, par ex. huile, cire, vernis, restes de peinture
- | Niveau de la surface du sol incorrect par rapport au niveau des éléments adjacents
- | Température inadaptée du sol
- | Climat intérieur inadapté
- | Absence de protocole de chauffage dans le cas de constructions avec un chauffage par le sol
- | Nécessité de colmatage par adhérence des joints de dilatation dans le sol
- | Absence de débordement de la bande d'étanchéité périphérique
- | Absence de marquage des points de mesure dans le cas des constructions à chauffage par le sol
- | Absence de plan de calepinage (si nécessaire)

Produits de nettoyage et d'entretien

Aperçu concernant l'utilisation des produits d'entretien

	Nettoyage de fin de travaux/ nettoyage courant	Soins de rafraîchissement	Nettoyage spécial
Parquet MEISTER, sol en bois Lindura et sol en bois Natureflex			
huilé nature	Savon pour bois Premium Dr. Schutz ou savon pour bois pigmenté blanc* Premium Dr. Schutz D : 1:200	Dans des espaces soumis à de fortes contraintes / professionnels : Huile d'entretien Premium Dr. Schutz ou huile d'entretien pigmentée blanc* Premium Dr. Schutz D : non dilué	Nettoyant intensif pour les sols durs Dr. Schutz D : 1:1 à 1:3
	Dans des espaces soumis à de fortes contraintes / professionnels : Premier entretien de protection Huile d'entretien Premium Dr. Schutz ou huile d'entretien pigmentée blanc* Premium Dr. Schutz D : non dilué		
verni / verni mat	Nettoyant Parquet et Liège Dr. Schutz D : 1:200	Parquet et Liège mat Dr. Schutz D : non dilué	Nettoyant intensif pour les sols durs Dr. Schutz / D : non dilué
verni ultra-mat	Nettoyant Parquet et Liège Dr. Schutz D : 1:200	Parquet et Liège mat Dr. Schutz D : non dilué	Nettoyant intensif pour les sols durs Dr. Schutz / D : non dilué
Sols design MEISTER			
	1. Nettoyage de fin de travaux : Nettoyant PU Dr. Schutz D : 1:10 2. Nettoyage courant : Nettoyant PU Dr. Schutz D : 1:200	Produit d'entretien complet mat Dr. Schutz D : non dilué	Nettoyant intensif pour les sols durs Dr. Schutz D : 1:1 à 1:3
Sols stratifiés MEISTER			
	Nettoyant pour sols stratifiés Dr. Schutz D : 1:200		Elatex détachant universel Dr. Schutz D : non dilué

D = dilution

*pour les sols blancs huilés dont les pores et/ou les surfaces doivent être éclaircies de manière globale :

PD 400 chêne authentique blanc crème 09031
HD 400 chêne nature blanc coquille 08910

** L'utilisation du Nettoyant Parquet et Liège mat Dr. Schutz peut entraîner une augmentation du degré de brillance. Nous recommandons donc de procéder à l'application préalable du produit d'entretien sur une chute ou à un endroit peu visible.

Produits de nettoyage et d'entretien

La qualité ne s'arrête pas à la pose.

Vous avez acheté un produit de qualité « Made in Germany ». Avec ces consignes de nettoyage et d'entretien, vous recevez toutes les informations importantes à connaître pour maintenir durablement la valeur et l'aspect visuel esthétique de votre sol. En peu de temps et d'efforts, vous pouvez contribuer à perdurer le plaisir que vous apporte votre nouveau sol MEISTER.

Les produits MEISTER sont à base de matériaux sélectionnés qui sont traités en des produits de qualité « Made in Germany » par des experts chevronnés aidés de la technologie la plus moderne.

Des conseils avisés et un service excellent font partie de cette qualité haut de gamme. C'est pourquoi vous ne trouvez les produits MEISTER que dans le négoce spécialisé sélectionné.

1. L'entretien correct

Au sol de vos rêves correspond aussi l'entretien adéquat. MEISTER complète sa gamme de produits avec une série de produits d'entretien haut de gamme de la maison Dr. Schutz. Les détergents et produits d'entretien adaptés à votre sol garantissent la longévité de son esthétique. Même si l'entretien quotidien de votre sol ne nécessite qu'un coup d'aspirateur pour enlever la poussière volante, les surfaces doivent être entretenues et nettoyées régulièrement avec les produit d'entretien de Dr. Schutz pour conserver leur valeur.

Lors du nettoyage, veillez à ce que le sol ne soit que légèrement mouillé. Dans l'idéal, le film d'eau ne doit être qu'une pulvérisation, c'est-à-dire qu'il devrait sécher en une minute environ. Certaines essences de bois comme le hêtre et l'érable sont particulièrement sensibles à l'humidité.

N'utilisez pas d'agent agressif, même pour les taches difficiles. Elatex universel Dr. Schutz* (détachant universel) est aussi efficace pour les salissures et taches tenaces.

Les rayures sur le plancher altèrent non seulement l'apparence globale d'une pièce, mais elles rendent aussi le sol plus sensible à la saleté et à l'humidité. Les produits d'entretien Dr. Schutz sont destinés à renforcer considérablement la résistance du sol face aux traces liées à l'usage justement là où il est sollicité. Vous trouverez aussi d'autres conseils pour l'entretien optimal de votre sol MEISTER dans votre négoce spécialisé.

2. Conservation de la valeur / Mesures préventives

Une température ambiante d'environ 18 – 22 °C et un taux d'humidité relative de 30 à 65 % contribuent à votre bien-être personnel et constituent le fondement d'un climat intérieur sain. Avec un tel climat intérieur, vous procurez aussi des conditions optimales à votre sol MEISTER qui, comme tout matériau en bois, réagit aux conditions climatiques de son environnement. Un taux d'humidité trop bas associé à une température élevée provoque un processus de contraction du matériau et le bois se dessèche. Si vous constatez à long terme un taux d'humidité de l'air bien inférieur à 30 % dans vos pièces, il est conseillé d'utiliser un humidificateur d'air (vaporisateur). Vous éviterez ainsi un dessèchement extrême de votre sol MEISTER. Un taux d'humidité de l'air très élevé produit, comme chez tous les matériaux en bois, une absorption d'humidité qui peut entraîner une augmentation de la longueur ou de l'épaisseur.

Des fissures, la formation de fentes, des bruits de craquement, une incurvation, etc. peuvent être entraînés par de fortes variations de la température ambiante et de l'humidité de l'air ainsi que par une humidité de l'air trop faible ou trop forte et ne sont pas un défaut de qualité.

Émission de saletés :

La plupart des saletés sont introduites dans l'habitation depuis l'extérieur et déposées sur le revêtement de sol. C'est pourquoi nous recommandons d'installer un passage propre (un paillason par exemple) suffisamment grand dans l'entrée. N'utilisez pas de tapis avec un revêtement en caoutchouc, car un contact prolongé peut provoquer une décoloration permanente.

Considérez que la saleté, du sable ou des gravillons par exemple, agit sur tous les revêtements de sol comme du papier abrasif et peut causer des rayures disgracieuses. C'est pourquoi les pieds de chaise et de meuble doivent aussi être pourvus de patins en feutre. Les chaises de bureau, les casiers et autres objets à roulettes pivotantes doivent être équipés d'un plan de roulement souple normalisé (type W). Les patins ou roulettes colorés en caoutchouc ou en matière plastique ainsi que les pneus foncés des voitures, vélos ou appareils sont susceptibles de causer des décolorations sur les revêtements de sol. Utilisez dans la mesure du possible des patins, roulettes ou pneus de couleur claire sans migration. Dans ces zones fortement sollicitées, nous recommandons de protéger le sol avec une natte adaptée (natte en polycarbonate par exemple). Les pots et bacs à fleurs en terracotta ou en argile peuvent également entraîner des décolorations. Veuillez utiliser des sous-verres adaptés et sans migration.

Produits de nettoyage et d'entretien

3. Nettoyage de fin de travaux

Les sols MEISTER nouvellement posés doivent subir un nettoyage de fin de travaux avant d'être utilisés afin de retirer complètement les restes de colle et les salissures produites lors de la pose.

Le nettoyage de fin de travaux des **sols stratifiés MEISTER** s'effectue avec le Nettoyant pour sols stratifiés Dr. Schutz* dilué dans de l'eau avec un rapport 1:200.

Le nettoyage de fin de travaux du **parquet MEISTER, du sol en bois Lindura MEISTER et du sol en bois Natureflex MEISTER avec vernis ultra-mat** s'effectue avec le Nettoyant Parquet et Liège Dr. Schutz* dilué dans de l'eau avec un rapport 1:200.

Le nettoyage de fin de travaux du **parquet MEISTER huilé nature** et du **sol en bois Lindura MEISTER huilé nature** s'effectue avec le Savon pour bois Premium Dr. Schutz* dilué dans de l'eau avec un rapport 1:200. Les sols sont traités prêts à l'emploi en usage domestique.

Pour **les zones fortement abîmées** (telles que couloirs, cuisines, salles à manger, espaces ouverts avec sortie directe ainsi que pour le sol en bois Lindura HD 400 et le MeisterParquet. longlife PD 400 en milieu humide (salle de bains) et les **locaux professionnels**, il est généralement nécessaire de terminer en traitant les surfaces avec l'huile d'entretien Premium Dr. Schutz. Appliquez l'huile d'entretien conformément aux indications du fabricant. Une fois sec (au minimum après 12 heures), le sol peut de nouveau être utilisé et nettoyé à l'aide d'une lavette légèrement humide après un durcissement complet au bout de 7 jours.

Le nettoyage de fin de travaux du **sol design MEISTER** s'effectue avec le Nettoyant PU Dr. Schutz* dilué dans de l'eau avec un rapport de 1:10. Nettoyer le sol avec une serpillère bien essorée puis neutraliser à l'eau claire.

Nettoyez le sol avec la solution correspondante et une serpillère **non pelucheuse** et légèrement humide.

** Si l'encollage n'est pas conforme ou si les jointures entre les lames ne sont pas complètement obturées par les joints, les produits d'entretien à base aqueuse (dispersions polymères par exemple) et Elatex Dr. Schutz (Détachant universel) peuvent s'infiltrer et entraîner le gonflement du support.*

4. Nettoyage courant

Sols stratifiés MEISTER

Pour éliminer les salissures quotidiennes, il suffit de balayer ou de passer l'aspirateur à sec. Pour le nettoyage humide habituel, utilisez occasionnellement le Nettoyant pour sols stratifiés Dr. Schutz* dilué dans de l'eau avec un rapport 1:200. Le sol doit être lessivé sans trop d'humidité, avec une serpillère non pelucheuse trempée dans cette solution et bien essorée. Supprimez les taches, les traces de semelles et autres salissures adhérentes avec Elatex Dr. Schutz* (détachant universel) ou avec le Nettoyant pour sols stratifiés Dr. Schutz* non dilué et un tampon blanc ne rayant pas. Nettoyez ensuite avec une serpillère légèrement humide jusqu'à ce que les restes de produit de nettoyage et de saleté aient complètement disparu.

Parquets MEISTER, sols en bois Lindura MEISTER et sol en bois Natureflex MEISTER avec vernis ultra-mat

Pour éliminer les salissures quotidiennes, il suffit de passer l'aspirateur ou de balayer à sec. Selon le taux d'utilisation et l'encrassement, utilisez le Nettoyant Parquet et Liège Dr. Schutz* dilué dans de l'eau avec un rapport de 1:200. Le sol doit être lessivé sans trop d'humidité, avec une serpillère non pelucheuse trempée dans cette solution et bien essorée. Éliminez les taches de gras et autres salissures adhérentes avec le Nettoyant Parquet et Liège Dr. Schutz* non dilué et un tampon blanc ne rayant pas. Nettoyez ensuite avec une serpillère légèrement humide jusqu'à ce que les restes de produit de nettoyage et la saleté aient complètement disparu. Les taches problématiques peuvent être éliminées à l'aide du Nettoyant intensif Dr. Schutz*.

Pour préserver la valeur du sol et dès l'apparition des premiers signes d'usure, nous recommandons de rafraîchir la surface avec le Polish Parquet et Liège mat Dr. Schutz. **Remarque :** L'utilisation du Nettoyant Parquet et Liège mat Dr. Schutz peut entraîner une augmentation du degré de brillance. Nous recommandons donc de procéder à l'application préalable du produit d'entretien sur une chute ou à un endroit peu visible.

En présence de salissures tenaces ou d'une couche de nettoyant, nettoyez intensivement la surface avec le Nettoyant intensif Dr. Schutz* non dilué et avec un tampon vert. Une fois que la surface est entièrement sèche, appliquez une fine couche régulière du Polish Parquet et Liège mat Dr. Schutz* non dilué avec une serpillère qui ne peluche pas. Laissez sécher la surface au moins 12 heures avant de l'utiliser. Pour effectuer le nettoyage intensif indiqué précédemment, utilisez le Nettoyant intensif Dr. Schutz* non dilué avec une serpillère qui ne peluche pas. Répartissez la solution nettoyante sur le sol avec une serpillère, puis enlevez immédiatement la saleté et les restes de nettoyant en frottant. Évitez la formation de « flaques ». En ce qui concerne les surfaces de plus grande taille, utilisez une polisseuse monodisque avec un tampon vert. Récupérez immédiatement toute l'eau sale en utilisant des chiffons secs absorbants. Essayez ensuite avec de l'eau claire sans trop d'humidité. Réalisez si possible le nettoyage à deux. La première personne retire les saletés et la deuxième retire aussitôt le liquide sale produit.

Produits de nettoyage et d'entretien

Parquets MEISTER et sols en bois Lindura MEISTER huilés nature

Pour éliminer les salissures quotidiennes, il suffit de passer l'aspirateur ou de balayer à sec. Pour le nettoyage et l'entretien régulier, veuillez utiliser le Savon Premium pour bois Dr. Schutz* dilué dans de l'eau avec un rapport de 1:200. Le sol doit être lessivé sans trop d'humidité, avec une serpillière non pelucheuse trempée dans cette solution et bien essorée. Le nettoyage et l'entretien du sol se font en une seule étape.

Pour préserver la valeur du sol et dès l'apparition des premiers signes d'usure, nous recommandons de rafraîchir la surface avec l'huile d'entretien Premium Dr. Schutz*. En cas de salissures normales, nettoyer préalablement le sol avec le savon pour bois Premium Dr. Schutz* dilué dans de l'eau à un rapport de 1:200 et avec un tampon vert.

En présence de salissures tenaces ou d'une couche de nettoyant, procédez au préalable à un nettoyage intensif avec le Nettoyant intensif Dr. Schutz* dilué dans de l'eau avec un rapport 1:1 à 1:3 et avec un tampon vert. Répartissez par passages successifs la solution nettoyante sur le sol à l'aide d'une serpillière non pelucheuse et retirez immédiatement après la saleté et les résidus de produit nettoyant en frottant. Évitez la formation de « flaques ». En ce qui concerne les surfaces de plus grande taille, utilisez une polisseuse monodisque avec un tampon vert. Récupérez immédiatement toute l'eau sale en utilisant des chiffons secs absorbants. Essayez ensuite avec de l'eau claire sans trop d'humidité. Réalisez si possible le nettoyage à deux. La première personne retire les saletés et la deuxième retire aussitôt le liquide sale produit.

Il est généralement nécessaire de terminer en rehuilant le sol avec l'huile d'entretien Premium Dr. Schutz conformément aux indications du fabricant. Une fois sec (au minimum après 12 heures), le sol peut de nouveau être utilisé et nettoyé à l'aide d'une lavette légèrement humide après un durcissement complet au bout de 7 jours.

Sols design MEISTER

Enlever la poussière et la saleté en surface avec un aspirateur ou un balai. Selon le taux d'utilisation et l'encrassement, éliminer les saletés tenaces avec le Nettoyant PU Dr. Schutz dilué dans de l'eau avec un rapport 1:200. Le sol doit être lessivé sans trop d'humidité, avec une serpillière non pelucheuse trempée dans cette solution et bien essorée. Pour éliminer les traces incrustées, les marques de talon, etc., utiliser ponctuellement le Nettoyant PU Dr. Schutz* non dilué et un chiffon ou un tampon blanc, doux. Nettoyez ensuite à l'eau claire. Pour enlever les saletés et résidus particulièrement tenaces et, en cas de signes d'usure apparents, pour préparer le sol au traitement avec un produit d'entretien, un nettoyage à fond du revêtement de sol est nécessaire. Pour cela, vaporiser de manière homogène le Nettoyant intensif Dr. Schutz* non dilué puis frotter après un bref temps d'action (max. 5 min.) à l'aide d'un tampon vert ou d'une brosse à récurer. Récupérez l'eau sale avec des serpillières pour balai essorées, puis nettoyez à l'eau claire jusqu'à ce que tous les restes de saleté et résidus de nettoyant aient été enlevés.

Remarque : Si le revêtement de sol ne fait pas ensuite l'objet d'un entretien de protection, utiliser la brosse à récurer au lieu du tampon vert. En cas d'apparition de signes d'usure à la surface du revêtement après une longue durée d'utilisation ou un usage intensif, il est conseillé de rafraîchir la protection de la surface après avoir effectué un nettoyage à fond minutieux (avec le Nettoyant intensif Dr. Schutz*). Pour cela, appliquer dans le sens de la longueur une couche fine et régulière du Produit d'entretien complet mat Dr. Schutz* non dilué avec une serpillière qui ne peluche pas, rincée dans de l'eau claire et bien essorée.

Une fois que le film d'entretien est praticable (après 45 minutes), procédez à une seconde application dans le sens transversal. Consommation : 750 ml pour environ 25 à 35 m² par application.

Lorsque le film d'entretien déposé s'use au fil du temps, vous pouvez le rafraîchir avec un entretien intensif après avoir nettoyé à fond le sol avec le Nettoyant intensif Dr. Schutz*. Dans les **locaux commerciaux**, il est généralement possible de nettoyer avec des machines en utilisant un appareil de nettoyage automatique ou en appliquant la méthode de nettoyage par vaporisation avec une polisseuse monodisque ou bien autres mesures spéciales de maintien de la valeur. Si vous utilisez ces appareils, merci de contacter notre service technique à ce sujet.

5. Remarques générales relatives au nettoyage et à l'entretien

Ne laissez jamais les sols MEISTER longtemps exposés à l'humidité et ne les mouillez surtout pas à grande eau. Il faut donc veiller à le nettoyer à sec si possible (avec un balai à frange, un balai à poils, un aspirateur) ou seulement humidifié (avec des torchons essorés non pelucheux) et à ne laisser aucune « flaque » sur le sol. Les nettoyeurs à vapeur ne sont pas adaptés pour procéder à l'entretien du sol. N'utilisez pas de crème ou poudre à récurer car ces produits sont susceptibles d'endommager la surface du sol.

Veuillez utiliser uniquement des nettoyants appropriés. Les taches problématiques sur les sols stratifiés ainsi que sur les parquets et sols en bois vernis peuvent être éliminées avec Elatex Dr. Schutz (détachant universel). Notez que l'éclat du sol peut être accentué lors de l'élimination de taches à cause de la pression accrue du tampon blanc sur la surface stratifiée. C'est pourquoi vous devez d'abord effectuer un test sur un endroit discret ou sur une chute que vous aurez conservée.

Les produits chimiques en tous genres tels que les solvants, les désinfectants pour le traitement des plaies et de la peau, les colorants capillaires, les graisses, les dissolvants, l'acétone, l'encre de feutre ou les stylos bille, etc. sont susceptibles de laisser des traces ineffaçables.

** Si l'encollage n'est pas conforme ou si les jointures entre les lames ne sont pas complètement obturées par les joints, les produits d'entretien à base aqueuse (dispersions polymères par exemple) et Elatex Dr. Schutz (Détachant universel) peuvent s'infiltrer et entraîner le gonflement du support.*

Garantie Longlife sur les parquets de MEISTERWERKE

I. Recours en garantie : MeisterWerke Schulte GmbH, Johannes-Schulte-Allee 5, 59602 Rùthen-Meiste, accorde, au-delà des dispositions légales en vertu du § 437 du Code civil allemand « BGB » (exécution ultérieure, résiliation, réduction du prix et indemnisation), une garantie étendue au cadre défini ci-après. La présente garantie ne limite pas les droits légaux susmentionnés, dont l'exercice est gratuit. S'agissant de la structure à trois couches du parquet (couche d'usure en bois noble, âme centrale et contre-parement), le parquet doit sa résistance exceptionnelle à l'utilisation d'une âme centrale spéciale constituée d'un panneau de fibres compressées (HDF). C'est pourquoi MEISTERWERKE garantit la durabilité de cette structure à trois couches en ce qui concerne l'assemblage des différentes couches, dès lors que le produit est utilisé de manière conforme. Ne sont pas couverts par la garantie les dommages occasionnés par le non-respect des instructions de traitement et d'utilisation, en particulier la sollicitation et l'usure non conformes du sol, les détériorations mécaniques causées par des meubles, animaux domestiques, etc. tels que les impacts et les rayures. Les dégradations de nature visuelle telles que les joints, variations de couleur dues à la lumière ainsi que les déformations saisonnières des lames liées au climat intérieur ne sont pas couvertes non plus par la garantie. La garantie n'inclut pas les dommages causés par l'invasion d'insectes, le non-respect des instructions d'entretien, de nettoyage et de réparation de la surface et du revêtement de surface, en particulier les dommages de nature chimique et les dommages dus à l'action de l'humidité. La garantie s'applique exclusivement aux produits de premier choix et en usage domestique privé, dans un habitat soumis à des contraintes normales, à l'exception des milieux humides tels que la salle de bains ou le sauna. Des conditions de garantie exceptionnelles s'appliquent aux États-Unis et au Canada. Cette garantie n'est pas valable dans ces pays.

II. Délai de garantie : Le délai de garantie pour les parquets MEISTER s'élève à 35 ans à compter de la date d'achat.

III. Conditions de garantie : Le sol doit avoir été posé dans les règles de l'art, en particulier conformément aux instructions de pose fournies dans un emballage sur trois, ou disponibles sur Internet à l'adresse www.meister.com/service, dans le cadre des domaines d'application autorisés tels que spécifiés dans lesdites instructions. Il convient d'observer notamment les consignes figurant dans les instructions de pose relatives au contrôle de l'humidité des structures de base et les consignes relatives à la pose sur un sol chauffant. Par ailleurs, le sol doit être entretenu et nettoyé conformément aux instructions d'entretien fournies avec le produit. En l'absence des instructions de pose et d'entretien et/ou si elles ne sont pas complètes, l'ayant-droit à la garantie est tenu de demander ces instructions auprès de son revendeur ou directement à MEISTERWERKE avant de commencer la pose. Les instructions de pose, de nettoyage et d'entretien sont disponibles à l'adresse www.meister.com. De surcroît, il convient de noter que le revêtement de surface constitue une couche de protection pour la couche d'usure sous-jacente en bois et qu'il est soumis à l'usure normale. L'usure de ce revêtement de surface ne donnera donc pas lieu à un recours en garantie. En cas de signes d'usure, la surface devra être rénovée à temps, dans l'ampleur nécessaire et dans les règles de l'art par une entreprise spécialisée. En conséquence, la garantie ne s'étend pas aux dommages occasionnés par le non-respect des instructions de pose, nettoyage ou entretien ainsi que la réparation tardive du revêtement de surface.

IV. Demande de recours en garantie : Toute réclamation devra être formulée par écrit (par exemple, une lettre envoyée par la poste, un fax ou un e-mail) auprès de MEISTERWERKE sur présentation d'une copie de la facture originale du revendeur spécialisé à titre de certificat de garantie. En cas d'incapacité de présenter la facture originale du revendeur spécialisé, tout recours en garantie sera exclu. Après réception par MEISTERWERKE de la demande de garantie, MEISTERWERKE sera tenu d'informer le client dans un délai de

quatre semaines s'il s'agit d'un sinistre couvert par la garantie ou non. Si aucune information n'est communiquée dans ce délai, la garantie sera présumée refusée. Durant cette période, MEISTERWERKE ou un tiers mandaté par MEISTERWERKE devra pouvoir voir sur place le sol objet de la réclamation afin de vérifier si le recours en garantie est justifié.

V. Étendue de la garantie : Dès lors que le recours en garantie est accepté, MEISTERWERKE choisira si la lame en mauvais état sera réparée ou si un matériau de rechange de même valeur (issu de la même gamme de produits dans la mesure du possible) sera fourni pour la pièce en question dans laquelle le sinistre s'est produit. Les dispositions de l'article 439, paragraphes 2, 3, 5 et 6, point 2, et de l'article 475, paragraphe 5, du Code civil allemand « BGB » s'appliquent à ce droit.

VI. Expiration du recours en garantie exercé : Le recours en garantie ne prolonge pas le délai de garantie. Les droits découlant de ladite garantie se prescrivent par six mois, à compter de la réception de la réclamation écrite du client par MEISTERWERKE (voir paragraphe IV.), toutefois au plus tôt au moment de l'expiration du délai de garantie.

VII. Droit applicable : Cette garantie est soumise au droit allemand, à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises. Les dispositions légales concernant la restriction du choix du droit applicable restent toutefois applicables. Selon l'article 6 alinéa 2 du règlement (CE) n°593/2008 (appelé règlement « Rome I »), indépendamment du choix du droit applicable conformément à la page 1, l'ayant-droit à la garantie peut notamment se référer à la protection obligatoire du droit qui serait appliqué sans choix du droit applicable.

Garantie sur les sols en bois Lindura de MEISTERWERKE

I. Recours en garantie : MeisterWerke Schulte GmbH, Johannes-Schulte-Allee 5, 59602 Rùthen-Meiste, accorde, au-delà des dispositions légales en vertu du § 437 du Code civil allemand « BGB » (exécution ultérieure, résiliation, réduction du prix et indemnisation), une garantie étendue au cadre défini ci-après. La présente garantie ne limite pas les droits légaux susmentionnés, dont l'exercice est gratuit. MEISTERWERKE garantit la durabilité de la structure du produit multicouche concernant le pressage et la fusion des couches l'une à l'autre. Ne sont pas couverts par la garantie les dommages occasionnés par le non-respect des instructions de traitement et d'utilisation, en particulier la sollicitation et l'usure non conformes du sol, les détériorations mécaniques causées par des meubles, animaux domestiques, etc. tels que les impacts et les rayures. Les dégradations de nature visuelle telles que les joints, variations de couleur dues à la lumière ainsi que les déformations saisonnières des lames liées au climat intérieur ne sont pas couvertes non plus par la garantie. La garantie n'inclut pas les dommages causés par l'invasion d'insectes, le non-respect des instructions d'entretien, de nettoyage et de réparation de la surface et du revêtement de surface, en particulier les dommages de nature chimique et les dommages dus à l'action de l'humidité. La garantie s'applique exclusivement aux produits de premier choix et en usage domestique privé, dans un habitat soumis à des contraintes normales, à l'exception des milieux humides tels que la salle de bains ou le sauna, ou bien en usage commercial à trafic normal tels que les bureaux, salles d'attente, boutiques etc. (correspond au domaine d'application de la classe d'usage 32). Des conditions de garantie exceptionnelles s'appliquent aux États-Unis et au Canada. Cette garantie n'est pas valable dans ces pays.

II. Délai de garantie : Le délai de garantie est celui indiqué pour chacun des produits dans leur classe d'utilisation respective dûment décrite, pour chacun à partir de la date d'achat correspondante.

III. Conditions de garantie : Le sol doit avoir été posé dans les règles de l'art, en particulier conformément aux instructions de pose fournies dans un emballage sur trois, ou disponibles sur Internet à l'adresse www.meister.com/service, dans le cadre des domaines d'application autorisés tels que spécifiés dans lesdites instructions. Il convient d'observer notamment les consignes figurant dans les instructions de pose relatives au contrôle de l'humidité des structures de base et les consignes relatives à la pose sur un sol chauffant. Par ailleurs, le sol doit être entretenu et nettoyé conformément aux instructions d'entretien fournies avec le produit. En l'absence des instructions de pose et d'entretien et/ou si elles ne sont pas complètes, l'ayant-droit à la garantie est tenu de demander ces instructions auprès de son revendeur ou directement à MEISTERWERKE avant de commencer la pose. Les instructions de pose, de nettoyage et d'entretien sont disponibles à l'adresse www.meister.com. De surcroît, il convient de noter que le revêtement de surface constitue une couche de protection pour la couche d'usure sous-jacente en bois et qu'il est soumis à l'usure normale. L'usure de ce revêtement de surface ne donnera donc pas lieu à un recours en garantie. En cas de signes d'usure, la surface devra être rénovée à temps, dans l'ampleur nécessaire et dans les règles de l'art par une entreprise spécialisée. En conséquence, la garantie ne s'étend pas aux dommages occasionnés par le non-respect des instructions de pose, nettoyage ou entretien ainsi que la réparation tardive du revêtement de surface.

IV. Demande de recours en garantie : Toute réclamation devra être formulée par écrit (par exemple, une lettre envoyée par la poste, un fax ou un e-mail) auprès de MEISTERWERKE sur présentation d'une copie de la facture originale du revendeur spécialisé à titre de certificat de garantie. En cas d'incapacité de présenter la facture originale du revendeur spécialisé, tout recours en garantie sera exclu. Après réception par MEISTERWERKE de la demande de garantie, MEISTERWERKE sera tenu d'informer le client dans un délai de quatre semaines s'il s'agit d'un sinistre couvert par la garantie ou

non. Si aucune information n'est communiquée dans ce délai, la garantie sera présumée refusée. Durant cette période, MEISTERWERKE ou un tiers mandaté par MEISTERWERKE devra pouvoir voir sur place le sol objet de la réclamation afin de vérifier si le recours en garantie est justifié.

V. Étendue de la garantie : Dès lors que le recours en garantie est accepté, MEISTERWERKE choisira si la lame en mauvais état sera réparée ou si un matériau de rechange de même valeur (issu de la même gamme de produits dans la mesure du possible) sera fourni pour la pièce en question dans laquelle le sinistre s'est produit. Les dispositions de l'article 439, paragraphes 2, 3, 5 et 6, point 2, et de l'article 475, paragraphe 5, du Code civil allemand « BGB » s'appliquent à ce droit.

VI. Expiration du recours en garantie exercé : Le recours en garantie ne prolonge pas le délai de garantie. Les droits découlant de ladite garantie se prescrivent par six mois, à compter de la réception de la réclamation écrite du client par MEISTERWERKE (voir paragraphe IV.), toutefois au plus tôt au moment de l'expiration du délai de garantie.

VII. Droit applicable : Cette garantie est soumise au droit allemand, à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises. Les dispositions légales concernant la restriction du choix du droit applicable restent toutefois applicables. Selon l'article 6 alinéa 2 du règlement (CE) n° 593/2008 (appelé règlement « Rome I »), indépendamment du choix du droit applicable conformément à la page 1, l'ayant-droit à la garantie peut notamment se référer à la protection obligatoire du droit qui serait appliqué sans choix du droit applicable.

Garantie de résistance à l'abrasion des sols en bois de MEISTERWERKE

I. Recours en garantie : MeisterWerke Schulte GmbH, Johannes-Schulte-Allee 5, 59602 Rùthen-Meiste, accorde, au-delà des dispositions légales en vertu du § 437 du Code civil allemand « BGB » (exécution ultérieure, résiliation, réduction du prix et indemnisation), une garantie étendue au cadre défini ci-après. La présente garantie ne limite pas les droits légaux susmentionnés, dont l'exercice est gratuit. Est accordée une garantie suivant laquelle le produit acquis ne présentera pas de traces d'abrasion de la couche de placage pendant le délai de garantie en cas de respect des instructions d'utilisation. Une surface est considérée comme endommagée par abrasion lorsque la couche de placage est enlevée sur une surface d'au moins 1 cm² si bien que le support est apparent, les traces d'abrasion au niveau des chants des lames n'étant pas couvertes par la garantie. Ne sont pas couverts par la garantie les dommages occasionnés par le non-respect des instructions de traitement et d'utilisation, en particulier la sollicitation et l'usure non conformes du sol, les détériorations mécaniques causées par des meubles, animaux domestiques, etc. tels que les impacts et les rayures. Les dégradations de nature visuelle telles que les joints, variations de couleur dues à la lumière ainsi que les déformations saisonnières des lames liées au climat intérieur ne sont pas couvertes non plus par la garantie. La garantie n'inclut pas les dommages causés par l'invasion d'insectes, le non-respect des instructions d'entretien, de nettoyage et de réparation de la surface et du revêtement de surface, en particulier les dommages de nature chimique et les dommages dus à l'action de l'humidité. La garantie s'applique exclusivement aux produits de premier choix et à un usage privé ou professionnel, quelle que soit la classe d'usage indiquée, à l'exception des milieux humides tels que la salle de bain ou le sauna. La garantie est également valable pour une utilisation dans des milieux humides tels que les salles de bains pour le sol en bois Natureflex HD 100. Une utilisation dans des milieux humides tels que les douches, les sanitaires publics et les saunas n'est pas autorisée. Des conditions de garantie exceptionnelles s'appliquent aux États-Unis et au Canada. Cette garantie n'est pas valable dans ces pays.

II. Délai de garantie : Le délai de garantie est celui indiqué pour chacun des produits dans leur classe d'utilisation respective dûment décrite, pour chacun à partir de la date d'achat correspondante.

III. Conditions de garantie : Le sol doit avoir été posé dans les règles de l'art, en particulier conformément aux instructions de pose fournies dans un emballage sur trois, ou disponibles sur Internet à l'adresse www.meister.com/service, dans le cadre des domaines d'application autorisés tels que spécifiés dans lesdites instructions. Il convient d'observer notamment les consignes figurant dans les instructions de pose relatives au contrôle de l'humidité des structures de base et les consignes relatives à la pose sur un sol chauffant. Par ailleurs, le sol doit être entretenu et nettoyé conformément aux instructions d'entretien fournies avec le produit. En l'absence des instructions de pose et d'entretien et/ou si elles ne sont pas complètes, l'ayant-droit à la garantie est tenu de demander ces instructions auprès de son revendeur ou directement à MEISTERWERKE avant de commencer la pose. Les instructions de pose, de nettoyage et d'entretien sont disponibles à l'adresse www.meister.com. De surcroît, il convient de noter que le revêtement de surface constitue une couche de protection pour la couche d'usure sous-jacente en bois et qu'il est soumis à l'usure normale. L'usure de ce revêtement de surface ne donnera donc pas lieu à un recours en garantie. En cas de signes d'usure, la surface devra être rénovée à temps, dans l'ampleur nécessaire et dans les règles de l'art par une entreprise spécialisée. En conséquence, la garantie ne s'étend pas aux dommages occasionnés par le non-respect des instructions de pose, nettoyage ou entretien ainsi que la réparation tardive du revêtement de surface.

IV. Demande de recours en garantie : Toute réclamation devra être formulée par écrit (par exemple, une lettre envoyée par la poste, un fax ou un e-mail) auprès de MEISTERWERKE sur présentation d'une copie de la facture originale du revendeur à titre de certificat de garantie. En cas d'incapacité de présenter la facture originale du revendeur, tout recours en garantie sera exclu. Après réception par

MEISTERWERKE de la demande de garantie, MEISTERWERKE sera tenu d'informer le client dans un délai de quatre semaines s'il s'agit d'un sinistre couvert par la garantie ou non. Si aucune information n'est communiquée dans ce délai, la garantie sera présumée refusée. Durant cette période, MEISTERWERKE ou un tiers mandaté par MEISTERWERKE devra pouvoir voir sur place le sol objet de la réclamation afin de vérifier si le recours en garantie est justifié.

V. Étendue de la garantie : Dès lors que le recours en garantie est accepté, MEISTERWERKE choisira si la lame en mauvais état sera réparée ou si un matériau de rechange de même valeur (issu de la même gamme de produits dans la mesure du possible) sera fourni pour la pièce en question dans laquelle le sinistre s'est produit. Les dispositions de l'article 439, paragraphes 2, 3, 5 et 6, point 2, et de l'article 475, paragraphe 5, du Code civil allemand « BGB » s'appliquent à ce droit.

VI. Expiration du recours en garantie exercé : Le recours en garantie ne prolonge pas le délai de garantie. Les droits découlant de ladite garantie se prescrivent par six mois, à compter de la réception de la réclamation écrite du client par MEISTERWERKE (voir paragraphe IV.), toutefois au plus tôt au moment de l'expiration du délai de garantie.

VII. Droit applicable : Cette garantie est soumise au droit allemand, à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises. Les dispositions légales concernant la restriction du choix du droit applicable restent toutefois applicables. Selon l'article 6 alinéa 2 du règlement (CE) n° 593/2008 (appelé règlement « Rome I »), indépendamment du choix du droit applicable conformément à la page 1, l'ayant-droit à la garantie peut notamment se référer à la protection obligatoire du droit qui serait appliqué sans choix du droit applicable.

Garantie de résistance à l'abrasion des sols design et sols stratifiés de MEISTERWERKE

I. Recours en garantie : MeisterWerke Schulte GmbH, Johannes-Schulte-Allee 5, 59602 Rülthen-Meiste, accorde, au-delà des dispositions légales en vertu du § 437 du Code civil allemand « BGB » (exécution ultérieure, résiliation, réduction du prix et indemnisation), une garantie étendue au cadre défini ci-après. La présente garantie ne limite pas les droits légaux susmentionnés, dont l'exercice est gratuit. Est accordée une garantie suivant laquelle le produit acquis ne présentera pas de traces d'abrasion de la couche décor pendant le délai de garantie en cas de respect des instructions d'utilisation. Une surface est considérée comme endommagée par abrasion lorsque la couche décor est enlevée sur une surface d'au moins 1 cm² si bien que le support est apparent, les traces d'abrasion au niveau des chants des lames n'étant pas couvertes par la garantie. Les sollicitations non conformes du sol et les détériorations mécaniques ainsi que le non-respect des instructions d'entretien de MEISTERWERKE pour le sol concerné annuleront la garantie. La garantie s'applique exclusivement aux produits de premier choix et à un usage privé ou professionnel, quelle que soit la classe d'usage indiquée, à l'exception des milieux humides tels que la salle de bains ou le sauna. La garantie est également valable pour une utilisation dans des milieux humides tels que les salles de bains pour MeisterDesign. allround, MeisterDesign. pro, MeisterDesign. comfort, MeisterDesign. flex, Meister- Design. next, MeisterDesign. rigid, MeisterDesign. laminate LS 350, LL 250, LD 250, LD 200, LL 150, LL 150 S, LB 150, LD 150 et LC 150. Une utilisation dans des milieux humides tels que les douches, les sanitaires publics et les saunas n'est pas autorisée. Des conditions de garantie exceptionnelles s'appliquent aux États-Unis et au Canada. Cette garantie n'est pas valable dans ces pays.

II. Délai de garantie : Le délai de garantie est celui indiqué pour chacun des produits dans leur classe d'utilisation respective dûment décrite, pour chacun à partir de la date d'achat correspondante. Dans la mesure où le produit fait l'objet d'une garantie à vie en usage domestique, celle-ci est limitée à la durée d'utilisation habituelle du produit. Celle-ci est de 30 ans.

III. Conditions de garantie : Le sol doit avoir été posé dans les règles de l'art, en particulier conformément aux instructions de pose fournies dans un emballage sur trois, ou disponibles sur Internet à l'adresse www.meister.com/service, dans le cadre des domaines d'application autorisés tels que spécifiés dans lesdites instructions. Il convient d'observer notamment les consignes figurant dans les instructions de pose relatives au contrôle de l'humidité des structures de base et les consignes relatives à la pose sur un sol chauffant. Par ailleurs, le sol doit être entretenu et nettoyé conformément aux instructions d'entretien fournies avec le produit. En l'absence des instructions de pose et d'entretien et/ou si elles ne sont pas complètes, l'ayant-droit à la garantie est tenu de demander ces instructions auprès de son revendeur ou directement à MEISTERWERKE avant de commencer la pose. Les instructions de pose, de nettoyage et d'entretien sont disponibles à l'adresse www.meister.com.

IV. Demande de recours en garantie : Toute réclamation devra être formulée par écrit (par exemple, une lettre envoyée par la poste, un fax ou un e-mail) auprès de MEISTERWERKE sur présentation d'une copie de la facture originale du revendeur spécialisé à titre de certificat de garantie. En cas d'incapacité de présenter la facture originale du revendeur spécialisé, tout recours en garantie sera exclu. Après réception par MEISTERWERKE de la demande de garantie, MEISTERWERKE sera tenu d'informer le client dans un délai de quatre semaines s'il

s'agit d'un sinistre couvert par la garantie ou non. Si aucune information n'est communiquée dans ce délai, la garantie sera présumée refusée. Durant cette période, MEISTERWERKE ou un tiers mandaté par MEISTERWERKE devra pouvoir voir sur place le sol objet de la réclamation afin de vérifier si le recours en garantie est justifié.

V. Étendue de la garantie : Dès lors que le recours en garantie est accepté, MEISTERWERKE choisira si la lame en mauvais état sera réparée ou si un matériau de rechange de même valeur (issu de la même gamme de produits dans la mesure du possible) sera fourni pour la pièce en question dans laquelle le sinistre s'est produit. Les dispositions de l'article 439, paragraphes 2, 3, 5 et 6, point 2, et de l'article 475, paragraphe 5, du Code civil allemand « BGB » s'appliquent à ce droit.

VI. Expiration du recours en garantie exercé : Le recours en garantie ne prolonge pas le délai de garantie. Les droits découlant de ladite garantie se prescrivent par six mois, à compter de la réception de la réclamation écrite du client par MEISTERWERKE (voir paragraphe IV.), toutefois au plus tôt au moment de l'expiration du délai de garantie.

VII. Droit applicable : Cette garantie est soumise au droit allemand, à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises. Les dispositions légales concernant la restriction du choix du droit applicable restent toutefois applicables. Selon l'article 6 alinéa 2 du règlement (CE) n° 593/2008 (appelé règlement « Rome I »), indépendamment du choix du droit applicable conformément à la page 1, l'ayant-droit à la garantie peut notamment se référer à la protection obligatoire du droit qui serait appliqué sans choix du droit applicable.

© 2024 by MeisterWerke Schulte GmbH

Des variations de la couleur et de la structure sont possibles en raison du rendu de l'impression,
sous réserve d'erreurs et de modifications.

MEISTER – une marque de MeisterWerke Schulte GmbH

Johannes-Schulte-Allee 5 / 59602 Rùthen-Meiste / Allemagne

Téléphone + 49 2952 816-0 / Fax + 49 2952 816-66 / www.meister.com

FR

04/24